

Enquête de satisfaction et d'analyse des besoins

Prestations et services offerts par le Service des Affaires Intérieures et Communales



Octobre 2016

Valérie Barbey

Professeure HES

Email : valerie.barbey@hevs.ch

Thierry Gaillard

Professeur HES

E-mail : thierry.gaillard@hevs.ch

Lionel Emery

Assistant de recherche HES

E-mail : lionel.emery@hevs.ch

Principe d'égalité

Le langage épïcène n'étant pas utilisé systématiquement dans ce document, il est précisé que toute désignation de personne, de statut ou de fonction s'entend indifféremment au féminin et au masculin

Table des matières

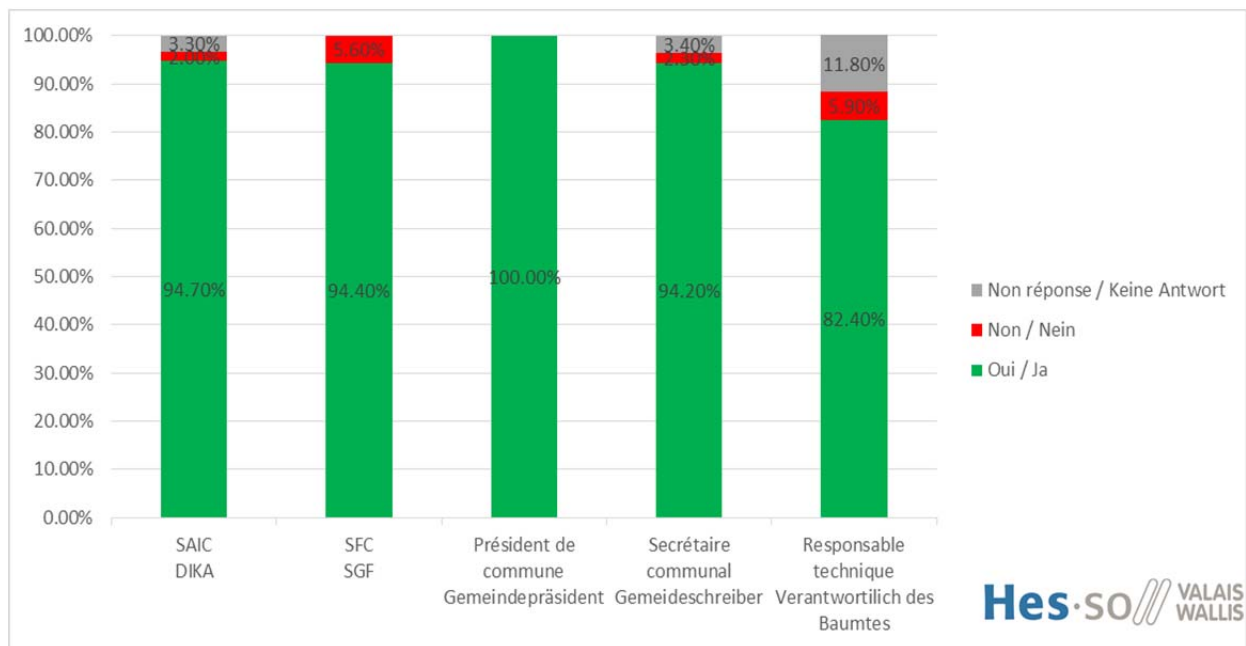
| | | |
|-----|--|-----|
| 1. | Management summary | 1 |
| 2. | Introduction | 6 |
| 2.1 | Structure du rapport..... | 6 |
| 2.2 | But de la démarche | 6 |
| 2.3 | Description de l'échantillon..... | 6 |
| 2.4 | Méthodologie | 7 |
| 2.5 | Structure du questionnaire | 7 |
| 3. | Synthèse des résultats | 9 |
| 3.1 | Questions générales sur le SAIC | 9 |
| 3.2 | Traitement des recours | 10 |
| 3.3 | Procédures d'homologation | 11 |
| 3.4 | Votations, élections et démissions..... | 12 |
| 3.5 | Finances communales | 12 |
| 4. | Analyse des résultats..... | 14 |
| 4.1 | Questions générales sur le SAIC | 14 |
| 4.2 | Traitement des recours | 27 |
| 4.3 | Procédures d'homologation | 33 |
| 4.4 | Votations, élections et démissions..... | 36 |
| 4.5 | Finances communales | 42 |
| 4.6 | Comparaison et évolution du degré de satisfaction entre 2006, 2011 et 2016 (SFC) | 72 |
| 5. | Recommandations..... | 114 |
| 5.1 | Satisfaction | 114 |
| 5.2 | Temps de réponse et délais..... | 114 |
| 5.3 | Outils mis à disposition par le SAIC et la SFC..... | 114 |
| 5.4 | Formations..... | 114 |

1. Management summary

Suite aux enquêtes de 2006 et de 2011, le Service des Affaires Intérieures et Communales (SAIC) en partenariat avec la Fédération des Communes Valaisannes (FCV) a mandaté à nouveau l'Institut Entrepreneuriat & Management (IEM) de la HES-SO Valais-Wallis dans le but de réaliser une enquête de satisfaction de la Section des Finances communales (SFC) et de l'étendre à l'ensemble du SAIC.

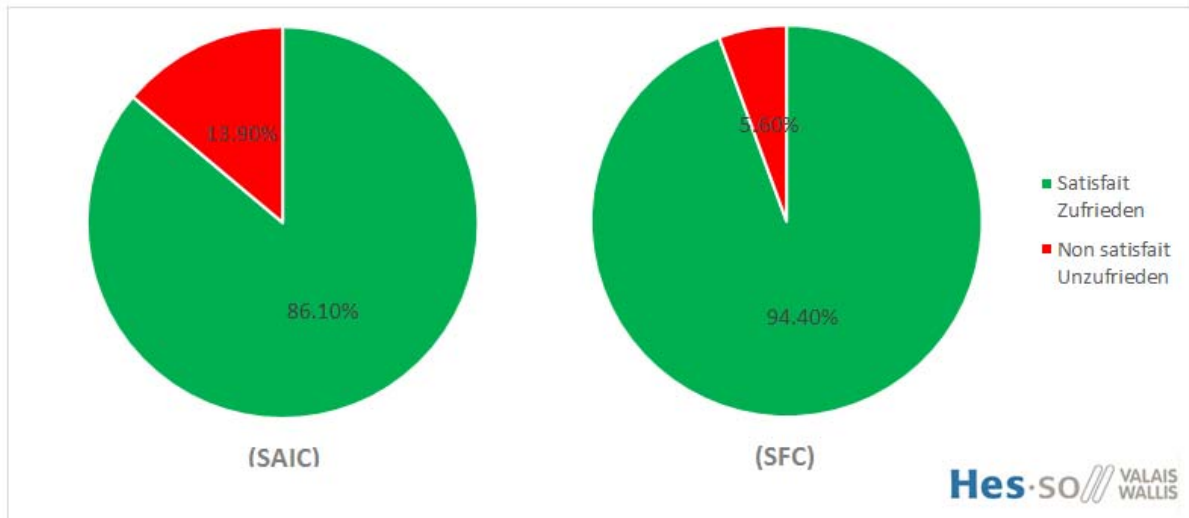
Les taux de satisfaction généraux du SAIC et de la SFC sont très bons puisqu'ils atteignent 94.7%, respectivement 94.4%, au niveau de la satisfaction des relations entretenues.

Question 1 : Etes-vous globalement satisfait de vos relations avec le SAIC et la SFC ?



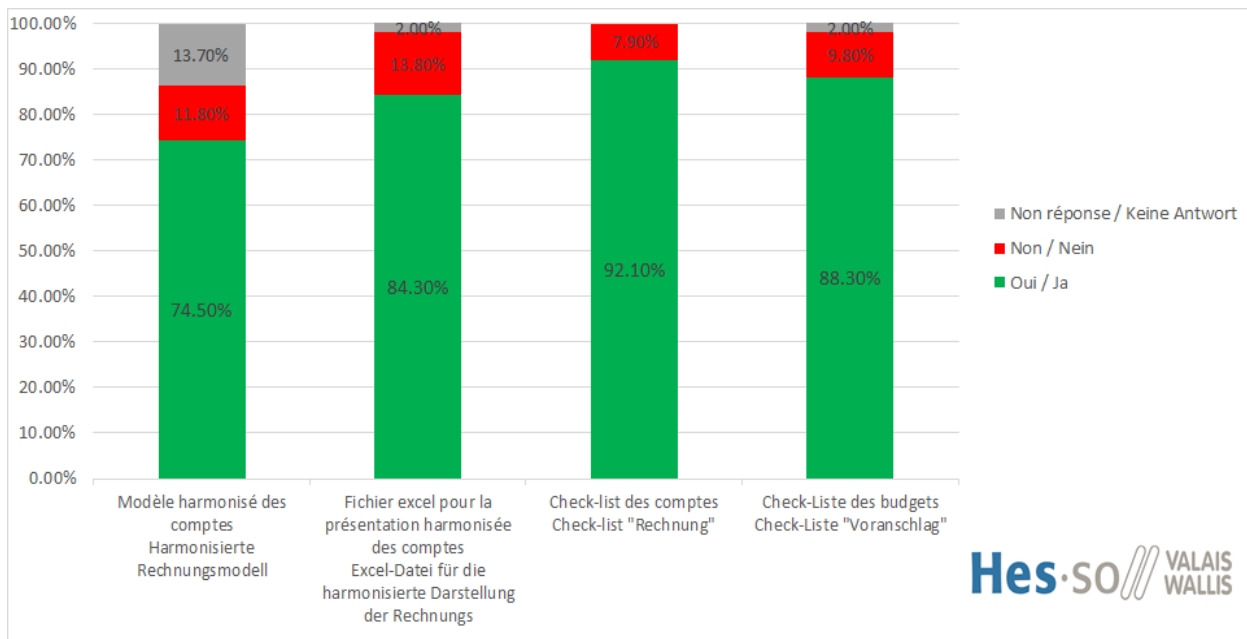
L'aide apportée par le SAIC et la SFC est très appréciée par les répondants. En effet, le taux de satisfaction est de 90.1%, respectivement 88.9%. De plus, les répondants savent globalement à qui s'adresser en cas de problème (86.1%, respectivement 94.4%). Au niveau du SAIC, un effort pour faciliter l'identification de la personne à contacter en cas de problème pourrait être fait.

Question 4 (SAIC) et Question 8 (SFC) : Savez-vous à qui vous adresser en cas de problèmes ?



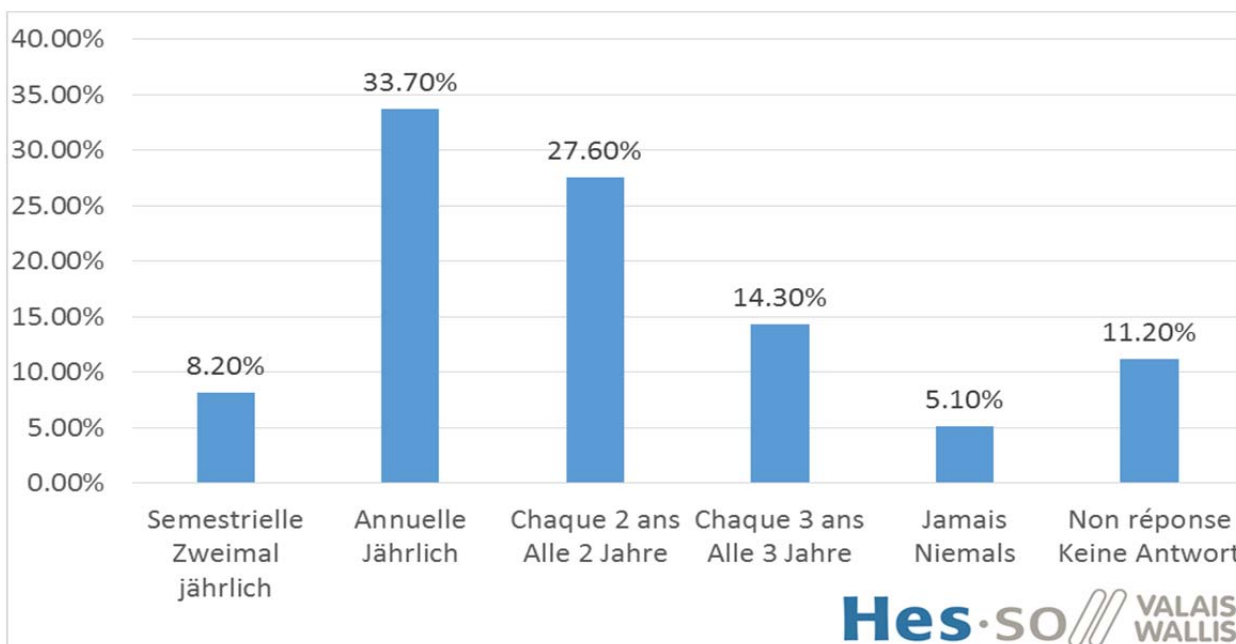
Les outils mis à disposition par le SAIC et le SFC satisfont la majorité des représentants des communes. Nous noterons que le modèle harmonisé des comptes est l'outil qui obtient le taux de satisfaction le plus bas (74.5%).

Questions 34, 38, 42 et 46 : Jugez-vous [...] satisfaisant ?



Les formations proposées par le SAIC et la SFC sont appréciées par une grande majorité des répondants. L'ensemble des représentants des communes estiment qu'une formation annuelle ou ayant lieu chaque deux ans serait adéquate :

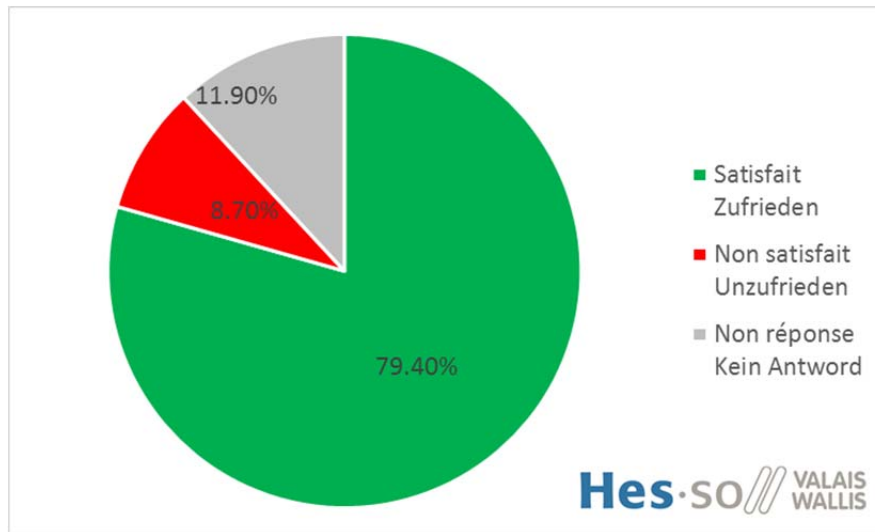
Question 95 : A quelle fréquence jugez-vous nécessaire de suivre un cours de formation ?



57.8% des personnes n'ayant jamais suivi de formation n'envisagent pas de le faire à l'avenir. Il serait intéressant d'identifier les freins de ces personnes vis-à-vis des formations proposées par le SAIC ou la SFC afin que ces dernières répondent à leurs attentes.

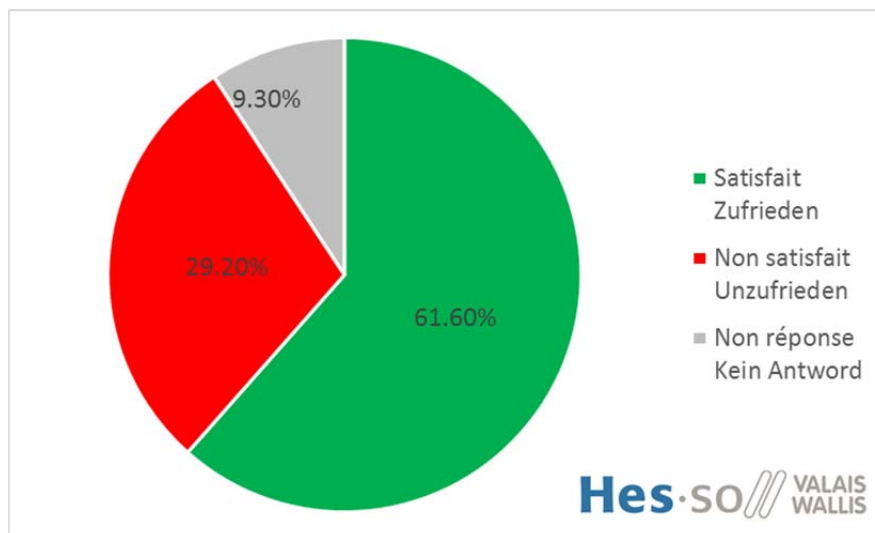
Les représentants des communes sont satisfaits de la manière dont le SAIC instruit les recours. La clarté et la compréhension des actes d'instructions du SAIC sont bien notées puisque seuls 8.7% des répondants n'en sont pas satisfaits.

Question 99 : Etes-vous globalement satisfait de la manière dont la SAIC instruit les recours ?



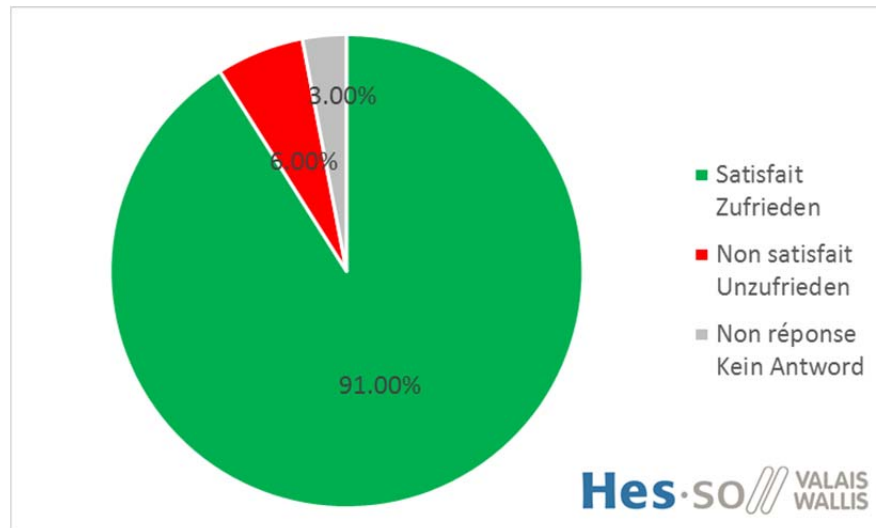
Les procédures d'homologation sont également appréciées par une majorité des représentants des communes. En revanche, les délais dans lesquels les décisions d'homologations sont rendues après réception des préavis des services métiers sont jugés comme insatisfaisants par 29.2% des représentants des communes. Une mesure corrective devrait être prise dans ce sens.

Question 105 : Estimez-vous adéquats les délais dans lesquels les décisions d'homologation sont rendues après réception des préavis des services métiers ?



Concernant les votations, les élections et les démissions, à nouveau, les représentants des communes en sont pleinement satisfaits, même s'il ressort que pour certaines communes, les procédures de démissions sont inutiles. Il est à relever que 91% des répondants apprécient que tous les documents soient transmis exclusivement par e-mail.

Question 109 : L'idée de vous transmettre exclusivement par mail tous les documents possibles vous convient-elle ?



Par conséquent, l'analyse des différentes données permet d'affirmer que le SAIC et la SFC remplissent leurs missions à la satisfaction des différents groupes interrogés.

2. Introduction

2.1 Structure du rapport

Après avoir présenté les objectifs de la démarche, la description de l'échantillon ainsi que la méthodologie, nous avons synthétisé nos analyses dans le chapitre « 3. Synthèses des résultats ». Au point « 4. Analyse des résultats » figurent une analyse détaillée des résultats classés en fonction des « sections » du questionnaire et à la comparaison du degré de satisfaction de la SFC entre les années 2006, 2011 et 2016. Finalement, la dernière section est consacrée à des recommandations.

2.2 But de la démarche

La HES-SO Valais-Wallis, par son Institut Entrepreneuriat & Management (IEM), a été sollicité dans le cadre de ce mandat afin d'organiser et réaliser une enquête de satisfaction des services offerts par la Services des Affaires Intérieures et Communales (SAIC). Il s'agit principalement de renouveler les enquêtes réalisées en 2006 et en 2011 sur les services fournis dans le domaine des finances communales et d'étendre la démarche aux autres services du SAIC.

L'enquête a été réalisée auprès des :

- présidents de commune
- secrétaires communaux
- services des finances communales
- services techniques communaux
- instances de révision nommées par les communes

Les objectifs du mandat ont été définis comme suit :

- Collecter en ligne les données 2016 concernant la satisfaction du SAIC
- Analyser les données et évaluer les résultats de l'enquête 2016
- Comparer les résultats de la présente enquête à ceux de 2006 et 2011 pour le domaine des finances communales

2.3 Description de l'échantillon

L'enquête a été envoyée aux personnes définies au point « 2.2 But de la démarche ». Le taux de retour est jugé comme très bon et même comme excellent pour les secrétaires communaux et les instances de révision nommées par les communes :

- **Présidents de commune :**
Haut-Valais : 18 sur 67, soit 26.9%
Valais romand : 29 sur 67, soit 43.3%
Réponses totales : 47 sur 134, soit 35.07%
- **Secrétaires communaux :**
Haut-Valais : 44 sur 67, soit 65.67%
Valais romand : 39 sur 67, soit 58.21%
Non réponse à cette question : 4
Réponses totales : 87 sur 134, soit 64.92%

- Services des finances communales¹ :
Haut-Valais : 15 sur 67, soit 23.39%
Valais romand : 34 sur 67, soit 50.75%
Non réponse à cette question : 2
Réponses totales : 51 sur 134, soit 38.06%
- Services techniques communaux² :
Haut-Valais : 4 sur 67, soit 5.97%
Valais romand : 12 sur 67, soit 17.91%
Non réponse à cette question : 1
Réponses totales : 17 sur 134, soit 12.67%
- Instances de révision nommées par les communes : 18 sur 37, soit 48.64%

Tous profils confondus, ce sont 220 questionnaires qui ont été valablement complétés sur 573 envoyés, soit un taux de réponse très bon de 38.4%.

2.4 Méthodologie

L'enquête a été réalisée par l'intermédiaire d'un questionnaire en ligne transmis aux représentants des communes. Elle s'est déroulée du lundi 25 avril 2016 au vendredi 3 juin 2016. Les données ont été récoltées à l'aide du logiciel « Sphinx ». Ce dernier a également été utilisé pour l'analyse quantitative des données récoltées.

Le questionnaire a été rédigé en français et en allemand.

Afin de conserver les verbatims des répondants, les réponses aux questions ouvertes ont volontairement été recopiées dans le rapport telles que fournies par les répondants.

2.5 Structure du questionnaire

Le questionnaire a été envoyé aux 5 profils de répondants, tels que définis au point « 2.2 But de la démarche ». Le questionnaire était divisé en 6 sections :

- Section 1 : questions générales SAIC
- Section 2 : finances communales
- Section 3 : traitement des recours
- Section 4 : procédure d'homologation
- Section 5 : votations, élections, démissions
- Section 6 : données communales

¹ Il est à noter que certains secrétaires communaux occupent également la fonction de responsable des finances communales. De ce fait certains d'entre-eux ont répondu deux fois au questionnaire : une fois en tant que secrétaire communal et une seconde fois en tant que responsable des finances communales.

² Toutes les communes ne disposent pas d'un service technique

En fonction du profil sélectionné par le répondant, ce dernier avait accès à certaines sections :

Présidents de commune :

- Section 1
- Section 2 (en partie)
- Section 3
- Section 4
- Section 5
- Section 6

Secrétaires communaux :

- Section 1
- Section 3
- Section 4
- Section 5
- Section 6

Services des finances communales :

- Section 2 (en partie)
- Section 6

Services techniques communaux :

- Section 1
- Section 3
- Section 4
- Section 6

Instances de révision nommées par les communes :

- Section 2 (en partie)
- Section 6 (en partie)

3. Synthèse des résultats

3.1 Questions générales sur le SAIC

3.1.1 Présidents de commune

Les présidents de communes ont une perception très positive du SAIC, notamment au niveau des relations entretenues puisque 100% des présidents en sont satisfaits.

Cependant, une partie des présidents de commune sont quelques peu perdus lorsqu'ils doivent obtenir une information. En effet 17% ne savent pas à qui s'adresser et 10.4% ne savent pas où chercher l'information dont ils ont besoin

3.1.2 Secrétaires communaux

Les secrétaires communaux sont très satisfaits des relations entretenues avec le SAIC et savent à qui s'adresser en cas de problème. Les informations transmises par le SAIC satisfont la quasi-totalité des secrétaires de commune. Plusieurs secrétaires de commune soulignent la rapidité et le professionnalisme dont fait preuve le SAIC pour le traitement des demandes.

3.1.3 Services techniques communaux

Les responsables techniques communaux sont globalement satisfaits de leurs relations avec le SAIC ainsi que l'aide que leur fournit le service. Bien que la plupart d'entre eux savent où chercher l'information, 23.5% d'entre eux ne savent pas à qui s'adresser en cas de problème.

Les informations transmises par le SAIC satisfont la plus grande partie des responsables techniques communaux. En revanche la rapidité de transmission de l'information est jugée comme insatisfaisante par 35.3% des répondants.

3.2 Traitement des recours

3.2.1 Présidents de commune

De manière générale, les présidents de communes sont satisfaits de la manière dont le SAIC instruit les recours. Il est à noter qu'ils estiment que les décisions du Conseil d'Etat sur les recours instruits par le SAIC sont plus claires et compréhensibles que les actes d'instructions du SAIC.

Le délai de traitement des recours n'est pas jugé très bon puisque seuls 50% des présidents de communes jugent ce délai comme adéquat.

3.2.2 Secrétaires communaux

La manière dont le SAIC instruit les recours satisfait la majorité des secrétaires communaux. Les délais, quant à eux, sont jugés trop longs par un tiers des secrétaires communaux.

3.2.3 Services techniques communaux

Le traitement des recours par le SAIC satisfait la plupart des responsables techniques des communes. Les décisions du Conseil d'Etat sur les recours instruits par le SAIC sont jugées plus claires et compréhensibles que les actes d'instruction du SAIC.

3.3 Procédures d'homologation

3.3.1 Présidents de commune

La satisfaction des présidents de commune vis-à-vis du rôle de coordination assumé par le SAIC, notamment dans la récolte des préavis des différents services métier, est jugée comme relativement bon. La possibilité de l'examen préalable est utilisée par la grande majorité des présidents de commune.

A nouveau le délai de traitement est jugé trop long par de nombreux présidents de commune.

3.3.2 Secrétaires communaux

Les secrétaires communaux sont satisfaits du rôle de coordinateur assumé par le SAIC, notamment dans la récolte des préavis des différents services métiers.

3.3.3 Services techniques communaux

Dans l'ensemble, les responsables des services techniques communaux sont satisfaits des procédures d'homologation. Les délais dans lesquels les décisions d'homologation sont rendues après des préavis des services métiers sont estimés comme inadéquats par 35.3% des répondants.

3.4 Votations, élections et démissions

3.4.1 Présidents de commune

Les présidents de communes se disent très satisfaits dont les résultats de votations et des élections sont introduits et les démissions traitées.

Il n'est pas jugé utile que des formations soient mises en place à l'avenir sur cette thématique.

3.4.2 Secrétaires communaux

Comme pour les présidents de commune, les secrétaires communaux se disent être globalement satisfaits des procédures concernant les votations, les élections et les démissions.

29.9% des secrétaires communaux se disent être prêts à suivre une formation sur cette thématique.

3.5 Finances communales

3.5.1 Présidents de commune

Au niveau de la Section des Finances Communales, les présidents de communes sont satisfaits des informations figurant sur la page internet de la SFC. La majorité des présidents de commune utilisent les outils mis à disposition par la SFC. 70.8% d'entre eux ont indiqué ne pas utiliser d'autres outils que ceux-ci.

La grande majorité des présidents de commune n'ont jamais suivi de formation dispensée par la SFC. Parmi ceux-ci près de 80% ne souhaitent pas suivre de cours.

Les présidents de commune ayant suivi une formation en sont pleinement satisfaits en termes de satisfaction générale, de réponse à leurs attentes et de durée. Il est à noter que 37.5% d'entre eux ont indiqué que les connaissances acquises durant ces cours ne leurs sont pas utiles dans le cadre de leurs fonctions actuelles.

3.5.2 Services des finances communales

La qualité des informations mise à disposition et transmises par la SFC aux responsables des finances communales et jugée comme très bonne. De plus, la totalité des responsables des finances communales est satisfaite des outils mis à sa disposition par la SFC et jugent leur utilisation aisée.

L'ensemble des différents outils (modèle comptable harmonisé CD MCH-HRM, fichier Excel pour la présentation harmonisée des comptes, check-list des comptes, check-list des budgets, directives et modes de comptabilisation pour les plans financiers et budgets communaux, données statistiques) mis à disposition des responsables des finances communales sont utilisés par ces derniers.

Les données statistiques remises sous forme de tableau Excel (commune, district, région, canton) ne sont pas utilisées par 49% des responsables des finances communales.

Les responsables des finances communales estiment que les collaborateurs de la SFC sont disponibles et sont satisfaits par les services de conseils proposés par la SFC. Le délai de réponse est qualifié de très bon.

47.1% des responsables des finances communales ont suivi au moins un cours de formation de la SFC et ils en sont très satisfaits. D'ailleurs, ils envisagent de suivre un nouveau cours. 66.7% des responsables des finances communales n'ayant pas encore suivi de cours envisagent de le faire.

3.5.3 Instances de révision nommées par les communes

Les instances de révision nommées par les communes sont très satisfaites de leurs relations avec la SFC. 88.9% des instances de révision nommées par les communes sont également satisfaites de l'aide fournie par la SFC. Très peu de fiduciaires ne savent pas qui contacter en cas de problème et l'ensemble d'entre elles savent où chercher les informations qui leur sont nécessaires.

72.2% des instances de révision nommées par les communes estiment positif l'impact des nouvelles normes législatives sur la gestion financière des communes valaisannes.

Le système de contrôle interne est jugé insatisfaisant par 44.5% des instances de révision nommées par les communes. Il faut toutefois relever que le taux d'insatisfaction est en net recul. En effet, en 2011, il se situait à 69,2%.

La majorité des outils mis à disposition par le SFC (modèle comptable harmonisé pour les communes, fichier Excel comme aide au bouclage des comptes et calcul des indicateurs harmonisés, données statistiques remises sous format Excel) est jugée utiles pour le mandat de révision confié aux fiduciaires.

72.2% des instances de révision nommées par les communes estiment que la SFC et / ou l'inspection des finances devraient établir une check-list concernant la vérification des comptes.

Des cours spécifiques pour les révisions de comptes pourraient être développés, selon un tiers des instances de révision nommées par les communes. La majorité des fiduciaires ayant souhaité que des cours soient mis en place se dit prête à y participer.

4. Analyse des résultats

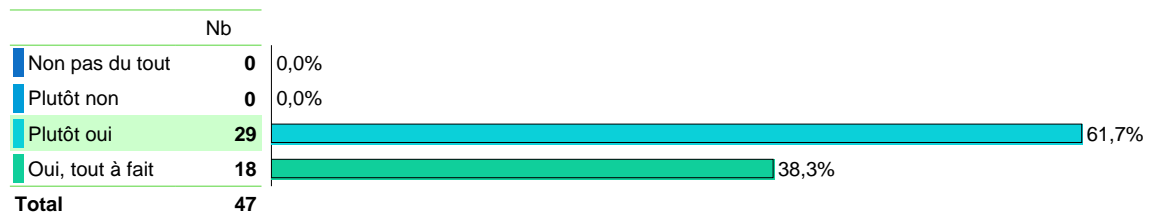
Dans l'analyse des résultats, la numérotation des questions correspond à celle des questions mises en ligne lors de l'enquête. Les pourcentages des réponses « plutôt oui » et « oui, tout à fait » ont été regroupés pour avoir une vision globale de la satisfaction des personnes interrogées.

4.1 Questions générales sur le SAIC

4.1.1 Présidents de commune

2. Etes-vous globalement satisfait de vos relations avec le SAIC ?

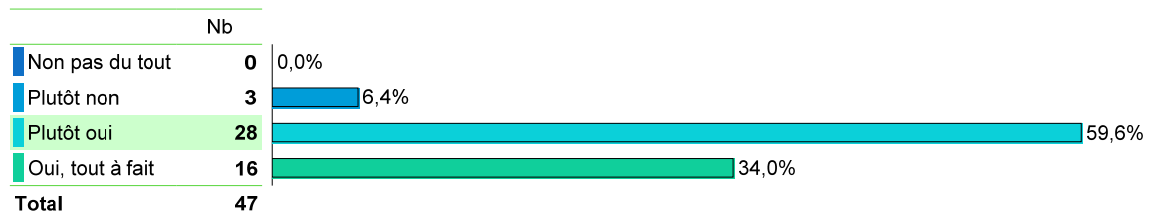
Taux de réponse : 100,0%



100% des présidents de commune ayant répondu au questionnaire sont globalement satisfaits des relations qu'ils entretiennent avec le SAIC.

3. Etes-vous globalement satisfait de l'aide fournie par le SAIC ?

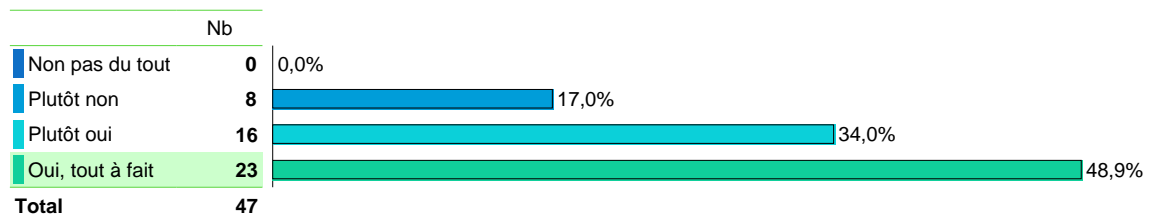
Taux de réponse : 100,0%



93.6% des présidents sont globalement satisfaits de l'aide fournie par le SAIC.

4. Savez-vous à qui vous adresser en cas de problèmes ?

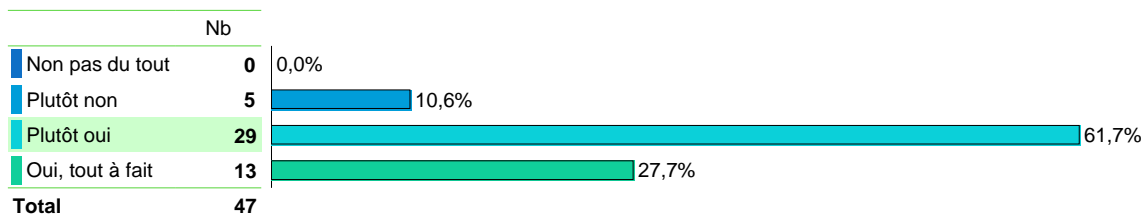
Taux de réponse : 100,0%



En cas de problèmes, 82.9% des présidents savent à qui s'adresser auprès du SAIC. 17% ne savent pas quel interlocuteur contacter si un problème survient.

5. En général, savez-vous où rechercher l'information nécessaire ?

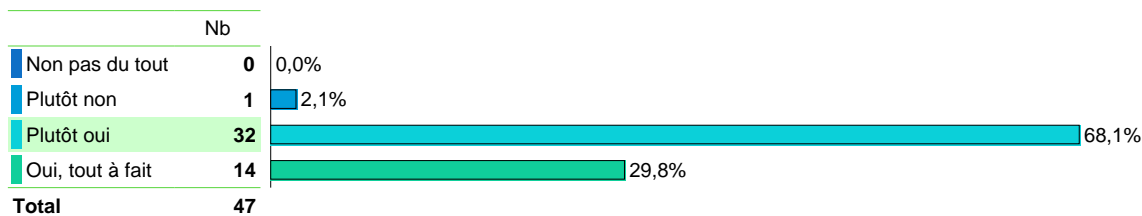
Taux de réponse : 100,0%



De manière générale, 89.4% des présidents de commune savent où chercher les informations dont ils ont besoin. 10.6% d'entre-deux ne savent pas où rechercher l'information.

6. Etes-vous globalement satisfait de l'information transmise ?

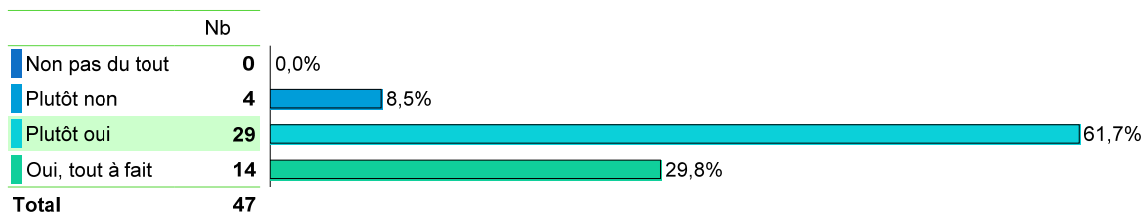
Taux de réponse : 100,0%



Seuls 2.1% des présidents ne sont pas satisfaits des informations transmises, alors que 97.9% sont satisfaits.

7. Etes-vous satisfait de la qualité de l'information reçue ?

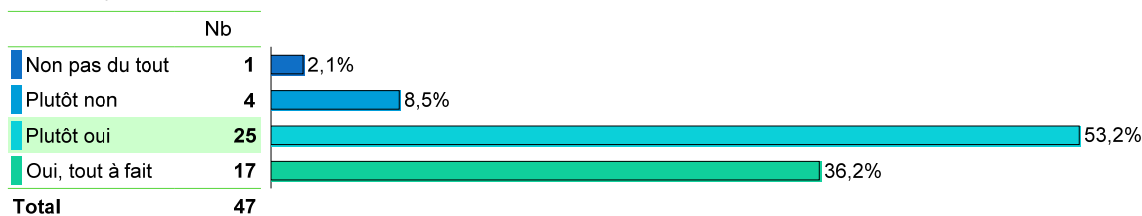
Taux de réponse : 100,0%



Au niveau de la qualité de l'information reçue, 91.5% des présidents en sont globalement satisfaits. 8.5% des présidents ont indiqué être « plutôt insatisfaits » du niveau de qualité des informations fournies par le SAIC.

8. Etes-vous satisfait de la rapidité de la transmission de l'information ?

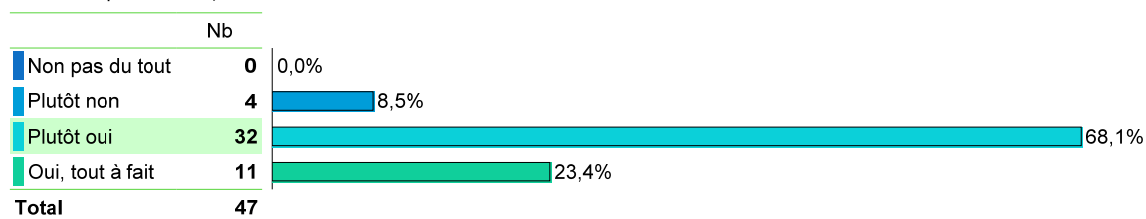
Taux de réponse : 100,0%



La rapidité de la transmission d'information satisfait 89.4% des présidents. 10.6% d'entre eux ne sont globalement pas satisfaits de la vitesse de traitement.

9. Considérez-vous l'information mise à votre disposition comme suffisante ?

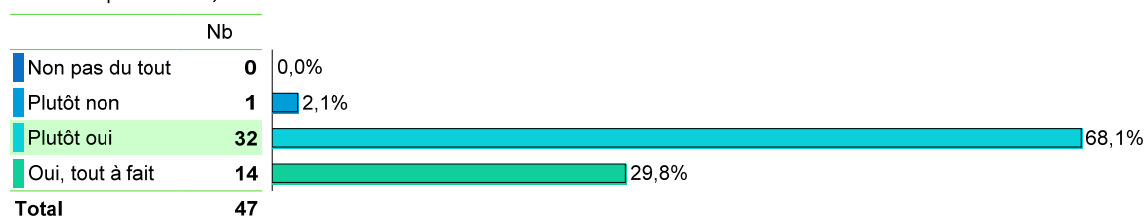
Taux de réponse : 100,0%



91.5% des présidents estiment que les informations mises à leur disposition sont suffisantes alors que 8.5% d'entre eux les trouvent « plutôt insatisfaisantes ».

10. Jugez-vous utile l'information transmise ?

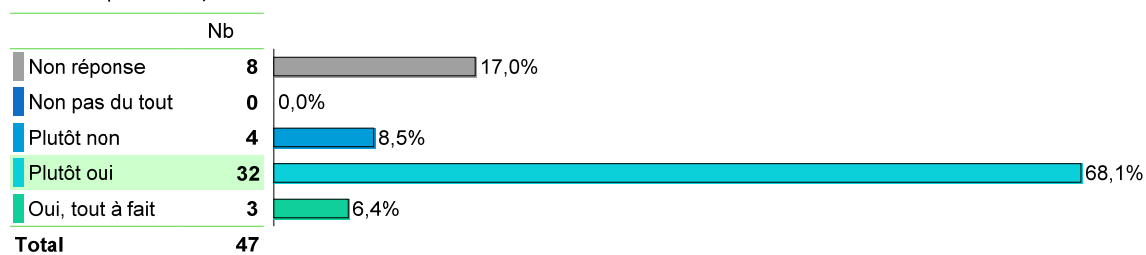
Taux de réponse : 100,0%



Les informations transmises par le SAIC sont jugées utiles par 97.9% des présidents de commune. Seuls 2.1% trouvent que l'information transmise n'est pas forcément utile.

11. Jugez-vous la qualité du site internet du SAIC satisfaisante ?

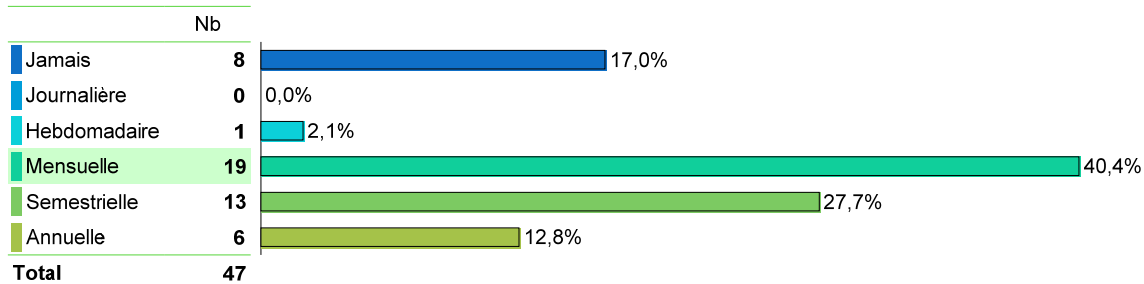
Taux de réponse : 83,0%



La qualité du site internet est appréciée par 74.5% des répondants. Il est à noter que pour cette question, 17% des présidents n'ont pas souhaité y répondre. Les 8.5% restants ont répondu « plutôt non ».

12. Quelle est la fréquence de vos visites sur le site internet du SAIC ?

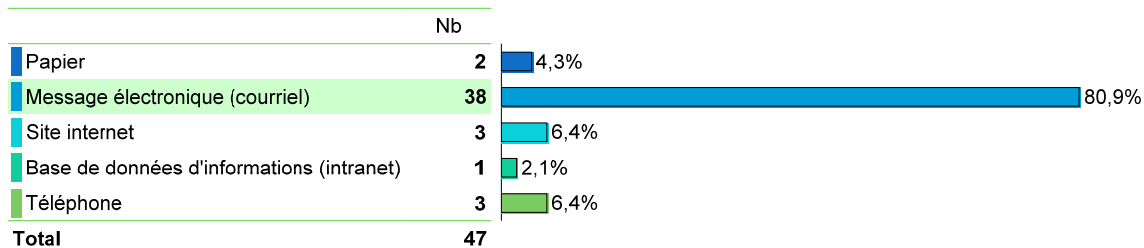
Taux de réponse : 100,0%



La majorité des répondants consultent le site internet du SAIC de manière mensuelle (40.4%). 27.7% des présidents consultent le site internet de manière semestrielle et 12.8% d'entre eux le font de manière annuelle. Seuls 2.1% des répondants ont indiqué le consulter hebdomadairement. Il est à noter que 17% des présidents n'ont jamais consulté le site internet du SAIC.

13. Sous quelle forme préférez-vous obtenir une information ?

Taux de réponse : 100,0%

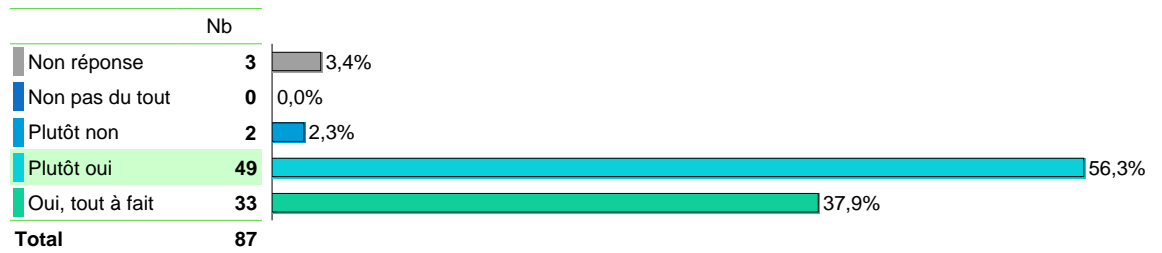


80.9% des présidents souhaitent obtenir les informations par courrier électronique.

4.1.2 Secrétaires communaux

2. Etes-vous globalement satisfait de vos relations avec le SAIC ?

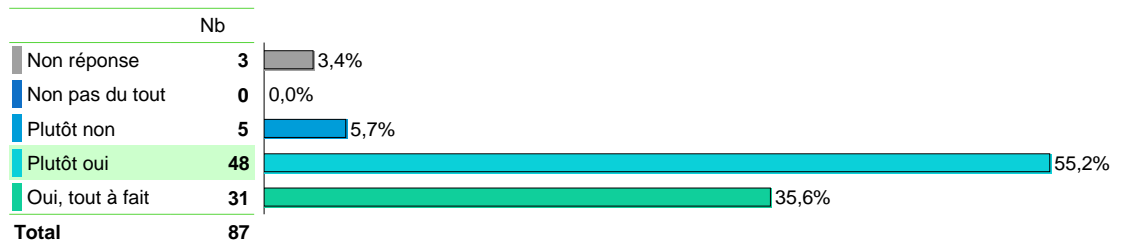
Taux de réponse : **96,6%**



94.2% des secrétaires communaux sont globalement satisfaits des relations entretenues avec le SAIC. Seul 2.3% ne le sont « plutôt pas ».

3. Etes-vous globalement satisfait de l'aide fournie par le SAIC ?

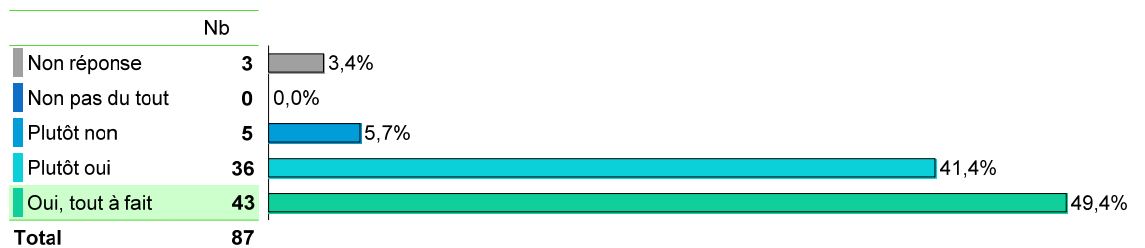
Taux de réponse : **96,6%**



L'aide fournie par le SAIC satisfait 90.8% des secrétaires communaux. 5.7% ne sont globalement pas satisfaits de l'aide fournie par le SAIC.

4. Savez-vous à qui vous adresser en cas de problèmes ?

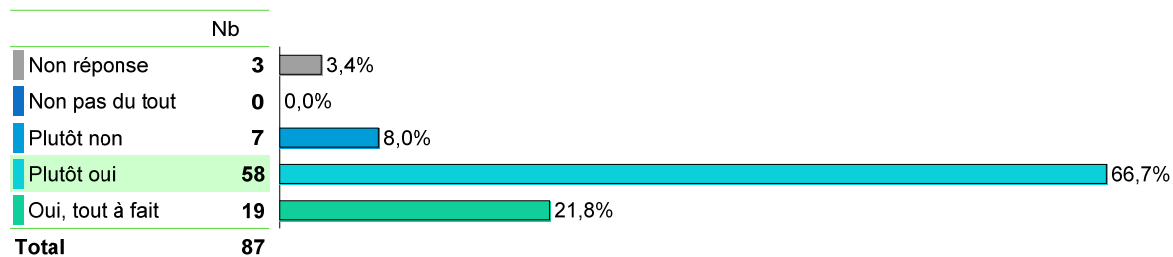
Taux de réponse : **96,6%**



En cas de problème, 90.8% des secrétaires communaux savent à qui s'adresser.

5. En général, savez-vous où rechercher l'information nécessaire ?

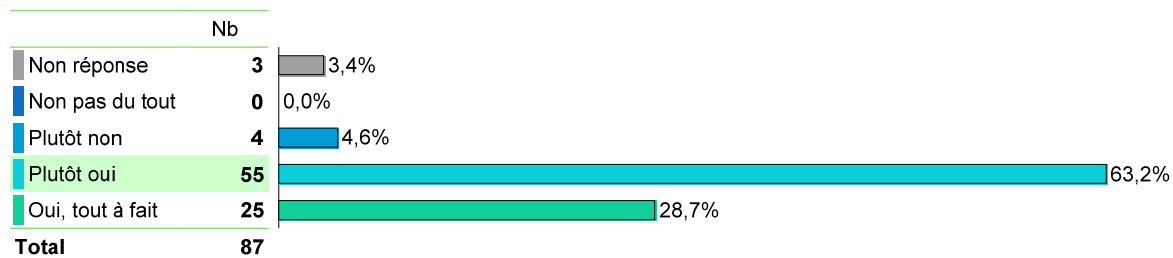
Taux de réponse : **96,6%**



88.5% des secrétaires communaux savent où rechercher les informations dont ils ont besoin et 8% ne le savent pas.

6. Etes-vous globalement satisfait de l'information transmise ?

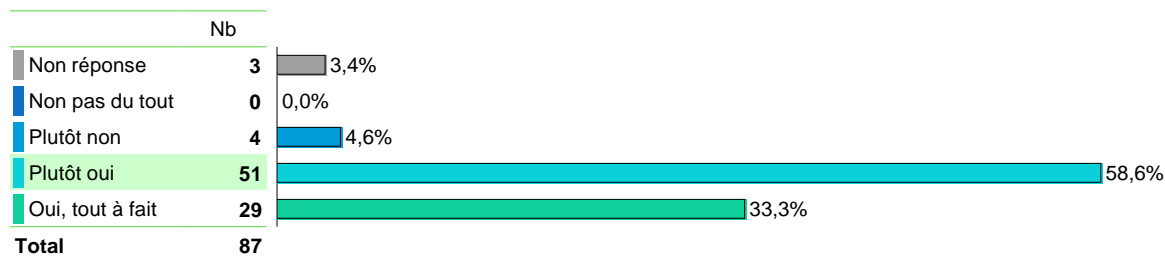
Taux de réponse : **96,6%**



La grande majorité des secrétaires communaux (91.9%) est satisfaite des informations transmises. Seuls 4.6% des secrétaires communaux ne le sont plutôt pas.

7. Etes-vous satisfait de la qualité de l'information reçue ?

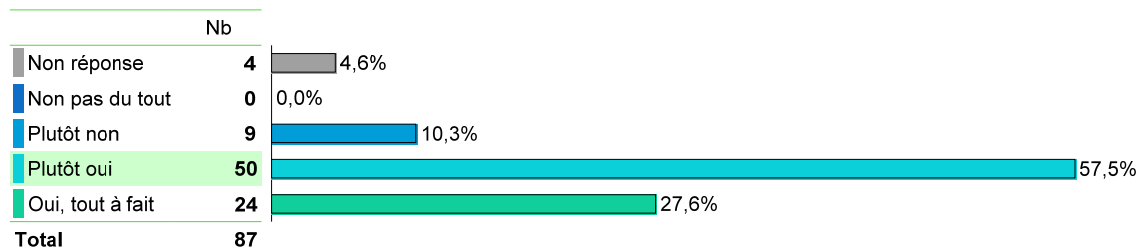
Taux de réponse : **96,6%**



La qualité des informations reçues de la part du SAIC satisfait 91.9% des secrétaires communaux.

8. Etes-vous satisfait de la rapidité de la transmission de l'information ?

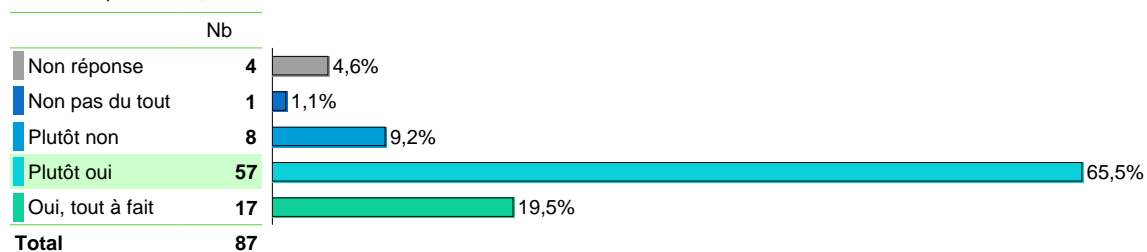
Taux de réponse : **95,4%**



85.1% des secrétaires communaux sont satisfaits de la rapidité de transmission de l'information. Il est à noter que seuls 10.3% ont répondu n'être plutôt pas satisfaits.

9. Considérez-vous l'information mise à votre disposition comme suffisante ?

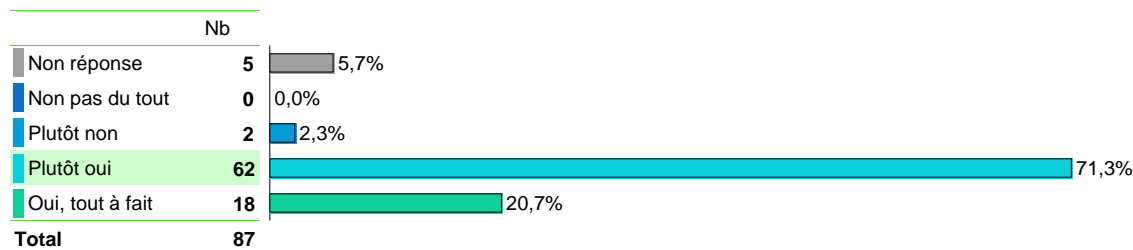
Taux de réponse : **95,4%**



L'information mise à disposition par le SAIC est qualifiée de suffisante par 85% des secrétaires communaux. 9.2% n'en sont plutôt pas satisfaits et 1.1% n'en est pas du tout satisfaits.

10. Jugez-vous utile l'information transmise ?

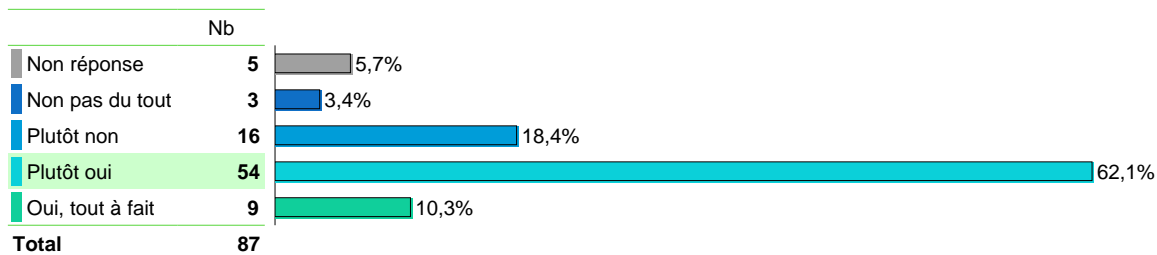
Taux de réponse : **94,3%**



92% des secrétaires communaux estiment que les informations transmises par le SAIC sont utiles.

11. Jugez-vous la qualité du site internet du SAIC satisfaisante ?

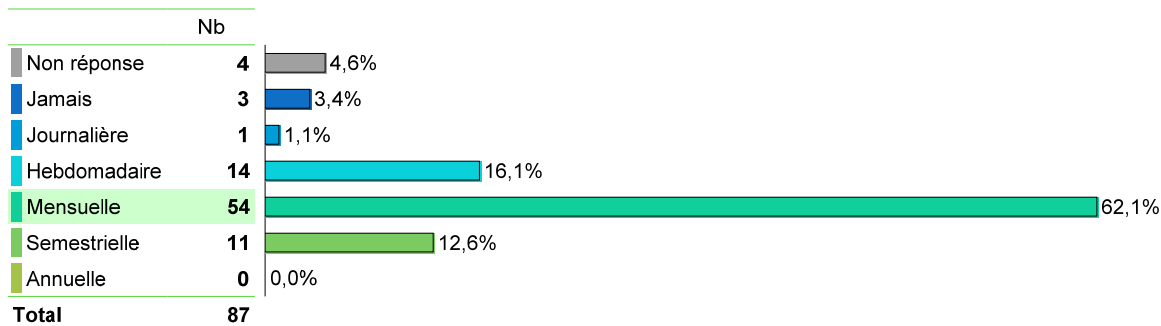
Taux de réponse : **94,3%**



Les secrétaires communaux sont globalement satisfaits de la qualité du site internet du SAIC. En effet, 72.4% des secrétaires communaux ont indiqué être satisfaits de celle-ci, 18.4% n'en sont plutôt pas satisfaits et 3.4% n'en sont pas satisfaits du tout.

12. Quelle est la fréquence de vos visites sur le site internet du SAIC ?

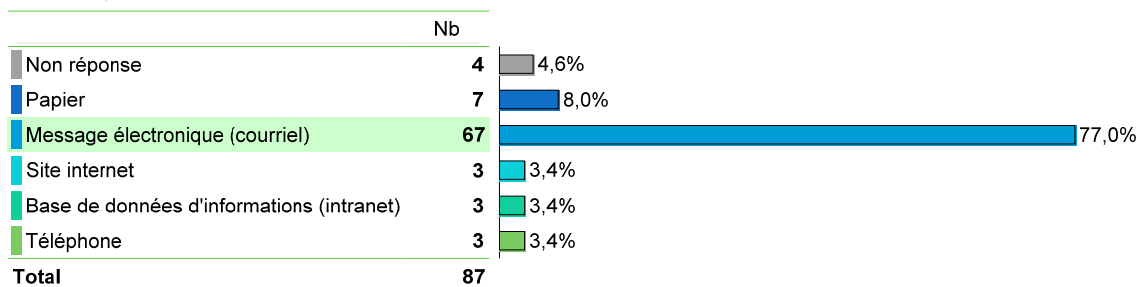
Taux de réponse : **95,4%**



Le site internet du SAIC est majoritairement (62.1%) visité de manière mensuelle par les secrétaires communaux. 16.1% des secrétaires communaux le visitent de manière hebdomadaire.

13. Sous quelle forme préférez-vous obtenir une information ?

Taux de réponse : **95,4%**

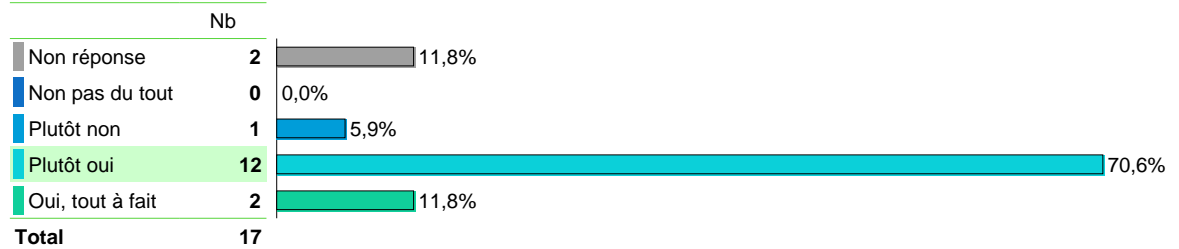


77% des secrétaires communaux souhaitent recevoir les informations par e-mail. 8% préféreraient obtenir les informations sous forme de papier.

4.1.3 Services techniques communaux

2. Etes-vous globalement satisfait de vos relations avec le SAIC ?

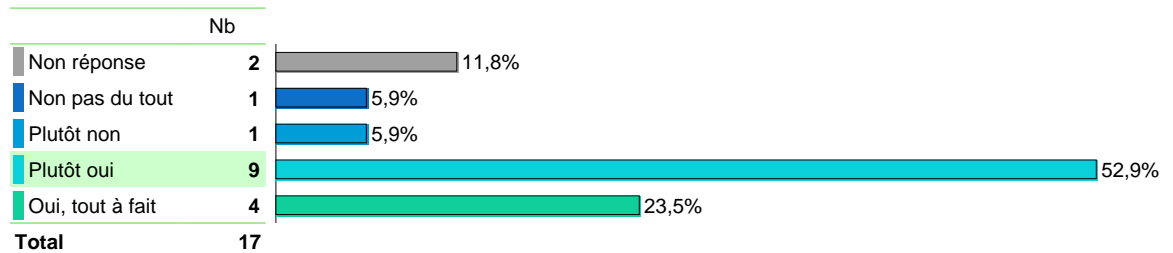
Taux de réponse : **88,2%**



82.4% des responsables des services techniques communaux sont globalement satisfaits de leurs relations avec le SAIC. 5.9% ne le sont plutôt pas et 11.8% n'ont pas souhaité répondre à cette question.

3. Etes-vous globalement satisfait de l'aide fournie par le SAIC ?

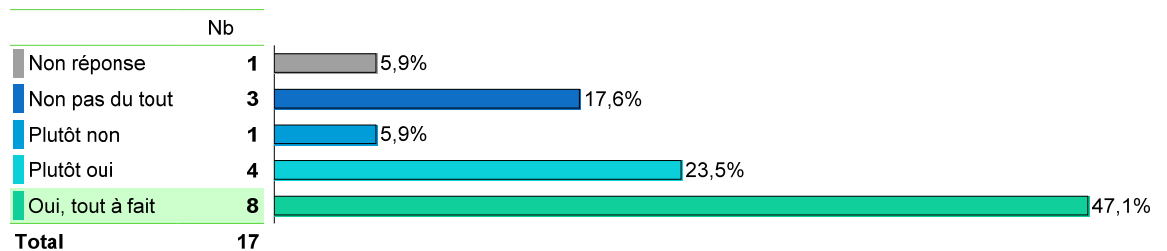
Taux de réponse : **88,2%**



Majoritairement (76.4%) des responsables des services techniques communaux sont globalement satisfaits par l'aide fournie par le SAIC.

4. Savez-vous à qui vous adresser en cas de problèmes ?

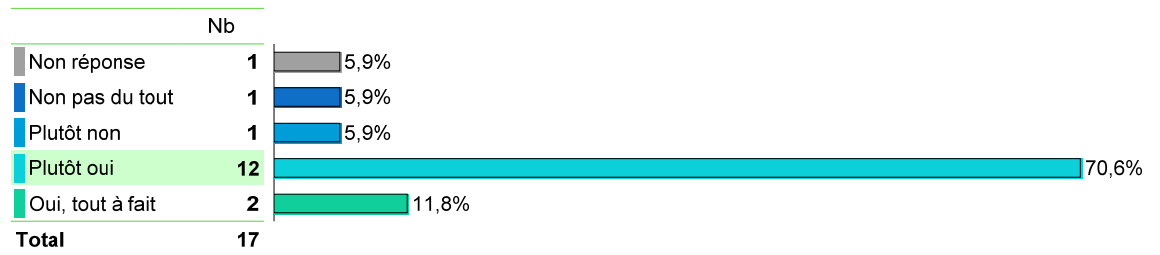
Taux de réponse : **94,1%**



70.6% des responsables des services techniques communaux savent à qui s'adresser en cas de problème. 17.6% ne savent pas du tout à qui s'adresser en cas de problème.

5. En général, savez-vous où rechercher l'information nécessaire ?

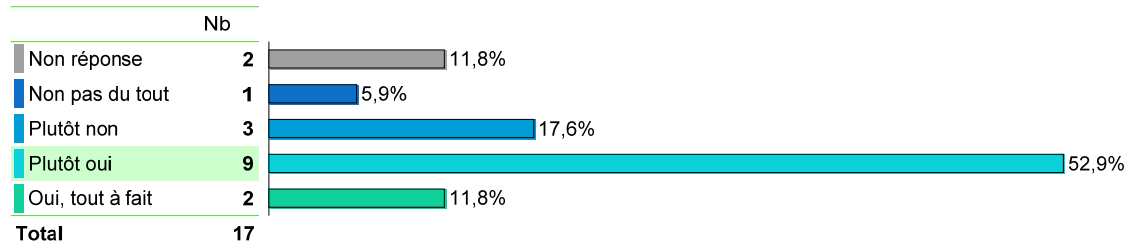
Taux de réponse : **94,1%**



La majorité des responsables des services techniques communaux (82.4%) sait où rechercher les informations dont elle a besoin.

6. Etes-vous globalement satisfait de l'information transmise ?

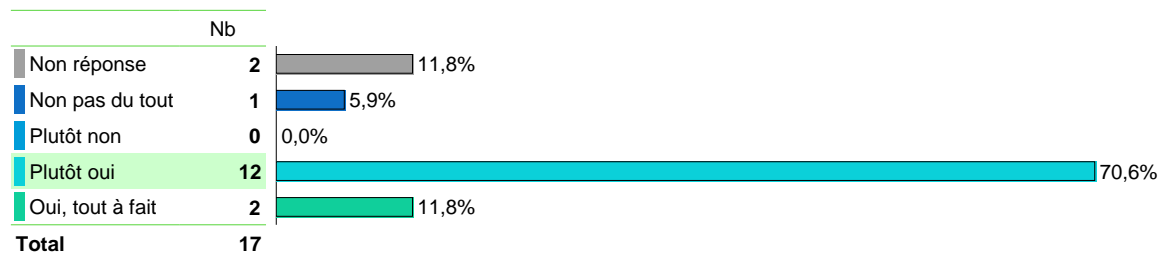
Taux de réponse : **88,2%**



64.7% des responsables des services techniques communaux sont globalement satisfaits des informations qui leur sont transmises. 17.6% ne le sont plutôt pas et 5.9% ne le sont pas du tout. Il est à noter que 11.8% des responsables des services techniques communaux n'ont pas répondu à cette question.

7. Etes-vous satisfait de la qualité de l'information reçue ?

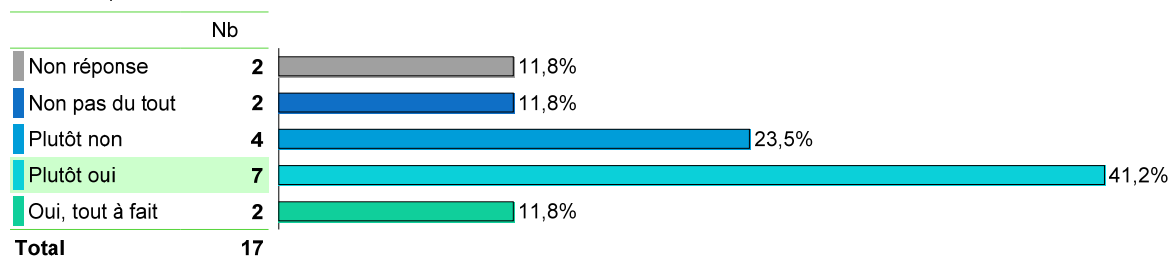
Taux de réponse : **88,2%**



La qualité de l'information transmise aux responsables des services techniques communaux est jugée satisfaisante par 82.4% de ceux-ci. 5.9% ne le sont pas du tout et 11.8% n'ont pas souhaité répondre à cette question.

8. Etes-vous satisfait de la rapidité de la transmission de l'information ?

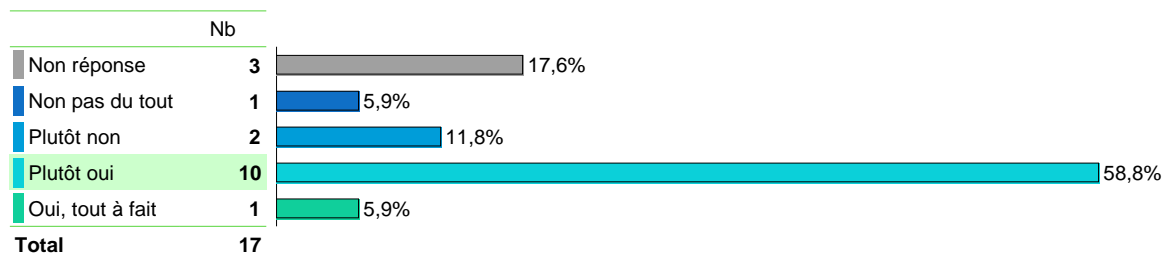
Taux de réponse : **88,2%**



53% des responsables des services techniques communaux se disent satisfaits de la rapidité de transmission d'informations de la part du SAIC. 23.5% sont plutôt insatisfaits et 11.8% n'en sont pas du tout satisfaits.

9. Considérez-vous l'information mise à votre disposition comme suffisante ?

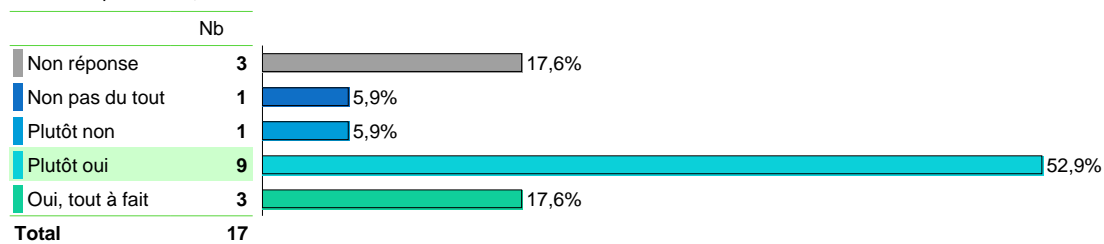
Taux de réponse : **82,4%**



Les responsables des services techniques communaux considèrent que les informations mise à leur disposition sont suffisantes (64.7%). Il est à noter que 17.6% d'entre eux n'ont pas souhaité répondre à cette question.

10. Jugez-vous utile l'information transmise ?

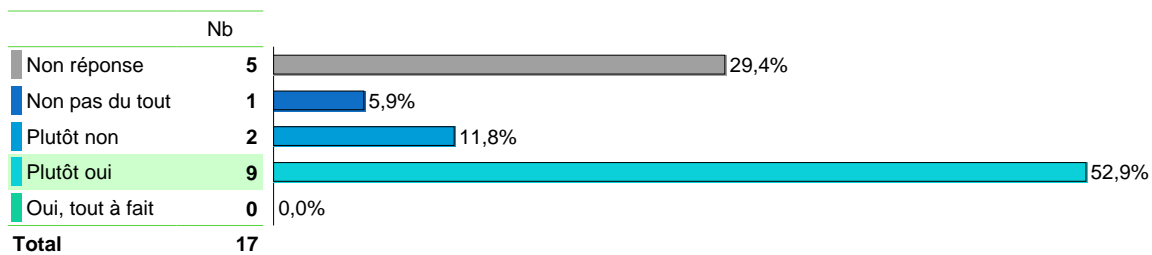
Taux de réponse : **82,4%**



Les informations transmises sont jugées utiles par 70.5% des responsables des services techniques communaux.

11. Jugez-vous la qualité du site internet du SAIC satisfaisante ?

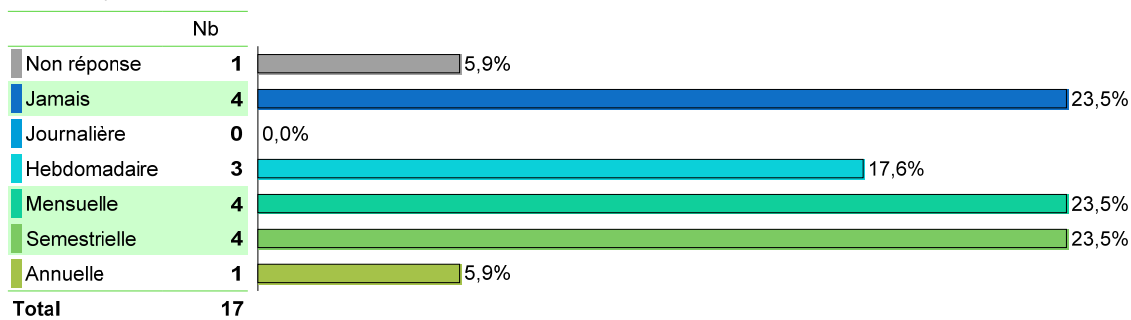
Taux de réponse : **70,6%**



52.9% des responsables des services techniques communaux estiment que la qualité du site internet du SAIC est satisfaisante, alors 17.7% indiquent que le site internet du SAIC est de qualité insatisfaisante. Il est à noter que 29.4% des responsables des services techniques communaux n'ont pas souhaité répondre à cette question.

12. Quelle est la fréquence de vos visites sur le site internet du SAIC ?

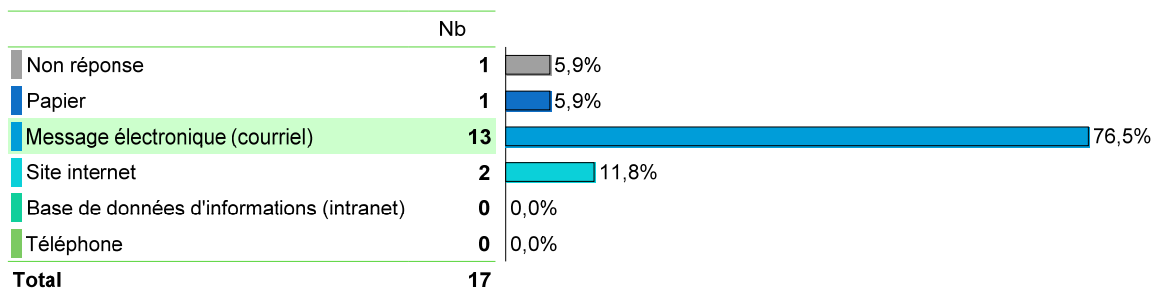
Taux de réponse : **94,1%**



23.5% des responsables des services techniques communaux consultent de manière mensuelle le site internet du SAIC. Il s'agit de la même proportion des responsables des services techniques communaux qui ne consultent jamais le site internet du SAIC ou qui le visitent de manière semestrielle.

13. Sous quelle forme préférez-vous obtenir une information ?

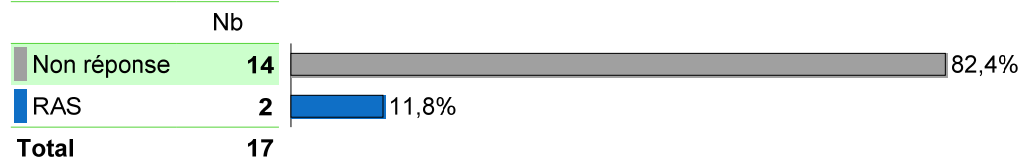
Taux de réponse : **94,1%**



La majorité des responsables des services techniques communaux (76.5%) préfèrent obtenir les informations par messagerie électronique. 11.8% d'entre eux préfèrent les trouver sur le site internet du SAIC.

14. Quelles sont les informations que vous souhaiteriez obtenir et que vous n'avez pas ?

Taux de réponse : 17,6%



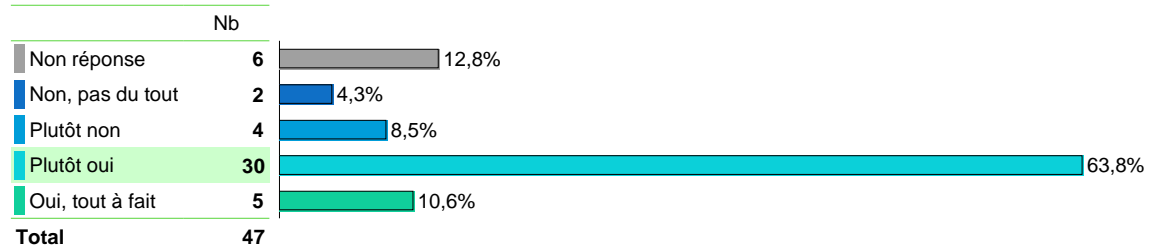
Les responsables des services techniques communaux ne souhaitent pas obtenir davantage d'informations.

4.2 Traitement des recours

4.2.1 Présidents de commune

99. Etes-vous globalement satisfait de la manière dont le SAIC instruit les recours ?

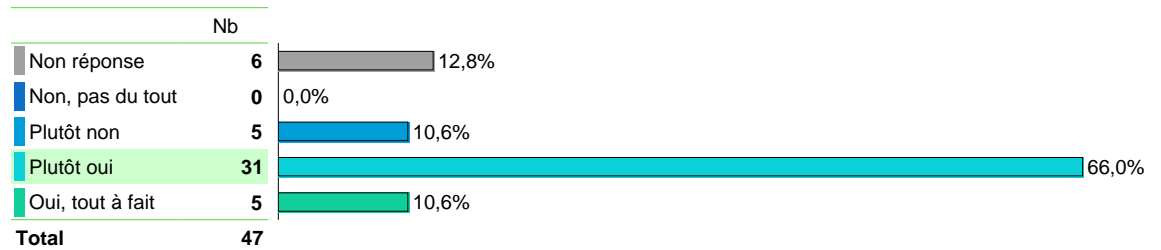
Taux de réponse : **87,2%**



74.4% des présidents sont satisfaits de la manière dont le SAIC instruit les recours. 8.5% des présidents ont répondu « plutôt non » et 4.3% « non, pas du tout ».

100. Les actes d'instruction du SAIC sont-ils clairs et compréhensibles ?

Taux de réponse : **87,2%**



Les actes d'instructions sont qualifiés de clairs et compréhensibles par 76.6% des présidents. Aucun président n'a indiqué que ceux-ci ne sont ni clairs ni compréhensibles.

101. Les décisions du Conseil d'Etat sur les recours instruits par le SAIC sont-elles claires et compréhensibles ?

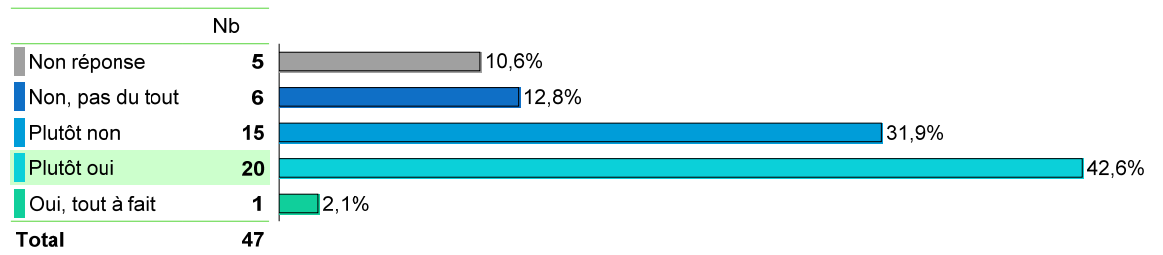
Taux de réponse : **89,4%**



83% des présidents estiment que les décisions du Conseil d'Etat sur les recours instruits pas le SAIC sont claires et compréhensibles. Seuls 6.4% estiment qu'elles ne le sont « plutôt pas ».

102. Estimez-vous que les délais de traitement sont adéquats ?

Taux de réponse : **89,4%**

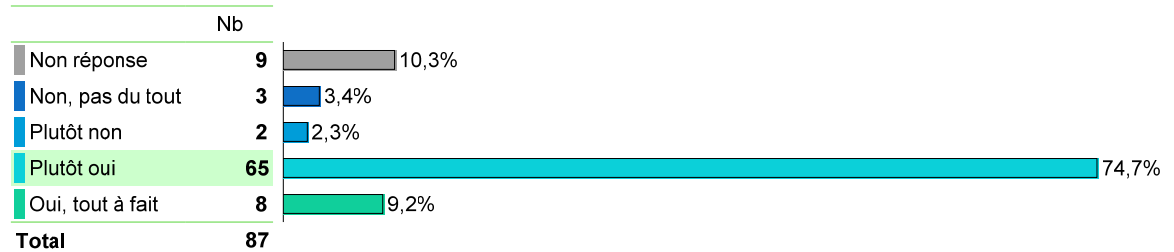


Parmi les présidents ayant répondu à cette question, 50% estiment que les délais de traitement des recours sont adéquats et 50% estiment qu'ils ne le sont pas.

4.2.2 Secrétaires communaux

99. Etes-vous globalement satisfait de la manière dont le SAIC instruit les recours ?

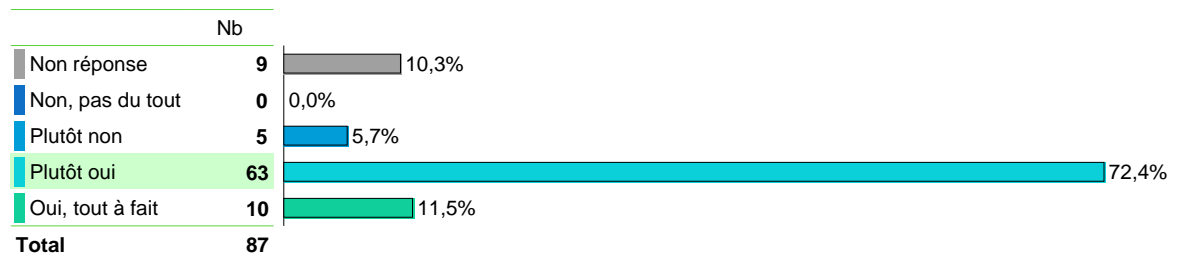
Taux de réponse : **89,7%**



83.9% des secrétaires communaux sont globalement satisfaits de la manière dont le SAIC instruit les recours. 2.3% ne le sont plutôt pas et 3.4% ne le sont pas du tout.

100. Les actes d’instruction du SAIC sont-ils clairs et compréhensibles ?

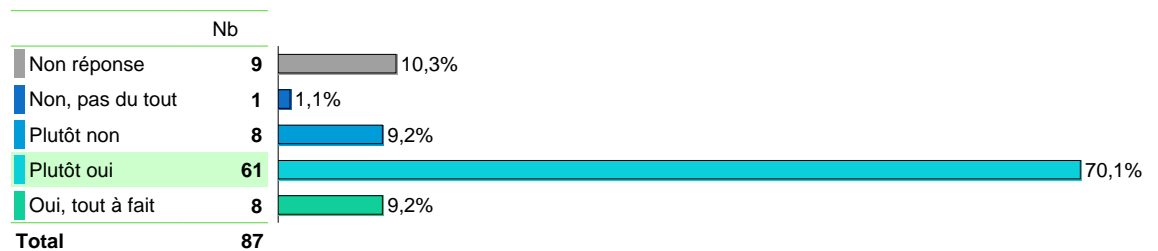
Taux de réponse : **89,7%**



Les actes d’instruction réalisés par le SAIC sont qualifiés de clairs et compréhensibles par 83.9% des secrétaires communaux. Seuls 5.7% de ces derniers estiment qu’ils ne sont plutôt pas clairs et pas compréhensibles.

101. Les décisions du Conseil d’Etat sur les recours instruits par le SAIC sont-elles claires et compréhensibles ?

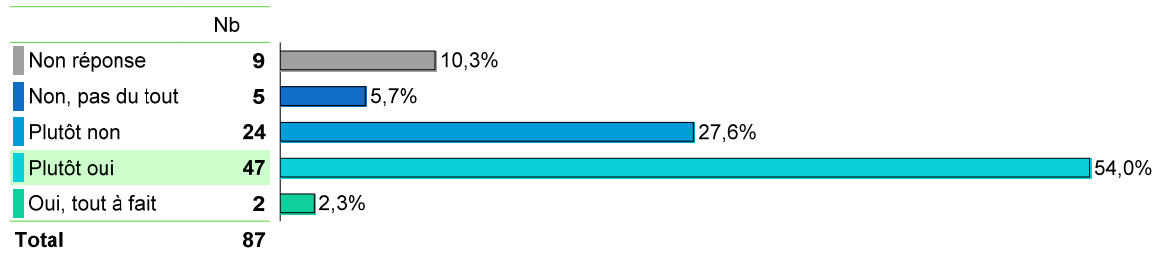
Taux de réponse : **89,7%**



79.3% des secrétaires communaux estiment que les décisions du Conseil d’Etat sur les recours instruits par le SAIC sont claires et compréhensibles.

102. Estimez-vous que les délais de traitement sont adéquats ?

Taux de réponse : **89,7%**

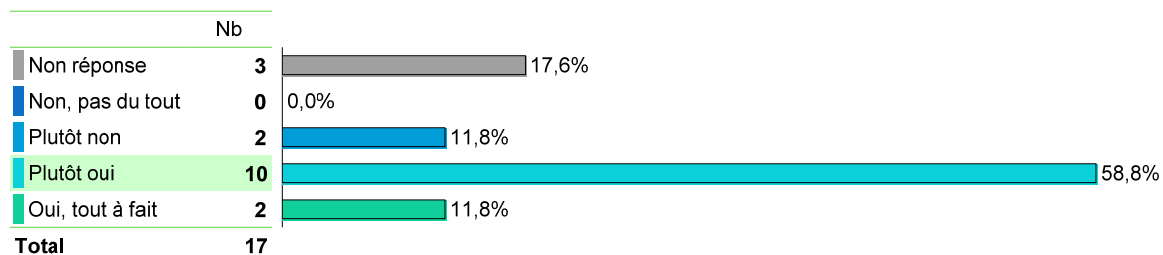


Les délais de traitement des recours satisfont 56.3% des secrétaires communaux. 27.6% des secrétaires communaux n'en sont plutôt pas satisfaits et 5.7% n'en sont pas du tout satisfaits.

4.2.3 Services techniques communaux

99. Etes-vous globalement satisfait de la manière dont le SAIC instruit les recours ?

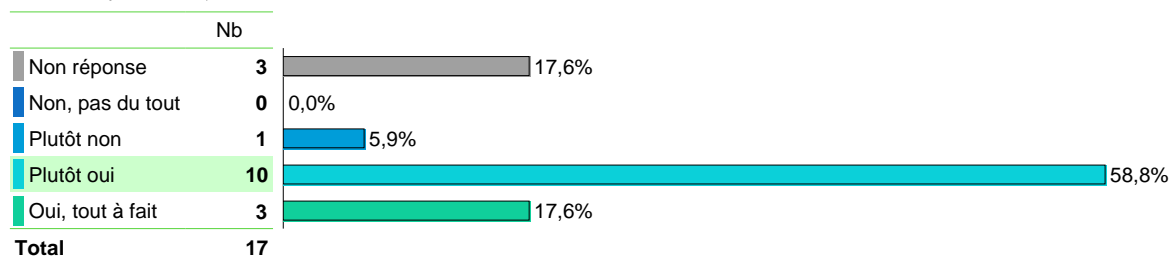
Taux de réponse : **82,4%**



70.6% des responsables des services techniques communaux sont satisfaits de la manière dont le SAIC instruit les recours. 11.8% ne le sont plutôt pas et 17.6% n'ont pas souhaité répondre à cette question.

100. Les actes d'instruction du SAIC sont-ils clairs et compréhensibles ?

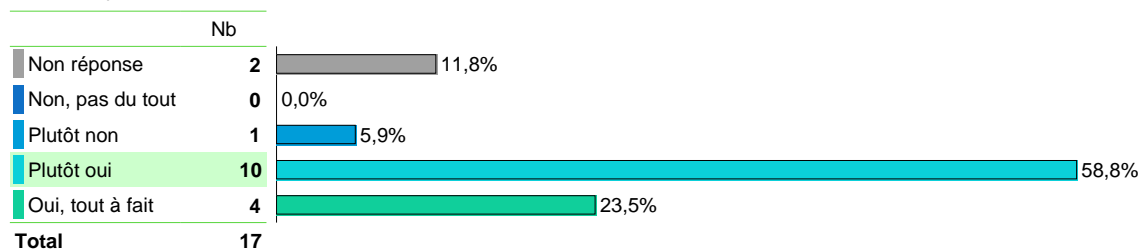
Taux de réponse : **82,4%**



La majorité des responsables des services techniques communaux (76.4%) trouvent que les actes d'instruction du SAIC sont clairs et compréhensibles. Il est à noter que 17.6% des responsables des services techniques communaux n'ont pas souhaité répondre à cette question.

101. Les décisions du Conseil d'Etat sur les recours instruits par le SAIC sont-elles claires et compréhensibles ?

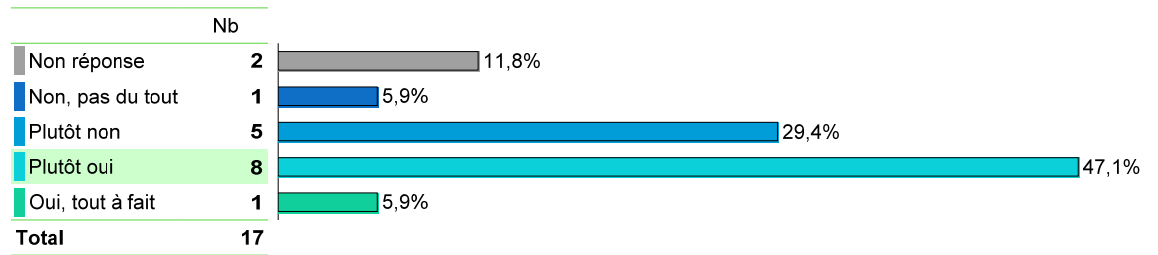
Taux de réponse : **88,2%**



82.3% des responsables des services techniques communaux estiment que les décisions du Conseil d'Etat sur les recours instruits par le SAIC sont claires et compréhensibles.

102. Estimez-vous que les délais de traitement sont adéquats ?

Taux de réponse : **88,2%**



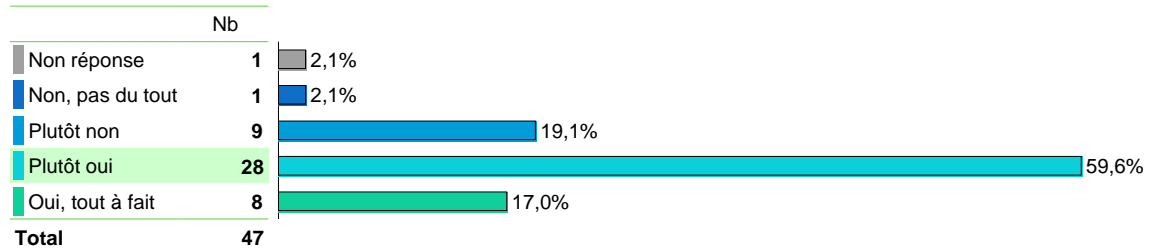
Les responsables des services techniques communaux estiment à 53% que le délai de traitement des recours est satisfaisant, alors que 35.3% trouvent ce délai inadéquat.

4.3 Procédures d'homologation

4.3.1 Présidents de commune

103. Êtes-vous globalement satisfait du rôle de coordination assumé par le SAIC, notamment dans la récolte des préavis des différents Services métiers ?

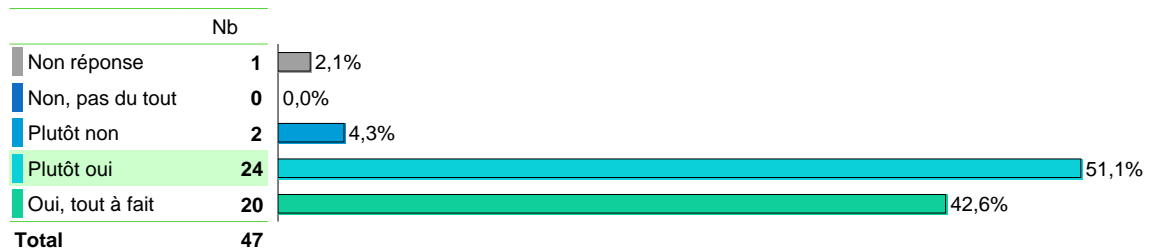
Taux de réponse : 97,9%



76.6% des présidents sont globalement satisfaits du rôle de coordinateur du SAIC dans la récolte des préavis des différents services métiers. 19.1% ne le sont « plutôt pas » et 2.1% ne le sont pas du tout.

104. Utilisez-vous la possibilité de l'examen préalable des règlements avant de les soumettre à l'assemblée primaire/au conseil général ?

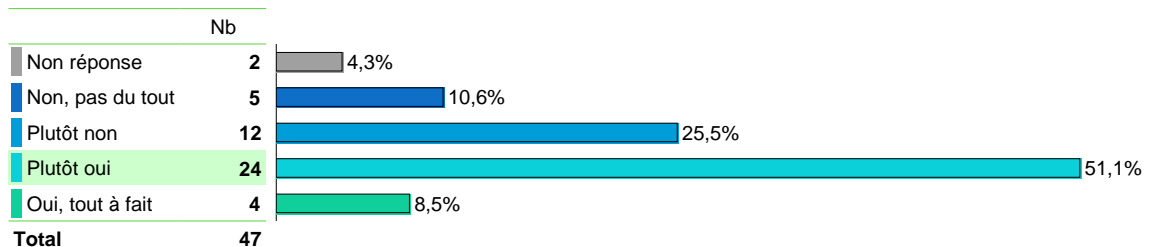
Taux de réponse : 97,9%



La majorité des présidents (93.7%) utilisent la possibilité de l'examen préalable des règlements avant de les soumettre à l'assemblée primaire / au conseil général. 4.3% ont indiqué plutôt ne pas le faire.

105. Estimez-vous adéquats les délais dans lesquels les décisions d'homologation sont rendues après réception des préavis des services métiers ?

Taux de réponse : 95,7%

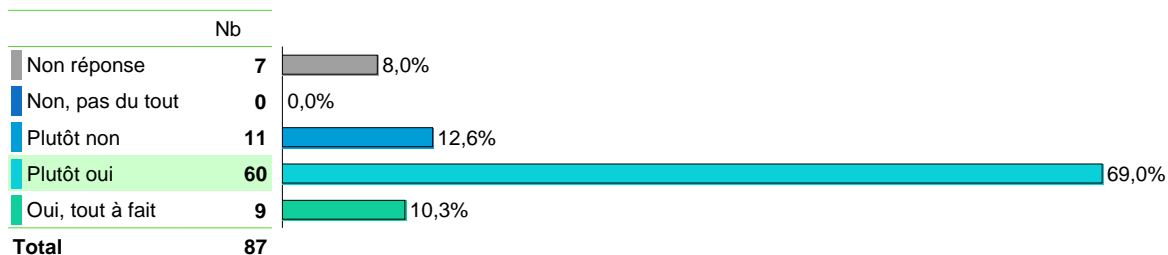


Le délai des décisions d'homologation rendues après réception du préavis des services métiers satisfait 59.6 % des présidents de commune. 25.5% en sont plutôt insatisfaits et 10.6% n'en sont pas satisfaits du tout.

4.3.2 Secrétaires communaux

103. Êtes-vous globalement satisfait du rôle de coordination assumé par le SAIC, notamment dans la récolte des préavis des différents Services métiers ?

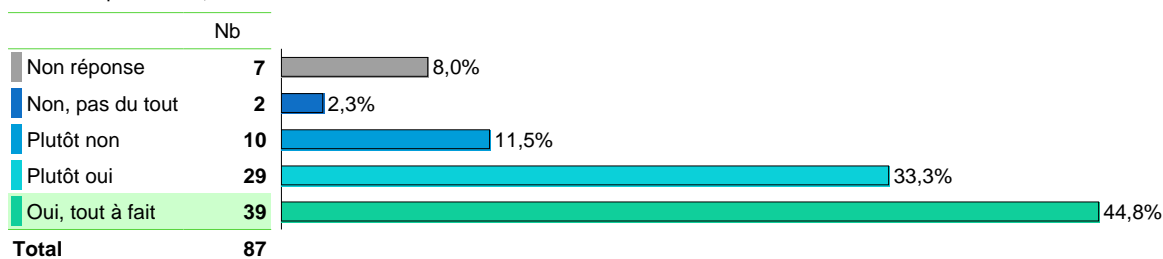
Taux de réponse : **92,0%**



La majorité des secrétaires communaux (79.3%) sont globalement satisfaits du rôle de coordination assumé par le SAIC. 12.6% ne le sont plutôt pas.

104. Utilisez-vous la possibilité de l'examen préalable des règlements avant de les soumettre à l'assemblée primaire/au conseil général ?

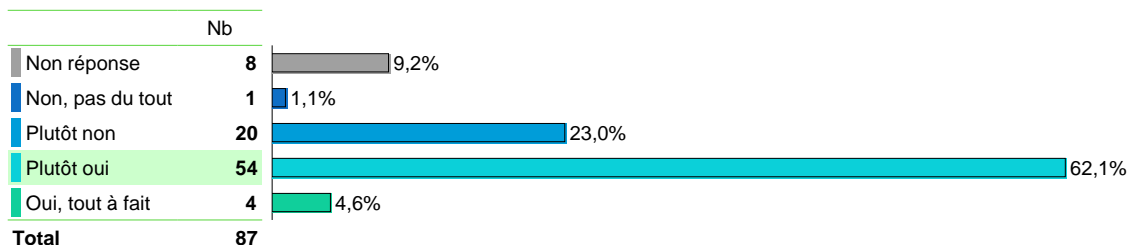
Taux de réponse : **92,0%**



La possibilité de l'examen préalable des règlements avant de les soumettre à l'assemblée primaire / au conseil général est utilisée par 78.1% des secrétaires communaux. Il est à préciser que 2.3% n'utilisent pas du tout cette possibilité.

105. Estimez-vous adéquats les délais dans lesquels les décisions d'homologation sont rendues après réception des préavis des services métiers ?

Taux de réponse : **90,8%**

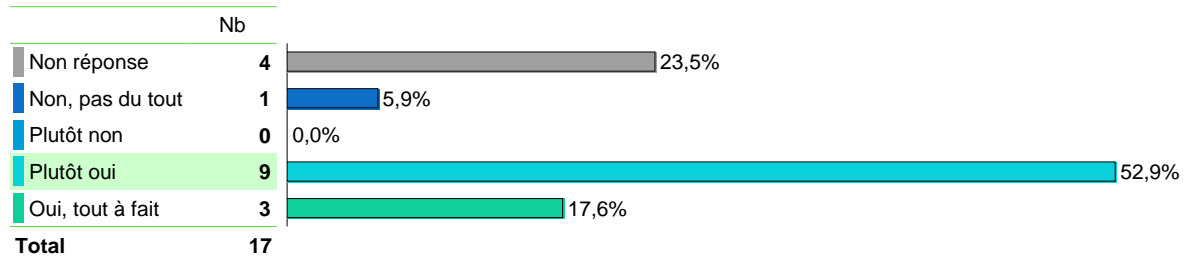


66.7% des secrétaires communaux estiment que les délais dans lesquels les décisions d'homologation sont rendues après réception des préavis des services métiers sont adéquats. 23% des secrétaires communaux ne sont plutôt pas satisfaits de ces délais.

4.3.3 Services techniques communaux

103. Êtes-vous globalement satisfait du rôle de coordination assumé par le SAIC, notamment dans la récolte des préavis des différents Services métiers ?

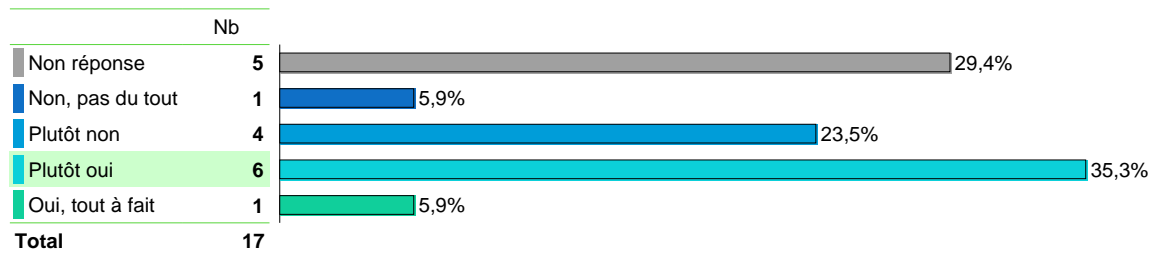
Taux de réponse : **76,5%**



70.5% des responsables des services techniques communaux sont globalement satisfaits du rôle de coordination assumé par le SAIC, notamment dans la récolte des préavis des différents services métiers. Il est à noter que 5.9% n'en sont pas du tout satisfaits et que 23.5% n'ont pas souhaité répondre à cette question.

104. Utilisez-vous la possibilité de l'examen préalable des règlements avant de les soumettre à l'assemblée primaire/au conseil général ?

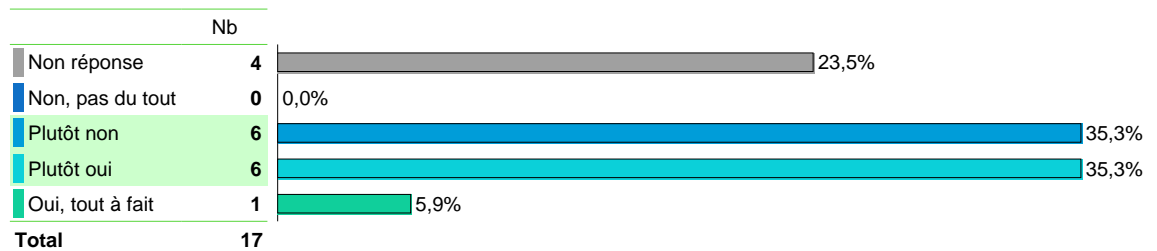
Taux de réponse : **70,6%**



41.2% des responsables des services techniques communaux utilisent la possibilité de l'examen préalable des règlements avant de les soumettre à l'assemblée primaire / au conseil général. 23.5% n'utilisent plutôt pas cette possibilité et 5.9% n'utilisent pas du tout cette possibilité.

105. Estimez-vous adéquats les délais dans lesquels les décisions d'homologation sont rendues après réception des préavis des services métiers ?

Taux de réponse : **76,5%**



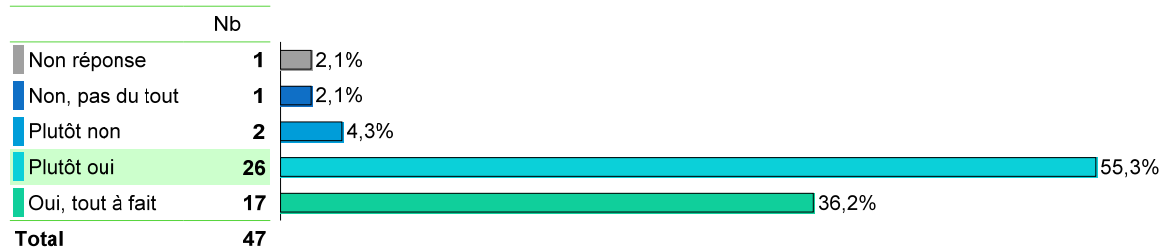
Les responsables techniques des services communaux estiment à 41.2% que les délais dans lesquels les décisions d'homologation sont rendues après réception des préavis des services métiers sont adéquats.

4.4 Votations, élections et démissions

4.4.1 Présidents de commune

106. Êtes-vous satisfait de la manière d'introduire les résultats des votations et élections dans le nouveau programme fourni ?

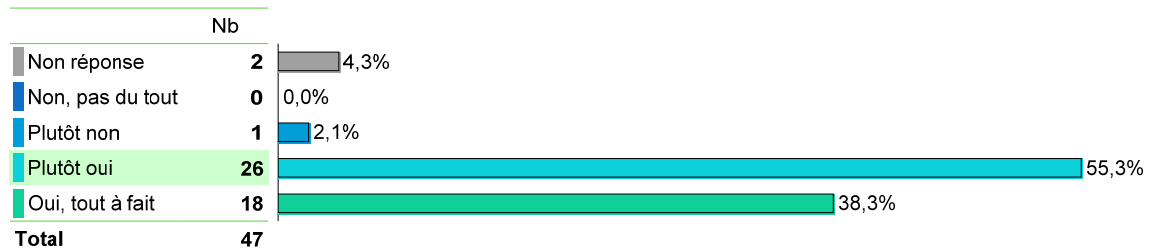
Taux de réponse : 97,9%



91.5% des présidents sont satisfaits de la manière dont les résultats des votations et des élections sont introduits dans le nouveau programme. Seuls 6.4% n'en sont pas satisfaits.

107. Êtes-vous satisfait de la manière dont le SAIC vous transmet aujourd'hui les mots de passe ?

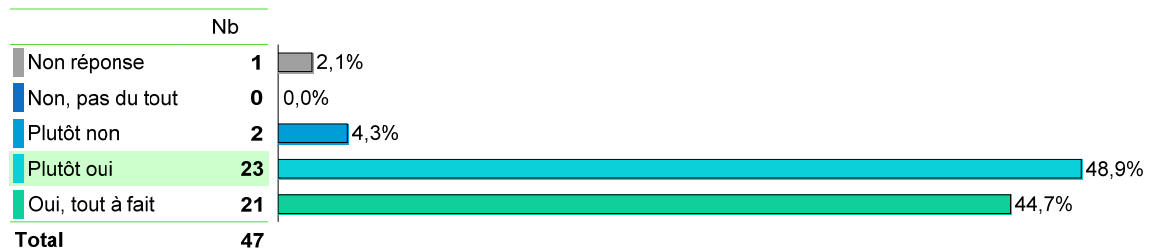
Taux de réponse : 95,7%



La manière dont est transmis le mot de passe satisfait 93.6% des présidents de commune.

108. L'idée de vous transmettre exclusivement par mail tous les documents possibles vous convient-elle ?

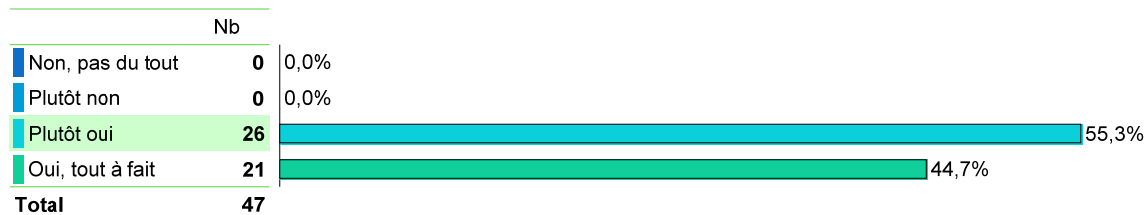
Taux de réponse : 97,9%



93.6% des présidents de commune sont ouverts à l'idée de recevoir exclusivement par e-mail les documents. 4.3% ont répondu « plutôt non ».

109. De votre point de vue, les informations relatives au déroulement des votations et élections sont-elles pertinentes ?

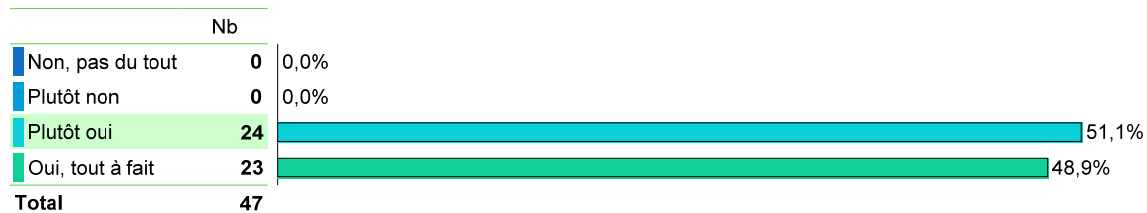
Taux de réponse : 100,0%



La totalité des présidents estiment que les formations relatives au déroulement des votations et des élections sont pertinentes.

110. De votre point de vue, les informations relatives au déroulement des votations et élections sont-elles suffisantes ?

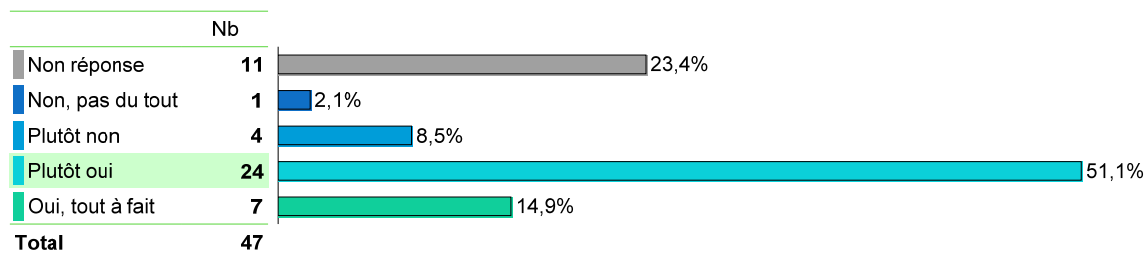
Taux de réponse : 100,0%



La totalité des présidents jugent que les informations relatives au déroulement des votations et des élections sont suffisantes.

111. Le traitement des démissions des élus communaux se fait-il de manière adéquate, quant au fond ?

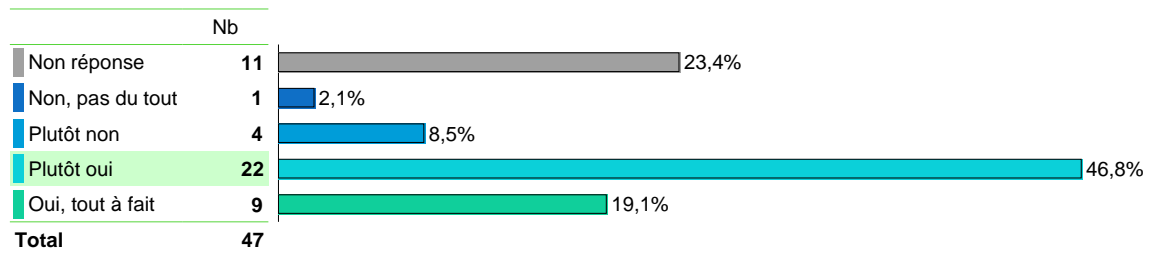
Taux de réponse : 76,6%



66% des présidents de commune estiment que le traitement des démissions des élus communaux se fait de manière adéquate quant au fond. 8.5% ont répondu « plutôt non » et 2.1% ont répondu « non, pas du tout ». Il est à préciser que 23.4% des présidents n'ont pas souhaité se prononcer sur cette question.

112. Le traitement des démissions des élus communaux se fait-il de manière adéquate, quant au délai ?

Taux de réponse : **76,6%**



Au niveau du délai de traitement des admissions des élus communaux, 65.9% en sont satisfaits. 8.5% ont répondu « plutôt non » et 2.1% ont répondu « non, pas du tout ». Il est à préciser que 23.4% des présidents n'ont pas souhaité se prononcer sur cette question.

113. Souhaitez-vous que des formations soient mises en place à l'avenir ?

Taux de réponse : **83,0%**



76.6% des présidents ne souhaitent pas que des formations concernant les votations, les élections et les démissions soient mises en place. En effet, 6.4% se sont prononcés en faveur de ces formations et 17% n'ont pas fourni de réponse.

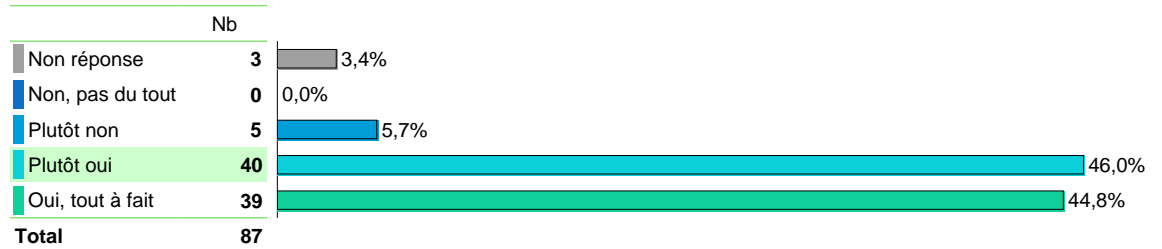
Parmi les 3 présidents ayant indiqué souhaiter qu'une formation soit mise en place, un seul a répondu à la question « Lesquelles » :

- De manière générale

4.4.2 Secrétaires communaux

106. Êtes-vous satisfait de la manière d'introduire les résultats des votations et élections dans le nouveau programme fourni ?

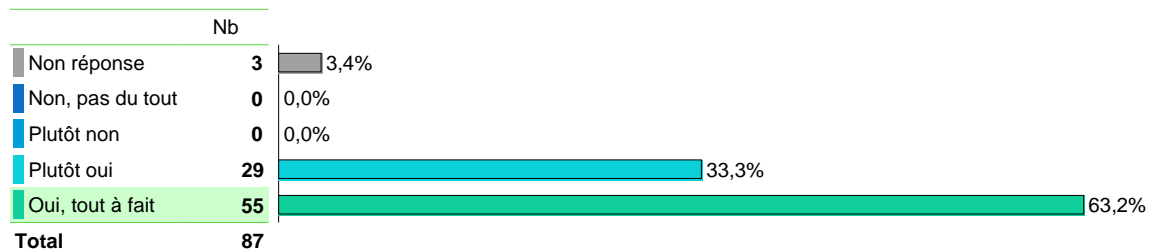
Taux de réponse : **96,6%**



90.8% des secrétaires communaux sont satisfaits de la manière d'introduire les résultats des votations et des élections dans le nouveau programme. 5.7% n'en sont plutôt pas satisfaits.

107. Êtes-vous satisfait de la manière dont le SAIC vous transmet aujourd'hui les mots de passe ?

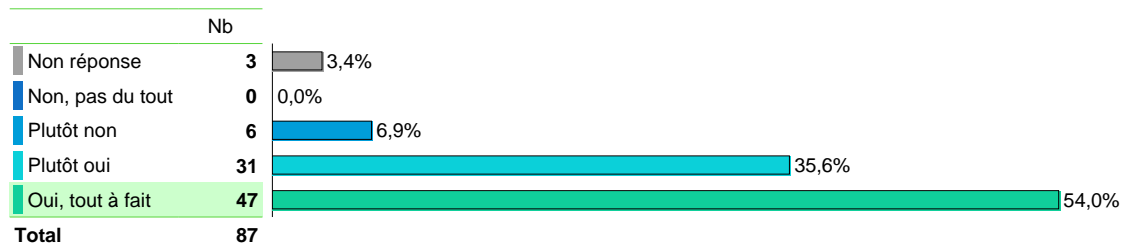
Taux de réponse : **96,6%**



La totalité des secrétaires communaux ayant répondu à cette question sont satisfaits de la manière de transmission des mots de passe par le SAIC.

108. L'idée de vous transmettre exclusivement par mail tous les documents possibles vous convient-elle ?

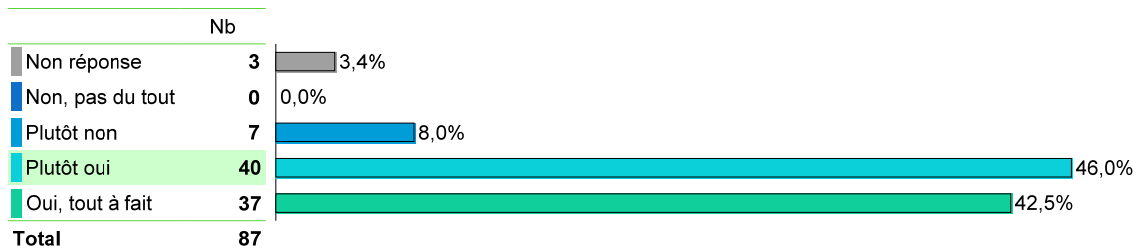
Taux de réponse : **96,6%**



89.6% des secrétaires communaux sont favorables à ce que l'ensemble des documents soient transmis par e-mail. 6.9% ne sont plutôt pas favorables à cette proposition.

109. De votre point de vue, les informations relatives au déroulement des votations et élections sont-elles pertinentes ?

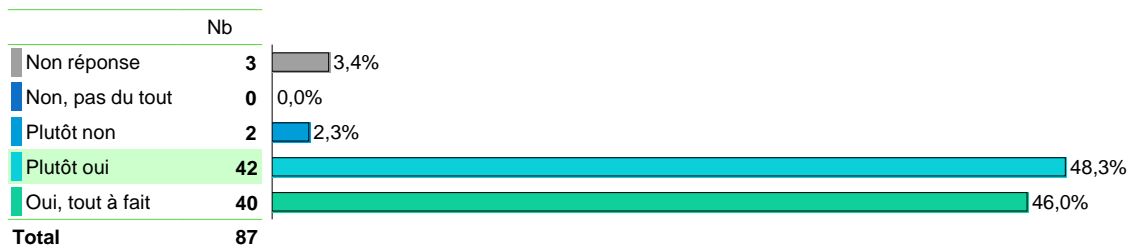
Taux de réponse : **96,6%**



Du point de vue de la majorité des secrétaires communaux (88.5%), les informations relatives au déroulement des votations et élections sont pertinentes. 8% trouvent cet élément plutôt non pertinent et 3.4% n'ont pas souhaité répondre à cette question.

110. De votre point de vue, les informations relatives au déroulement des votations et élections sont-elles suffisantes ?

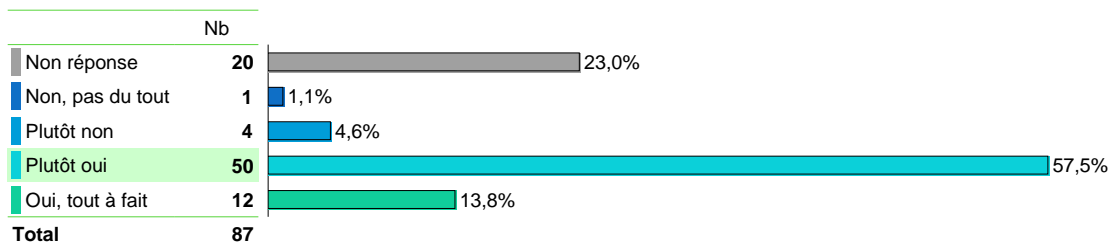
Taux de réponse : **96,6%**



94.3% des secrétaires communaux estiment que les informations relatives au déroulement des votations et élections sont suffisantes.

111. Le traitement des démissions des élus communaux se fait-il de manière adéquate, quant au fond ?

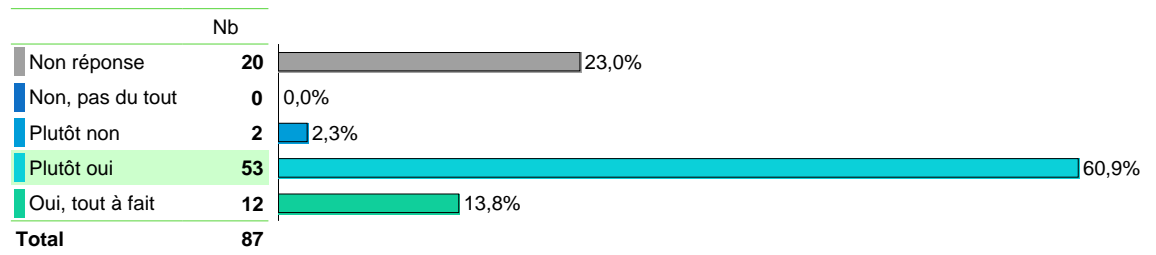
Taux de réponse : **77,0%**



71.3% des secrétaires communaux estiment que le traitement des démissions des élus communaux se fait de manière adéquate. 4.6% n'en sont plutôt pas satisfaits et 1.1% n'en est pas satisfait du tout. Il est à noter que 23% des secrétaires communaux n'ont pas souhaité répondre à cette question.

112. Le traitement des démissions des élus communaux se fait-il de manière adéquate, quant au délai ?

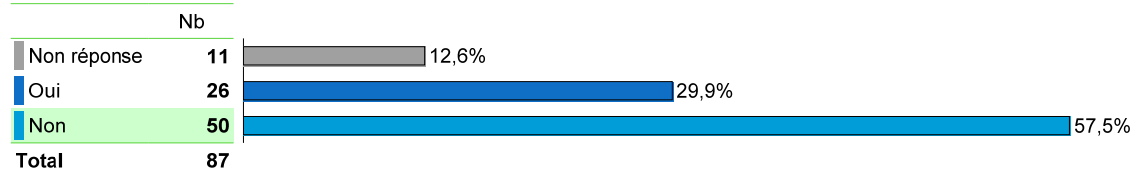
Taux de réponse : **77,0%**



Au niveau du délai de traitement des démissions des élus communaux, 74.7% des secrétaires communaux estiment que le délai est adéquat. Précisons que 23% des secrétaires communaux n'ont pas souhaité répondre à cette question

113. Souhaitez-vous que des formations soient mises en place à l'avenir ?

Taux de réponse : **87,4%**



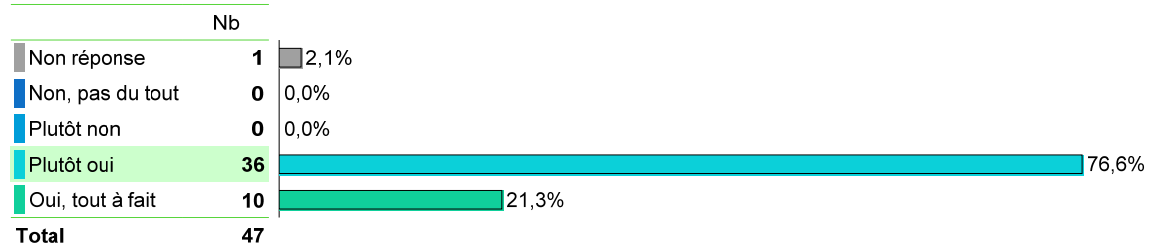
57.5% des secrétaires communaux ne souhaitent pas que des formations soient mises en place, alors 29.9% d'entre eux y sont favorables.

4.5 Finances communales

4.5.1 Présidents de commune

25. Considérez-vous l'information mise à votre disposition comme suffisante ?

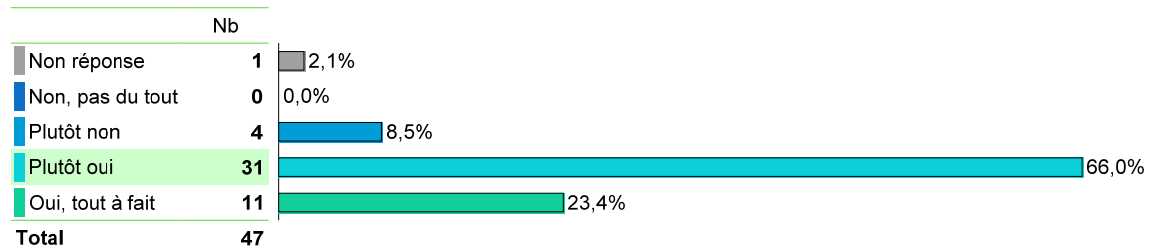
Taux de réponse : 97,9%



97.9% des présidents de commune estiment que l'information transmise au niveau des finances communales est satisfaisante. 2.1% des présidents n'ont pas souhaité répondre à cette question.

26. Estimez-vous être suffisamment informé quant aux bases légales ?

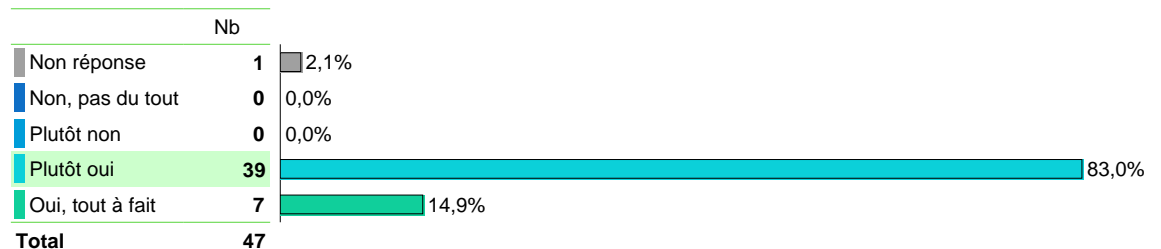
Taux de réponse : 97,9%



La majorité (89.4%) des présidents estime être suffisamment informée sur les bases légales. 8.5% des présidents pensent ne pas être suffisamment informés à ce sujet et 2.1% n'ont pas souhaité répondre à cette question.

27. Jugez-vous utile l'information transmise ?

Taux de réponse : 97,9%



La totalité des présidents (97.9%) ayant répondu indique que les informations transmises concernant les finances communales sont utiles. Il est à noter que 2.1% des présidents n'ont pas souhaité répondre à cette question.

28. Jugez-vous que la qualité de la page internet de la SFC est satisfaisante ?

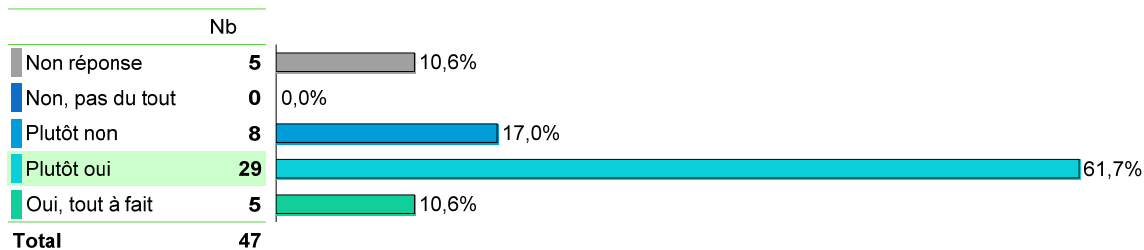
Taux de réponse : **91,5%**



89.4% des répondants sont satisfaits de la qualité de la page internet de la SFC. 2.1% n'en sont pas satisfaits et 8.5% n'ont pas répondu à cette question.

29. Les rapports mis à disposition sur la page internet de la SFC vous sont-ils utiles ?

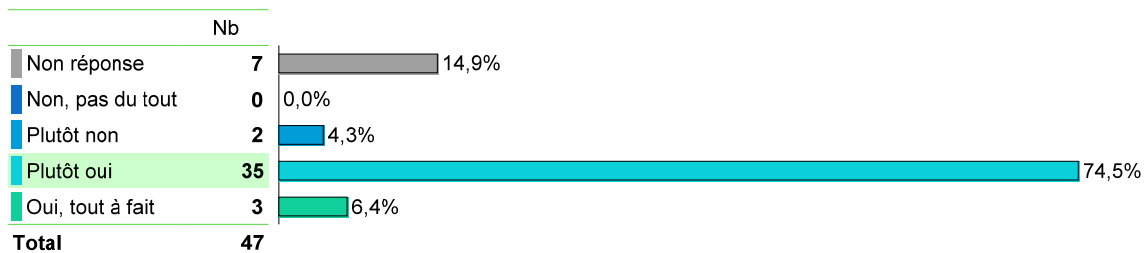
Taux de réponse : **89,4%**



Les rapports mis à disposition sur la page internet de la SFC sont utiles à 72.3% des présidents de commune. 17.0% ont répondu « plutôt non » à cette question. Il est à noter que 10.6% n'ont pas répondu à cette question.

30. La documentation à disposition sur la page internet de la SFC répond-t-elle à vos attentes ?

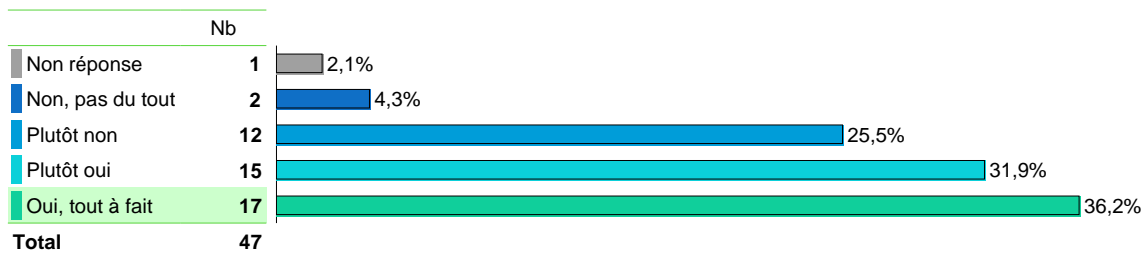
Taux de réponse : **85,1%**



80.9% des présidents estiment que la documentation figurant sur la page internet de la SFC répond à leurs attentes. 4.3% ont indiqué que celle-ci ne répond pas à leurs attentes et 14.9% des répondants n'ont pas souhaité se prononcer sur cette question.

53. Utilisez-vous les indicateurs issus du fichier excel mis à disposition par la SFC ?

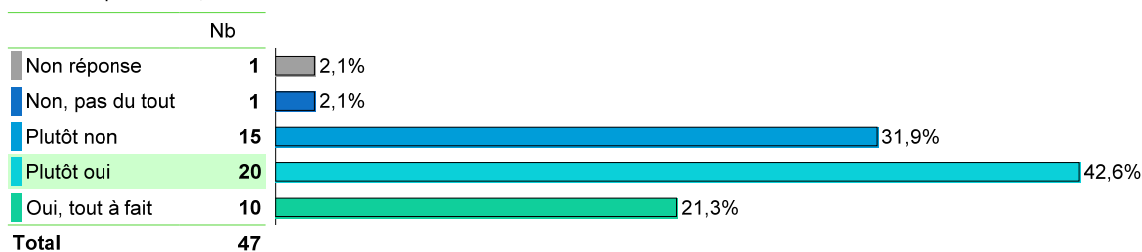
Taux de réponse : **97,9%**



Les indicateurs figurant dans le fichier Excel mis à disposition par la SFC sont utilisés par 68.1% des présidents de commune. 25.5% ont indiqué plutôt ne pas les utiliser et 4.3% ne les utilisent pas du tout.

54. Utilisez-vous les données statistiques à disposition sur le site de la SFC ?

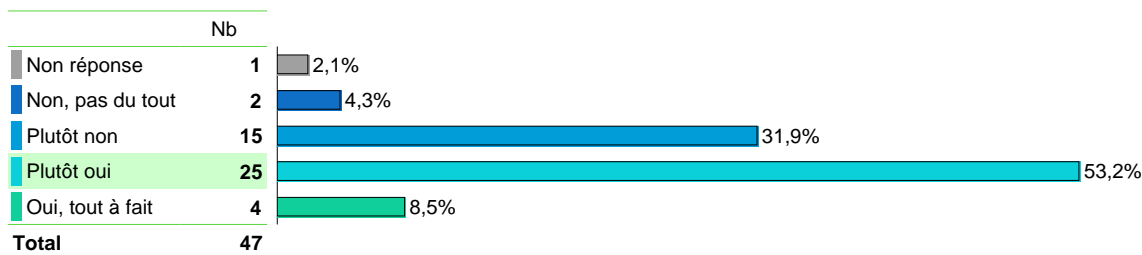
Taux de réponse : **97,9%**



63.9% des présidents de commune utilisent les données statistiques mises à disposition sur le site de la SFC, alors que 34% n'en ont pas l'utilité.

55. Utilisez-vous les publications à disposition sur le site de la SFC ?

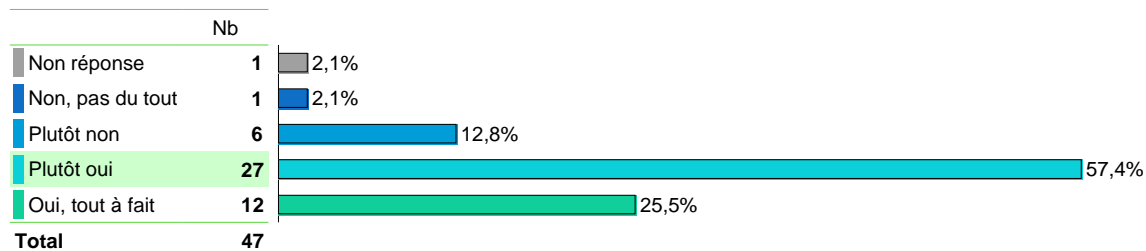
Taux de réponse : **97,9%**



Les publications figurant sur le site de la SFC sont utilisées par 61.7% des présidents. 31.9% les utilisent « plutôt pas » et 4.3% ne les utilisent « pas du tout ».

56. Seriez-vous intéressé à disposer des données statistiques des autres communes valaisannes afin d'effectuer des comparaisons ?

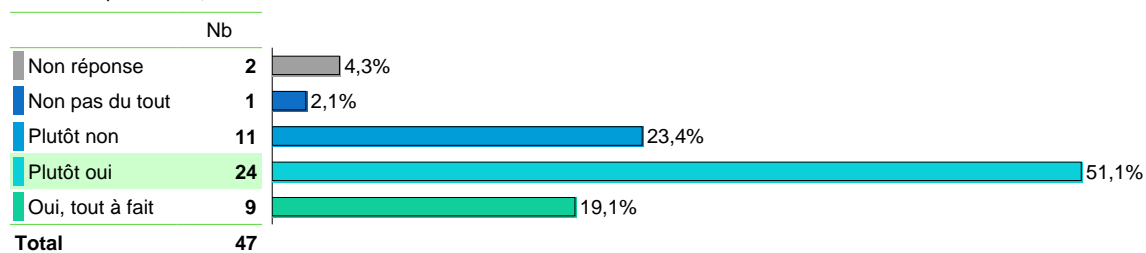
Taux de réponse : **97,9%**



82.9% des présidents de commune sont intéressés à disposer des données statistiques des autres communes valaisannes afin d'effectuer des comparaisons. 12.8% d'entre eux ont répondu « plutôt non » et 2.1% ne sont pas du tout intéressés.

57. Utilisez-vous les données statistiques remises sous forme de tableau excel (commune, district, région, canton) ?

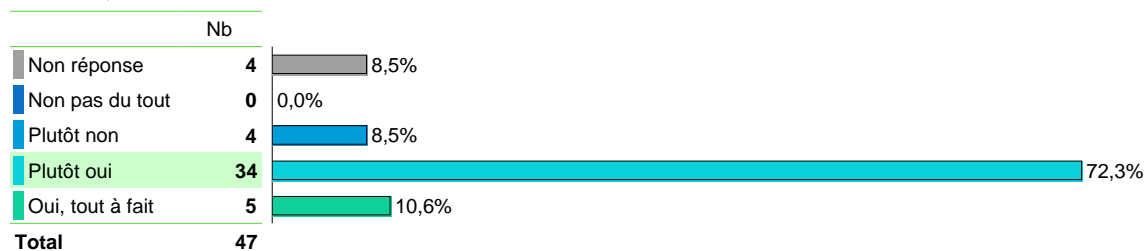
Taux de réponse : **95,7%**



Les données statistiques remises sous forme de tableau Excel sont utilisées par 70.2% des présidents de commune. 23.4% ne les utilisent « plutôt pas » et 2.1 % ne les utilisent « pas du tout ».

58. Jugez-vous les données statistiques satisfaisantes ?

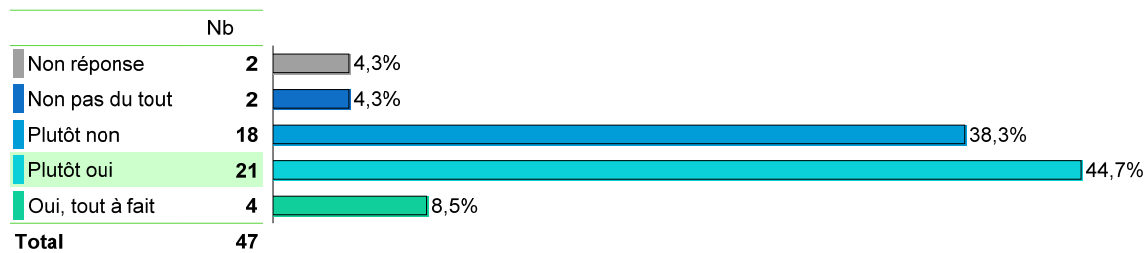
Taux de réponse : **91,5%**



Les données statistiques sont jugées comme satisfaisantes puisque 82.9% des présidents de commune les ont qualifiées de la sorte et que seuls 8.5% ont indiqué qu'elles étaient plutôt non satisfaisantes.

59. Souhaiteriez-vous que les données statistiques soient développées ?

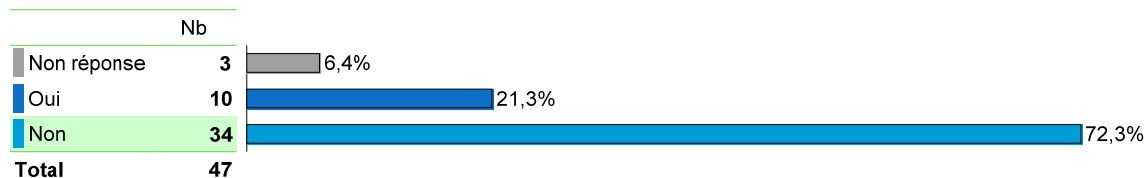
Taux de réponse : **95,7%**



A 53.2%, les présidents de commune ont exprimé leur souhait que les données statistiques soient développées. 38.3% des présidents ont répondu à cette question « plutôt non » et 4.3% ne voient pas du tout l'utilité de développer davantage de données statistiques.

78. Utilisez-vous d'autres outils ?

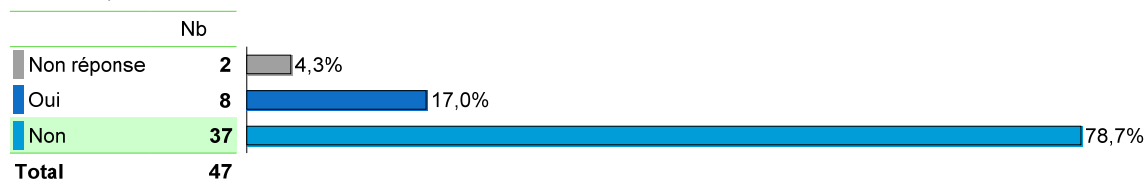
Taux de réponse : **93,6%**



72.3% des présidents de commune ont indiqué ne pas utiliser d'autres outils que ceux mis à disposition par le SFC.

88. Avez-vous déjà suivi l'un des cours de formation dispensés par la SFC ?

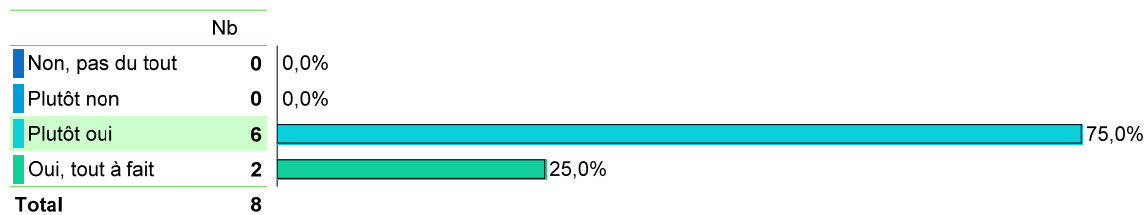
Taux de réponse : **95,7%**



La majorité des présidents de commune (78.7%) n'ont jamais suivi de formation dispensée par la SFC. 17.0% d'entre eux ont indiqué avoir suivi au moins une formation et 4.3% n'ont pas souhaité répondre à cette question.

89. Etes-vous satisfait des cours de formation dispensés par la SFC ?

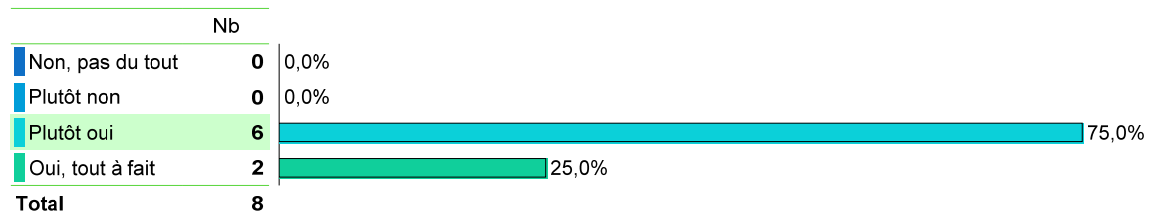
Taux de réponse : **100,0%**



Parmi les présidents ayant suivi au moins un cours dispensé par la SFC, la totalité d'entre eux est satisfaite (75% plutôt oui et 25% oui, tout à fait).

90. Est-ce que la formation dispensée a répondu à vos attentes ?

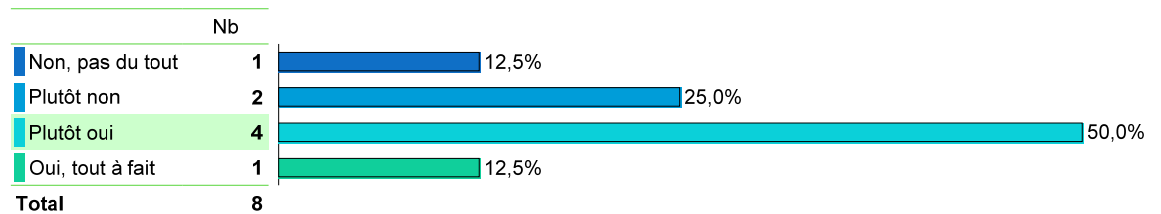
Taux de réponse : 100,0%



Parmi les présidents ayant suivi au moins un cours dispensé par la SFC, tous estiment que la formation a répondu à leurs attentes (75% plutôt oui et 25% oui, tout à fait).

91. Est-ce que les connaissances acquises durant la formation vous sont utiles dans le cadre de vos fonctions actuelles ?

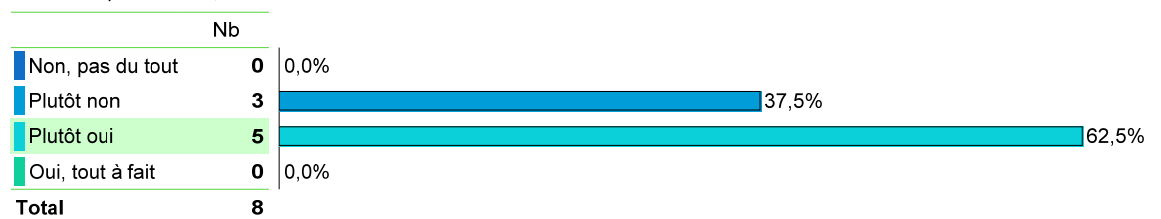
Taux de réponse : 100,0%



Près de 62.5% des présidents ayant suivi au moins une formation dispensée par la SFC ont indiqué que les connaissances acquises durant la formation leur sont utiles dans le cadre de leur fonction. 25% ont répondu « plutôt non » et 12.5% ont indiqué « pas du tout ».

92. Seriez-vous disposé à participer à nouveau à des cours de formation ?

Taux de réponse : 100,0%



Parmi les présidents ayant suivi au moins un cours dispensé par la SFC, 62.5% seraient disposés à participer à de nouveaux cours alors que 37.5% ont indiqué le contraire.

93. Comment jugez-vous la durée des cours de formations ?

Taux de réponse : 100,0%



La majorité des présidents ayant suivi une formation estime que le temps de celle-ci est adéquate (87.5%). Il est à noter qu'une personne l'a trouvée trop longue.

94. Si vous n'avez jamais suivi de cours, pensez-vous y prendre part à l'avenir ?

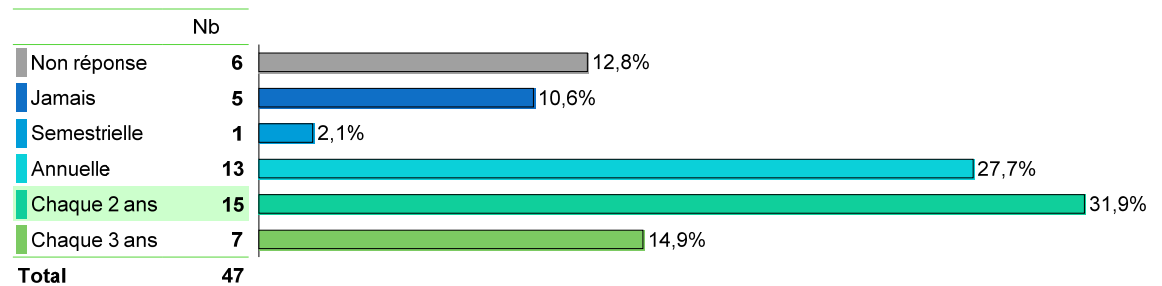
Taux de réponse : 100,0%



Parmi les présidents n'ayant pas suivi de cours, seuls 21.6% seraient disposés à en suivre un.

95. A quelle fréquence jugez-vous nécessaire de suivre un cours de formation ?

Taux de réponse : 87,2%

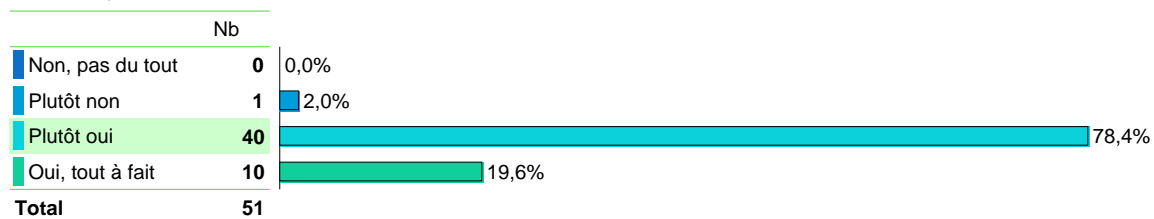


La majorité (46.8%) des présidents de commune estime qu'une formation organisée chaque 2 ou 3 ans serait nécessaire. 12.8% des présidents pensent ne pas avoir besoin de formation.

4.5.2 Service des finances communales

25. Considérez-vous l'information mise à votre disposition comme suffisante ?

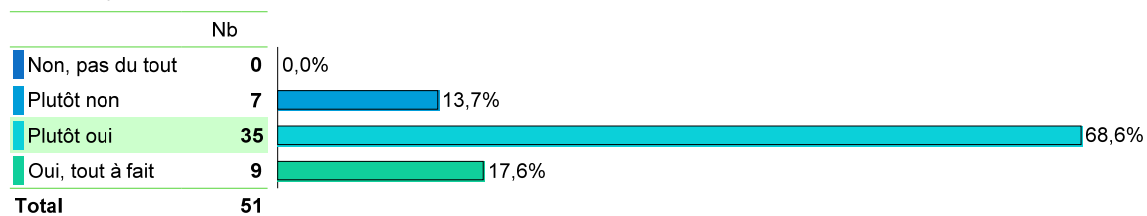
Taux de réponse : 100,0%



98% des responsables des finances communales estiment que l'information qui est mise à leur disposition est suffisante. Seuls 2% estiment qu'elle ne l'est « plutôt pas ».

26. Estimez-vous être suffisamment informé quant aux bases légales ?

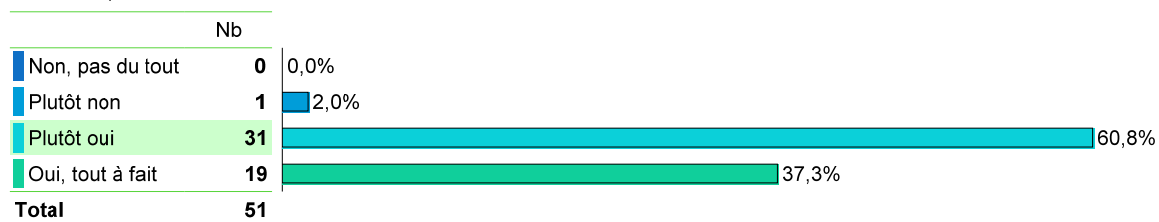
Taux de réponse : 100,0%



86.2% des représentants des services des finances communales estiment avoir suffisamment d'informations quant aux bases légales.

27. Jugez-vous utile l'information transmise ?

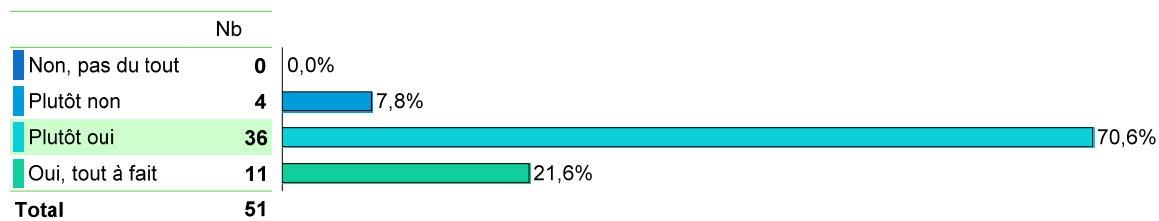
Taux de réponse : 100,0%



La majorité des responsables des finances communales (98.1%) est satisfaite des informations transmises.

28. Jugez-vous que la qualité de la page internet de la SFC est satisfaisante ?

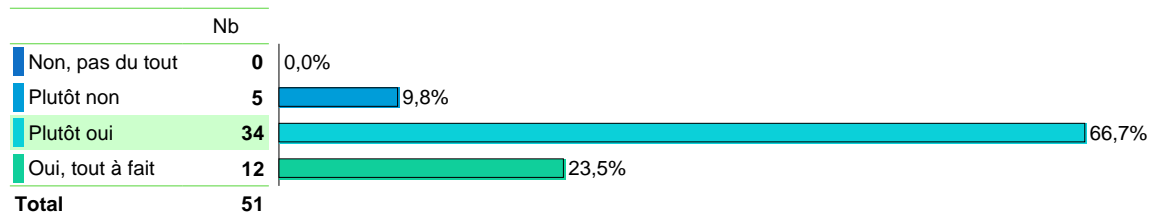
Taux de réponse : **100,0%**



92.2% des responsables des finances communales jugent la qualité de la page internet de la SFC comme satisfaisante. 7.8% la qualifient comme plutôt non satisfaisante.

29. Les rapports mis à disposition sur la page internet de la SFC vous sont-ils utiles ?

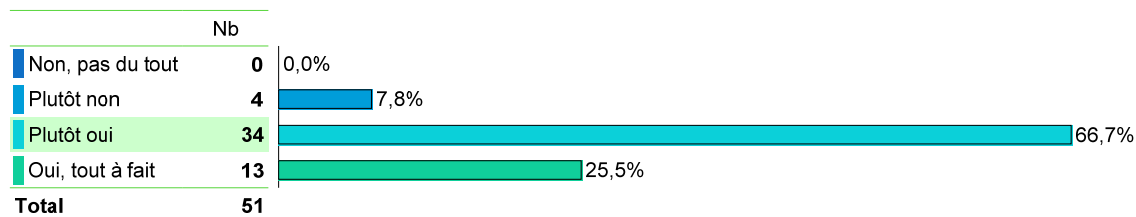
Taux de réponse : **100,0%**



Les rapports mis à disposition sur la page internet de la SFC sont utiles à 90.2% des responsables des finances communales. 9.8% de ces derniers ont indiqué plutôt ne pas les trouver utiles.

30. La documentation à disposition sur la page internet de la SFC répond-elle à vos attentes ?

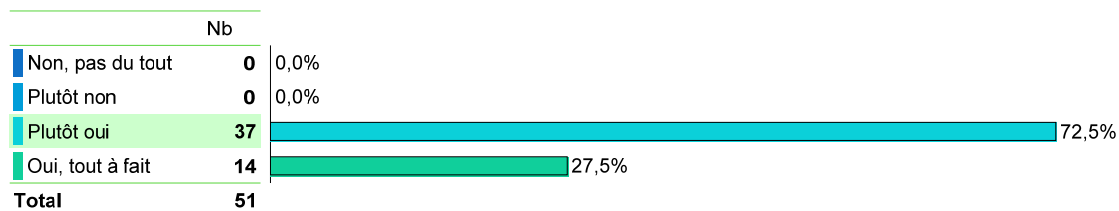
Taux de réponse : **100,0%**



92.2% des responsables des finances communales estiment que la documentation à disposition sur la page internet de la SFC répond à leurs attentes. Seuls 7.8% ne sont plutôt pas satisfaits des informations figurant sur celle-ci.

31. Etes-vous globalement satisfait des outils mis à disposition par la SFC ?

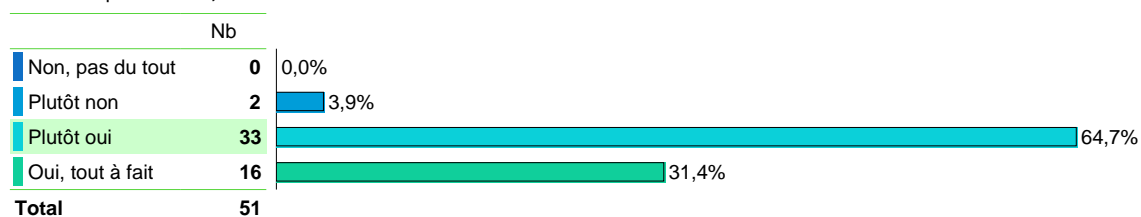
Taux de réponse : **100,0%**



La totalité des responsables des finances communales est satisfaite des outils mis à disposition par la SFC.

32. Est-ce que l'utilisation des outils est aisée ?

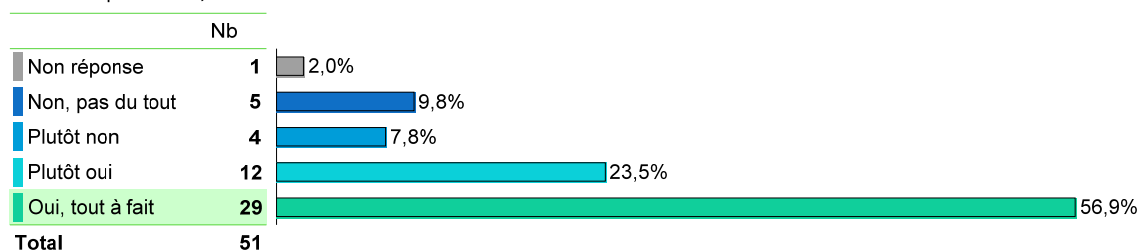
Taux de réponse : **100,0%**



L'utilisation des outils est qualifiée d'aisée par 96.1% des responsables des finances communales.

33. Utilisez-vous le modèle comptable harmonisé (CD MCH-HRM) ?

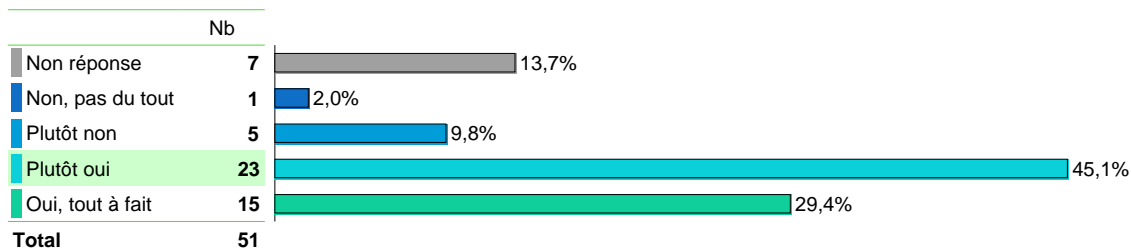
Taux de réponse : **98,0%**



Le modèle comptable harmonisé (CD MCH-HRM) est utilisé par 80.4% des responsables des finances communales. 9.8% ne l'utilisent pas du tout.

34. Jugez-vous le modèle comptable harmonisé (CD MCH-HRM) satisfaisant ?

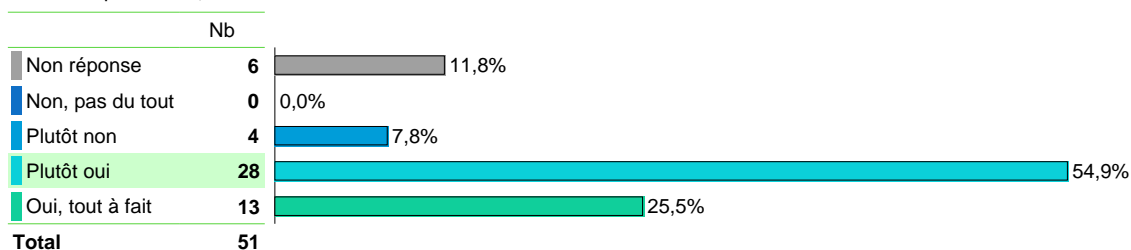
Taux de réponse : **86,3%**



74.5% des responsables des finances communales estiment que le modèle comptable harmonisé (CD MCH-HRM) est satisfaisant. 9.8% le trouvent plutôt non satisfaisant et seulement 2% ne le trouvent pas du tout satisfaisant. 13.7% n'ont pas répondu à cette question

35. Estimez-vous l'utilisation du modèle comptable harmonisé (CD MCH-HRM) aisée ?

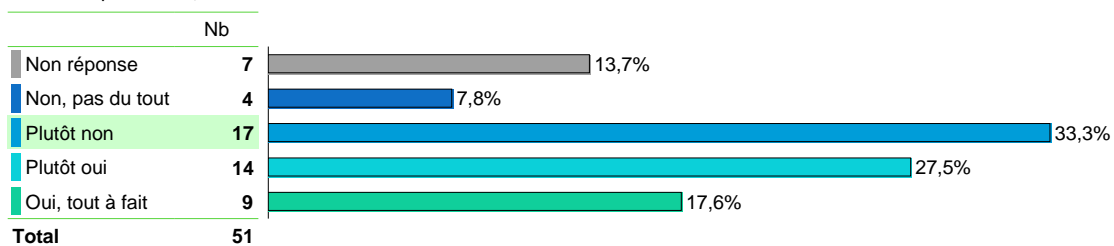
Taux de réponse : **88,2%**



L'utilisation du modèle comptable harmonisé (CD MCH-HRM) est qualifiée d'aisée par 80.4% des responsables des finances communales. 7.8% trouve son utilisation plutôt pas aisée. 11.8% des responsables finances communales n'ont pas souhaité répondre à cette question.

36. Souhaiteriez-vous que le support CD du modèle comptable harmonisé (CD MCH-HRM) soit développé ?

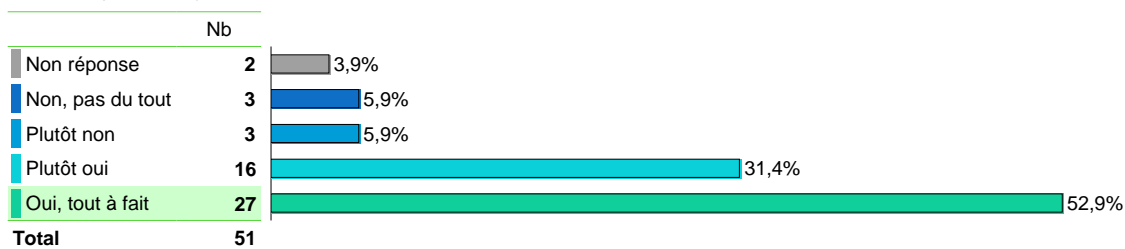
Taux de réponse : **86,3%**



45.1% des responsables des finances communales souhaitent que le support CD du modèle harmonisé (CD MCH-HRM) soit développé, contre 41.1% qui ne le souhaitent pas. 13.7% des responsables des finances communales n'ont pas souhaité répondre à cette question.

37. Utilisez-vous le fichier excel pour la présentation harmonisée des comptes ?

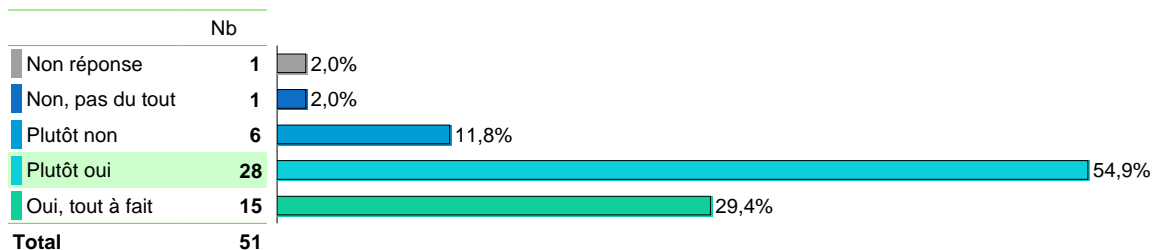
Taux de réponse : **96,1%**



Le fichier Excel pour la présentation harmonisée des comptes est utilisé par 84.3% des responsables des finances communales.

38. Jugez-vous le fichier excel pour la présentation harmonisée des comptes satisfaisant ?

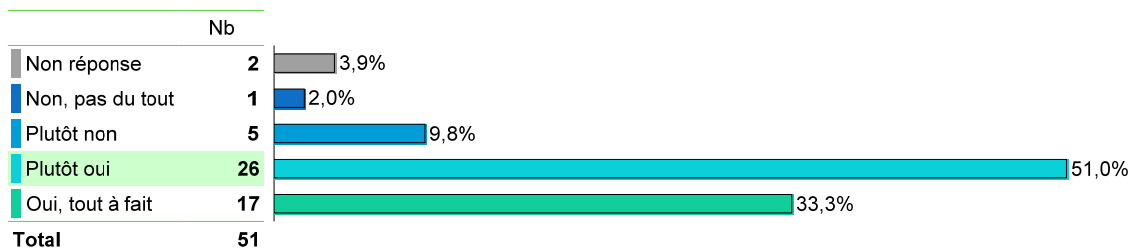
Taux de réponse : **98,0%**



Le fichier Excel pour la présentation harmonisée des comptes satisfait 84.3% des responsables des finances communales. 11.8% n'en sont plutôt pas satisfaits et 2% n'en sont pas satisfaits du tout.

39. Jugez-vous l'utilisation du fichier excel pour la présentation harmonisée des comptes aisée ?

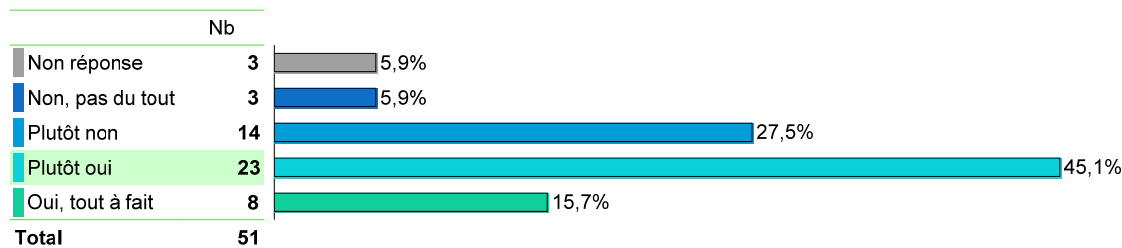
Taux de réponse : **96,1%**



84.3% des responsables des finances communales jugent l'utilisation du fichier Excel pour la présentation harmonisée des comptes aisée. 9.8% sont plutôt non satisfaits et seuls 2% ne sont pas du tout satisfaits.

40. Souhaiteriez-vous que le fichier excel pour la présentation harmonisée des comptes soit développé ?

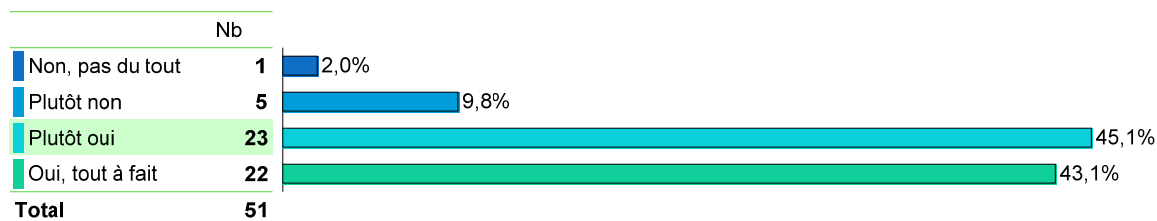
Taux de réponse : **94,1%**



60.8% des responsables des finances communales souhaitent voir le fichier Excel pour la présentation harmonisée des comptes être développé, 33.4% n'en voient pas l'utilité.

41. Utilisez-vous la check-list des comptes ?

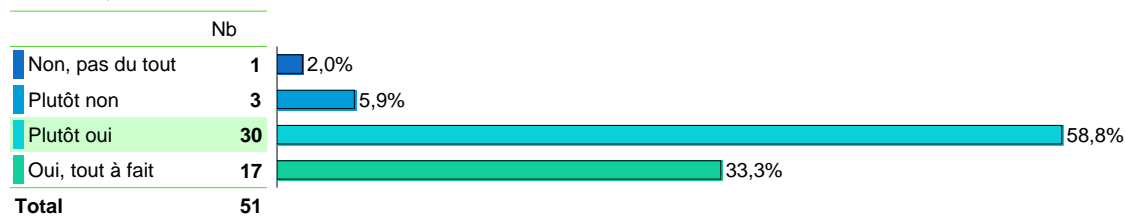
Taux de réponse : **100,0%**



La check-list des comptes est utilisée par 88.2% des responsables des finances communales. 9.8% ont indiqué plutôt ne pas utiliser cette check-list alors que seuls 2% ne l'utilisent pas du tout.

42. Jugez-vous la check-list des comptes satisfaisante ?

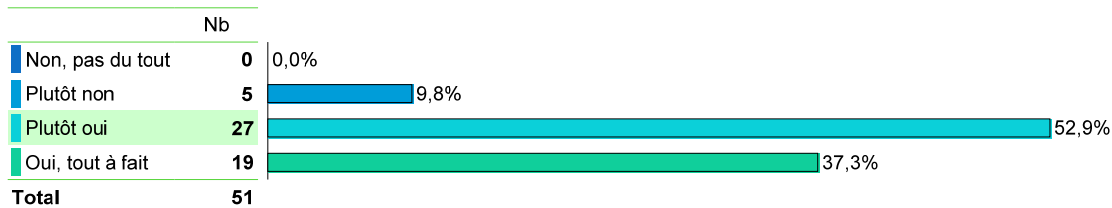
Taux de réponse : **100,0%**



En majorité (92.1%), les responsables des finances communales trouvent la check-list des comptes satisfaisante.

43. Jugez-vous l'utilisation de la check-list des comptes aisée ?

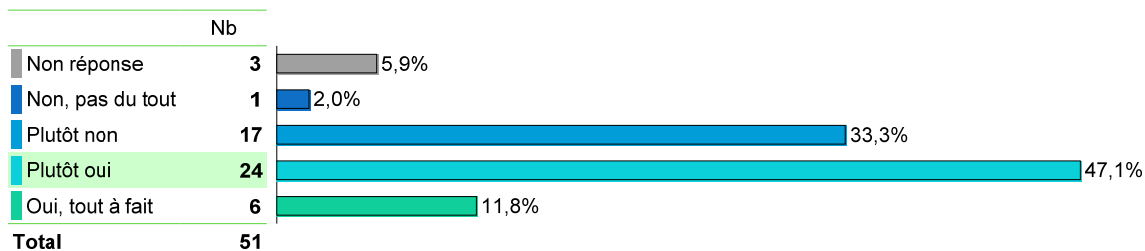
Taux de réponse : **100,0%**



90.2% des responsables des finances communales estiment que la check-list des comptes est aisée. 9.8% trouvent que son utilisation n'est plutôt pas aisée.

44. Souhaiteriez-vous que la check-list des comptes soit développée ?

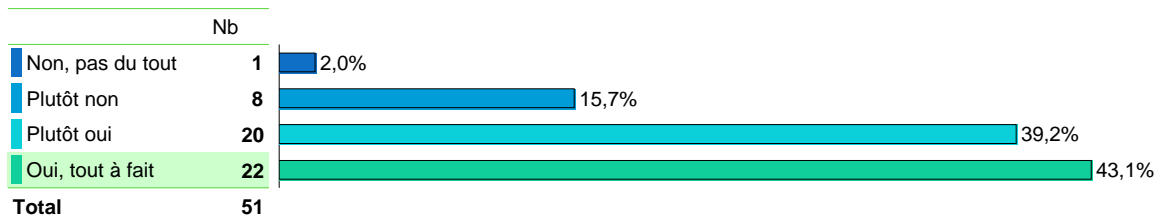
Taux de réponse : **94,1%**



La majorité des responsables des finances communales (58.9%) souhaite que la check-list des comptes soit développée. 33.3% d'entre eux souhaitent plutôt qu'elle ne soit pas développée et 2% ne souhaitent pas du tout qu'elle soit développée.

45. Utilisez-vous la check-list des budgets ?

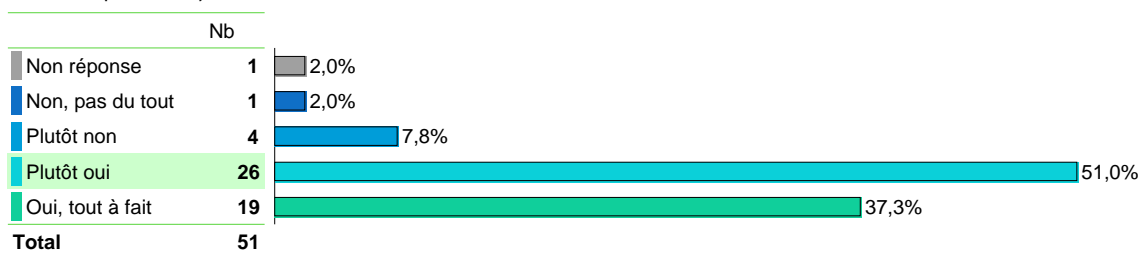
Taux de réponse : **100,0%**



La check-list des budgets est utilisée par 82.3% des responsables des finances communales. 15.7% ne l'utilisent plutôt pas.

46. Jugez-vous la check-list des budgets satisfaisante ?

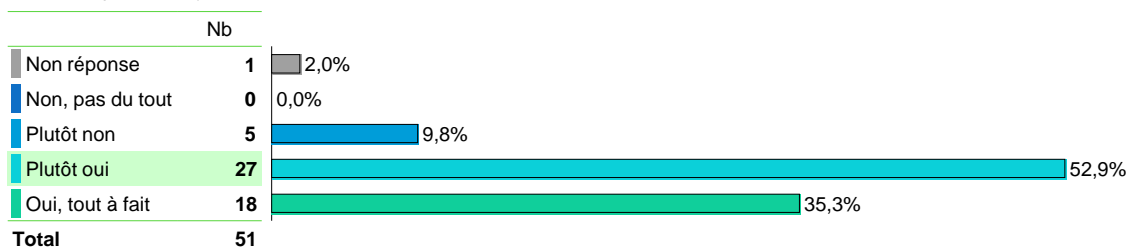
Taux de réponse : **98,0%**



88.3% des responsables des finances communales estiment que la check-list des budgets est satisfaisante, contre 9.8% qui trouvent qu'elle n'est pas satisfaisante.

47. Jugez-vous l'utilisation de la check-list des budgets aisée ?

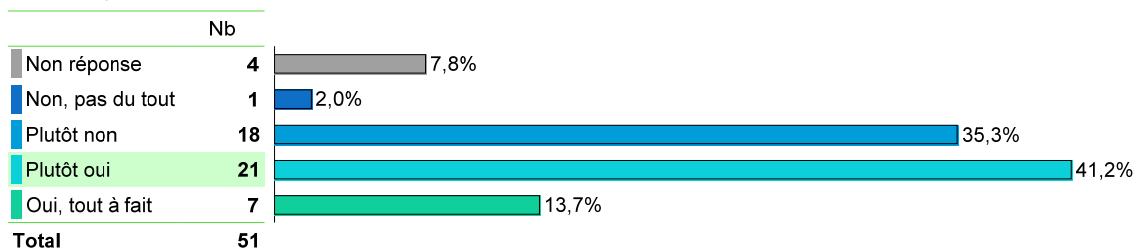
Taux de réponse : **98,0%**



Majoritairement (88.2%), les responsables des finances communales estiment que l'utilisation de la check-list des budgets est aisée

48. Souhaiteriez-vous que la check-list des budgets soit développée ?

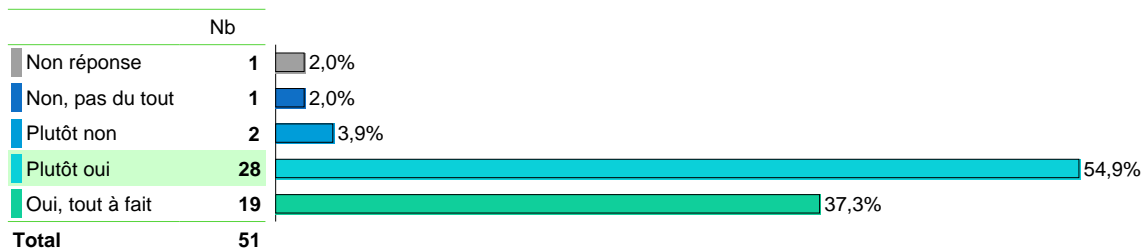
Taux de réponse : **92,2%**



54.9% des responsables des finances communales souhaiteraient que la check-list des budgets soit développée, contre 37.3% qui ne le souhaitent pas.

49. Utilisez-vous les directives et modes de comptabilisation mis à disposition pour l'établissement des plans financiers et budgets communaux ?

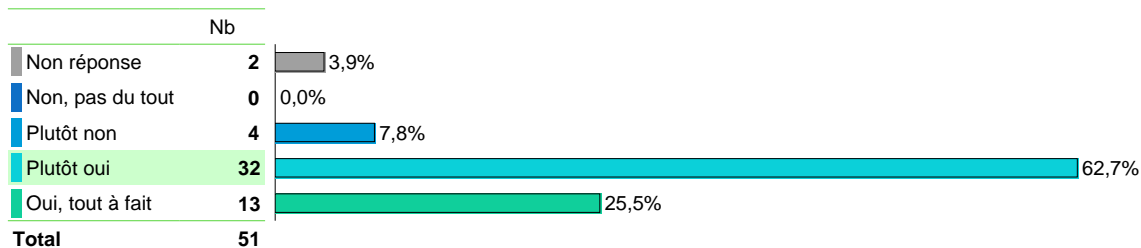
Taux de réponse : **98,0%**



Les directives et modes de comptabilisation mis à disposition pour l'établissement des plans financiers et budgets communaux sont largement (92.2%) utilisés par les responsables des finances communales.

50. Jugez-vous que les données financières mises à disposition pour l'établissement des plans financiers et budgets communaux sont satisfaisantes ?

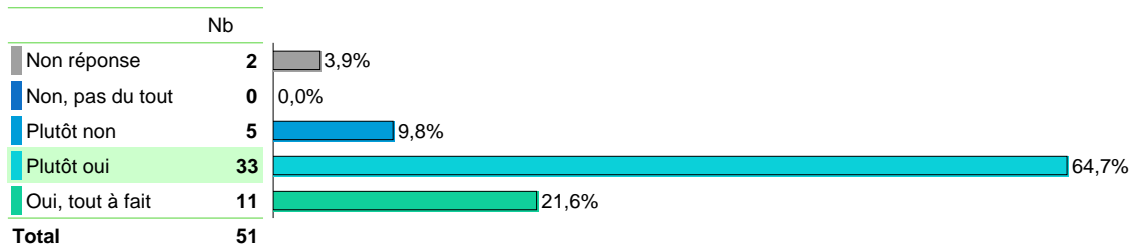
Taux de réponse : **96,1%**



88.2% des responsables des finances communales jugent que les données financières mises à disposition pour l'établissement des plans financiers et budgétaires communaux sont suffisantes. Il est à noter qu'aucun responsable des finances communales n'a indiqué que ces dernières étaient tout à fait insatisfaisantes.

51. Jugez-vous l'utilisation des données financières mises à disposition pour l'établissement des plans financiers et budgets communaux aisée ?

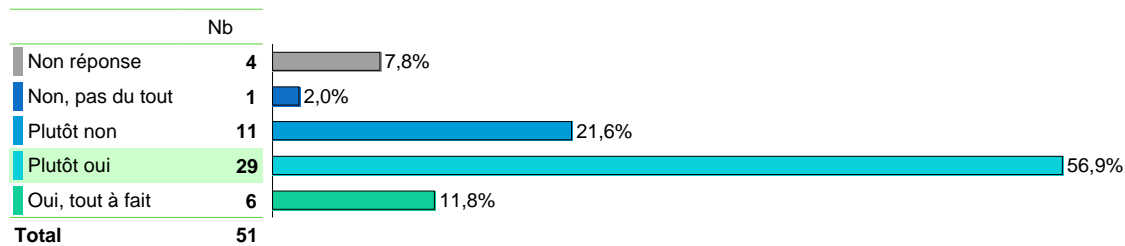
Taux de réponse : **96,1%**



Les responsables des finances communales jugent l'utilisation des données financières mises à dispositions pour l'établissement des plans financiers et budgétaires aisée (86.3%).

52. Souhaiteriez-vous que les données financières mises à disposition pour l'établissement des plans financiers et budgets communaux soient développées ?

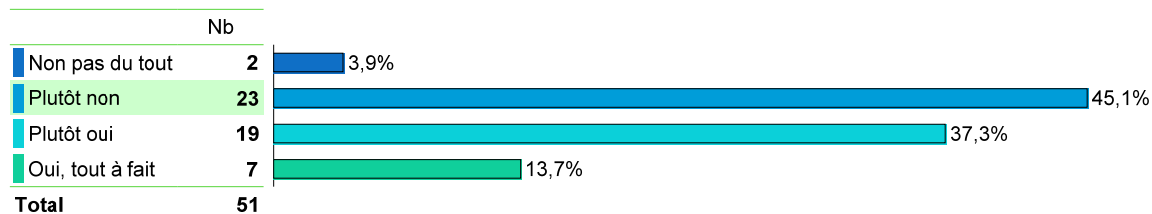
Taux de réponse : **92,2%**



68.7% des responsables des finances communales souhaitent que les données financières mises à disposition pour l'établissement des plans financiers et budgets communaux soient développées.

57. Utilisez-vous les données statistiques remises sous forme de tableau excel (commune, district, région, canton) ?

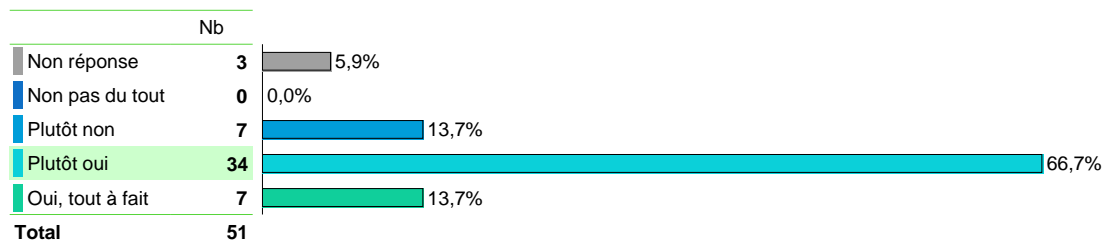
Taux de réponse : **100,0%**



Les données statistiques remises sous forme de tableau Excel (commune, district, région, canton) sont utilisées par 51% des responsables des finances communales. 49% ont indiqué ne pas les utiliser.

58. Jugez-vous les données statistiques satisfaisantes ?

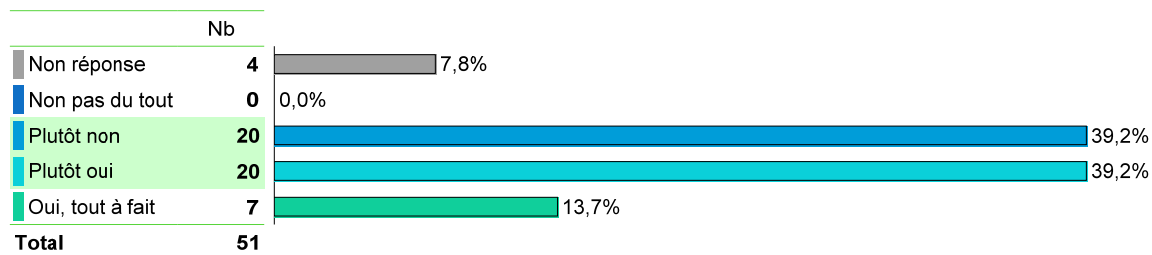
Taux de réponse : **94,1%**



80.4% des responsables des finances communales jugent les données statistiques satisfaisantes alors que 13.7% d'entre eux estiment que celles-ci ne sont plutôt pas satisfaisantes.

59. Souhaiteriez-vous que les données statistiques soient développées ?

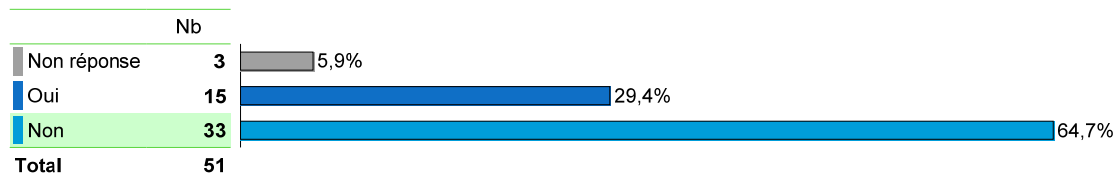
Taux de réponse : **92,2%**



52.9% des responsables des finances communales souhaitent que les données statistiques soient développées. 39.2% ont indiqué plutôt ne pas souhaiter qu'elles soient développées.

78. Utilisez-vous d'autres outils ?

Taux de réponse : **94,1%**



Majoritairement (64.7%), les responsables des finances communales n'utilisent pas d'autres outils

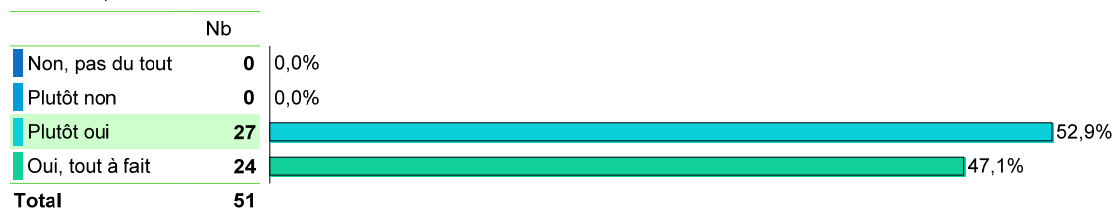
79. Quelles sont les outils que vous souhaiteriez obtenir et que vous n'avez pas ?

Voici les réponses des responsables des finances communales (réponses brutes) :

- gestion des emprunts
- Un indicateur avec calcul des écarts. Un outil pour l'établissement d'un business plan

80. Etes-vous globalement satisfait par les services de conseils proposés par la SFC ?

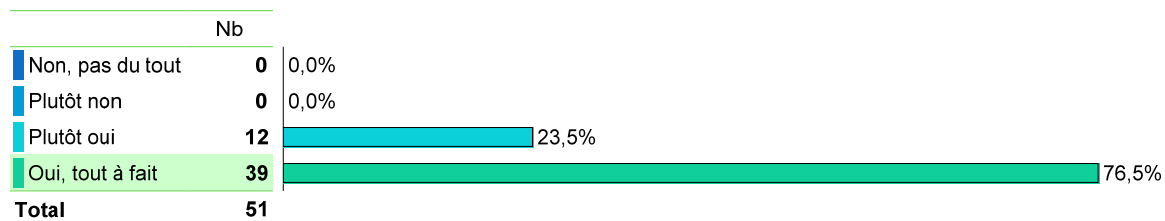
Taux de réponse : **100,0%**



La totalité des responsables des finances communales est satisfaite par les services de conseils proposés par la SFC.

81. Estimez-vous que les collaborateurs de la SFC sont disponibles ?

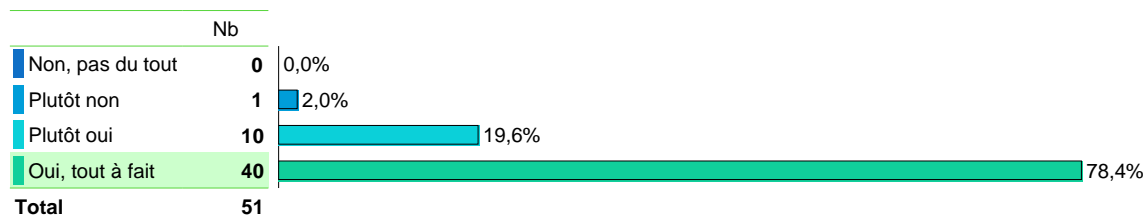
Taux de réponse : **100,0%**



100% des responsables des finances communales estiment que les collaborateurs de la SFC sont disponibles.

82. Savez-vous à qui vous adresser en cas de problèmes ?

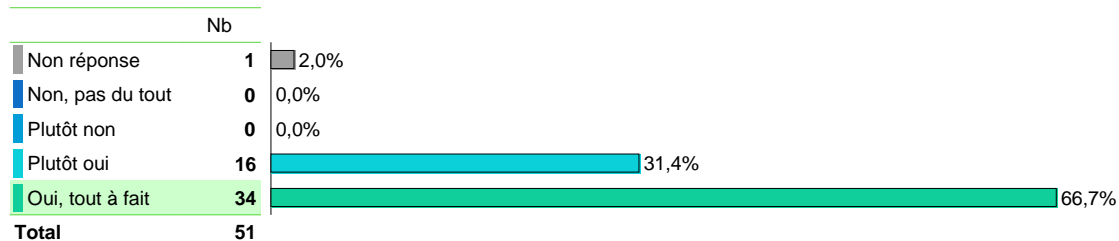
Taux de réponse : **100,0%**



La grande majorité des responsables des finances communales (98%) sait à qui s'adresser en cas de problème. Seuls 2% des responsables des finances communales ne savent pas qui contacter en cas de problème.

83. Estimez-vous que le délai de réponse à votre problème de la part de la SFC est satisfaisant ?

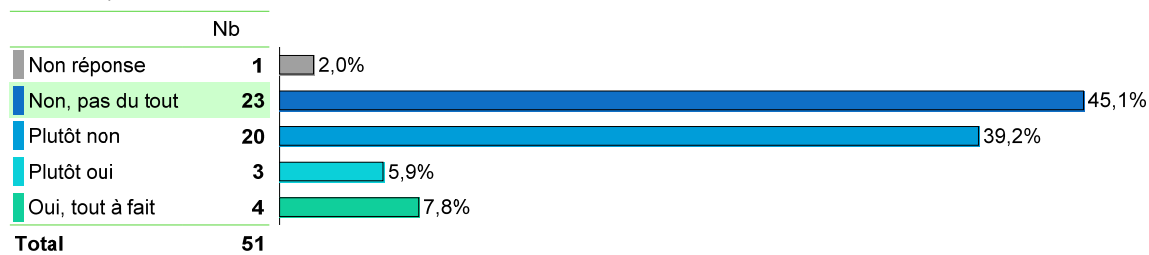
Taux de réponse : **98,0%**



L'ensemble des responsables des finances communales ayant répondu à cette question estime que le délai de réponse de la SFC à un problème est satisfaisant.

84. Est-il déjà arrivé que la SFC ne puisse être en mesure de résoudre l'un de vos problèmes ?

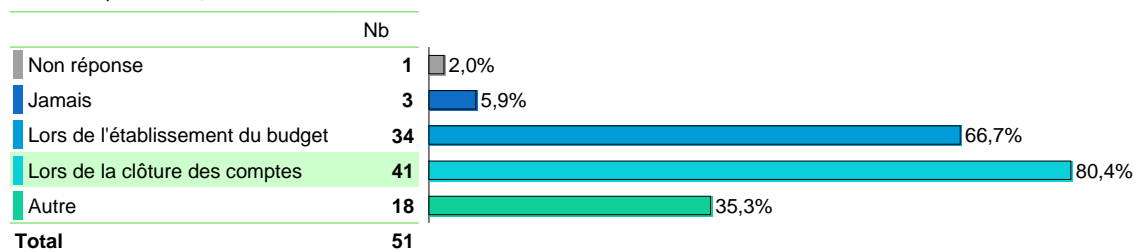
Taux de réponse : **98,0%**



13.7% des responsables des finances communales ont indiqué que la SFC n'est pas arrivée, au moins une fois, à résoudre un de leur problème.

85. A quelle occasion avez-vous recours aux conseils de la SFC ?

Taux de réponse : **98,0%**



Les responsables des finances communales font appel aux conseils de la SFC principalement lors de la clôture des comptes. En effet, 80.4% des responsables des finances communales ont fait appel à la SFC lors de la clôture des comptes. La deuxième principale raison de demande de conseils à la SFC est l'établissement du budget.

88. Avez-vous déjà suivi l'un des cours de formation dispensés par la SFC ?

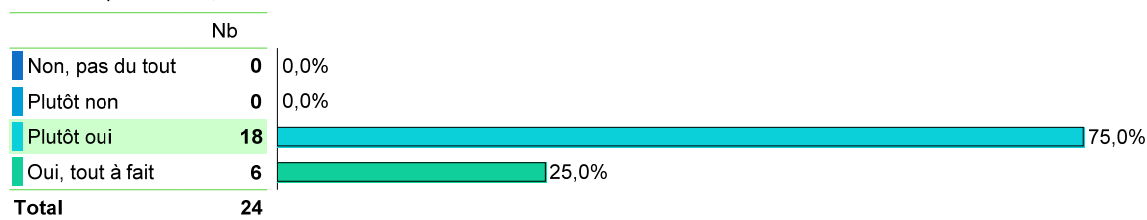
Taux de réponse : **100,0%**



47.1% des responsables des finances communales ont déjà suivi un cours de formation dispensé par la SFC.

89. Etes-vous satisfait des cours de formation dispensés par la SFC ?

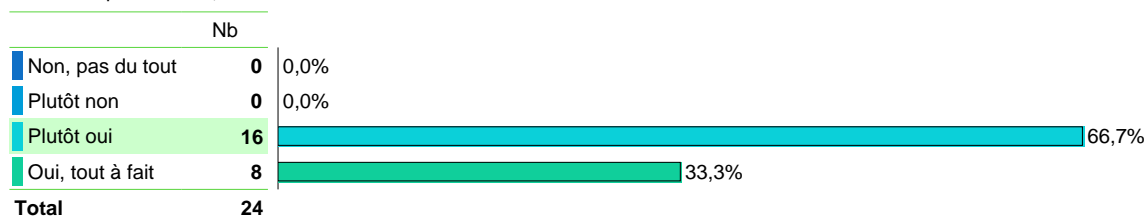
Taux de réponse : **100,0%**



La totalité des responsables des finances communales ayant suivi un cours de formation dispensé par la SFC est satisfaite.

90. Est-ce que la formation dispensée a répondu à vos attentes ?

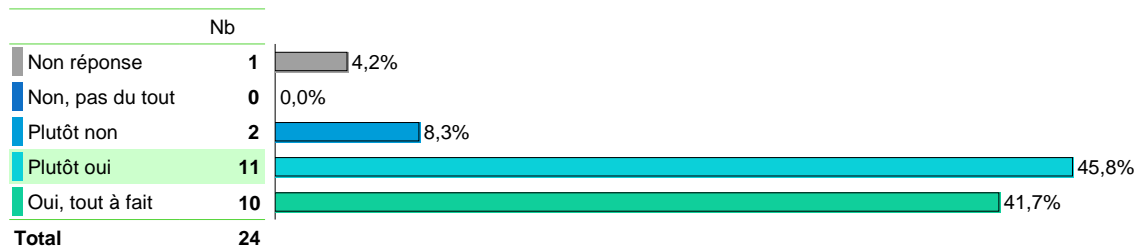
Taux de réponse : **100,0%**



La totalité des responsables des finances communales ayant suivi un cours de formation dispensé par la SFC estime que celui-ci a répondu à leurs attentes.

91. Est-ce que les connaissances acquises durant la formation vous sont utiles dans le cadre de vos fonctions actuelles ?

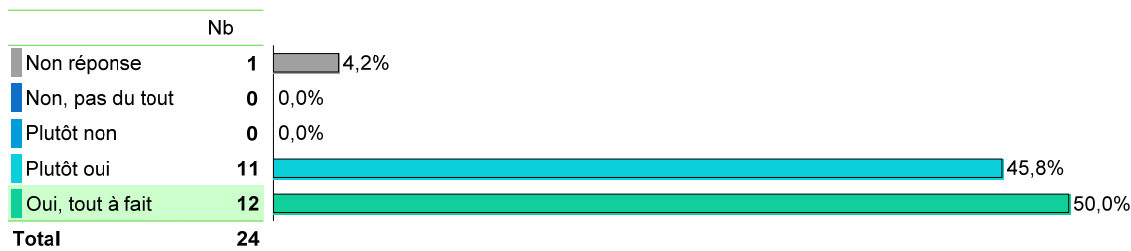
Taux de réponse : **95,8%**



Parmi les responsables des finances communales ayant suivi un cours dispensé par la SFC, 87.5% estiment que les connaissances acquises leurs sont utiles dans le cadre de leurs fonctions actuelles.

92. Seriez-vous disposé à participer à nouveau à des cours de formation ?

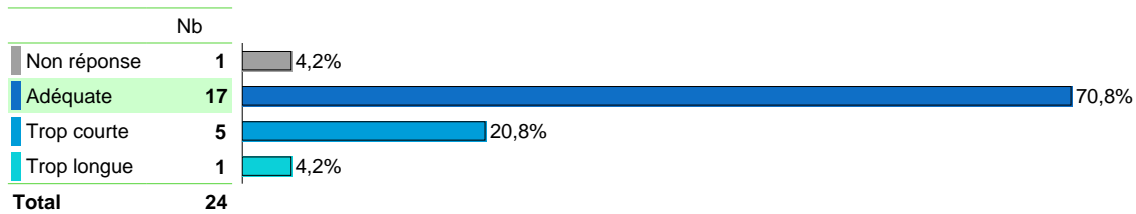
Taux de réponse : **95,8%**



La totalité des responsables des finances communales ayant suivi un cours dispensé par la SFC et ayant répondu à cette question serait disposé à participer à une nouvelle formation.

93. Comment jugez-vous la durée des cours de formations ?

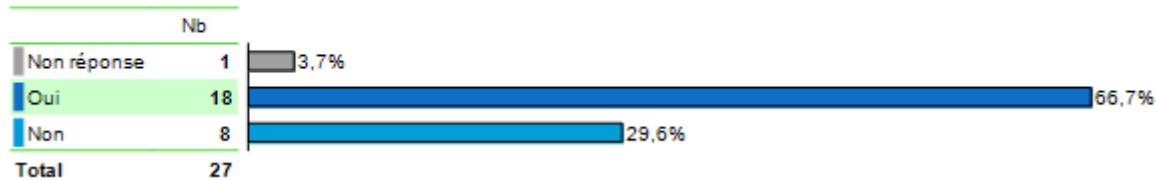
Taux de réponse : **95,8%**



La durée de la formation est jugée comme adéquate par 70.8% des responsables des finances communales ayant suivi une formation de la SFC. 20.8% estiment que leur durée est trop courte et 4.2% qu'elle est trop longue.

94. Si vous n'avez jamais suivi de cours, pensez-vous y prendre part à l'avenir ?

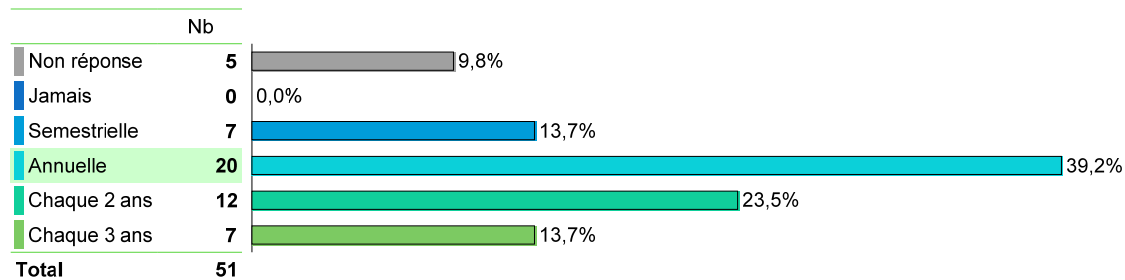
Taux de réponse : **96,3%**



Parmi les responsables des finances communales n'ayant jamais suivi de cours, 66.7% d'entre eux pensent en suivre un à l'avenir. 29.6% ne pensent pas en suivre un et 3.7% n'ont pas répondu à cette question.

95. A quelle fréquence jugez-vous nécessaire de suivre un cours de formation ?

Taux de réponse : **90,2%**

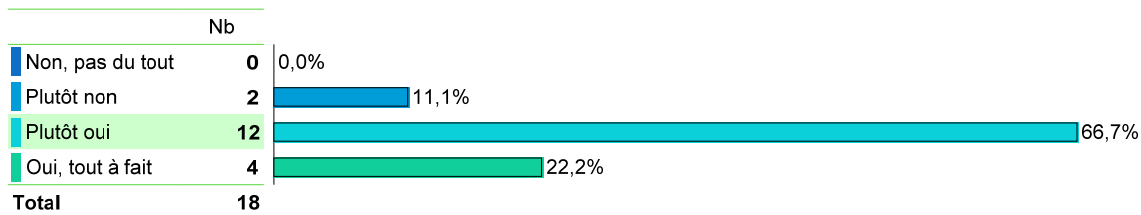


La plus grande part des responsables des finances communales (39.2%) estime qu'une formation annuelle serait adéquate.

4.5.3 Instances de révision nommées par les communes

16. Etes-vous globalement satisfait de l'aide fournie par la SFC ?

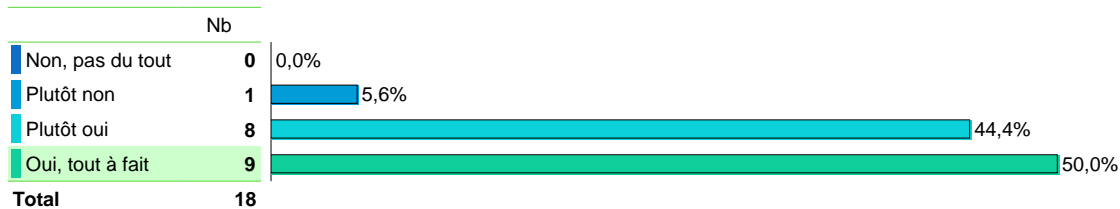
Taux de réponse : 100,0%



88.9% des instances de révision nommées par les communes sont globalement satisfaites de l'aide fournie par la SFC. 11.1% ne le sont plutôt pas.

17. Etes-vous globalement satisfait de vos relations avec la SFC ?

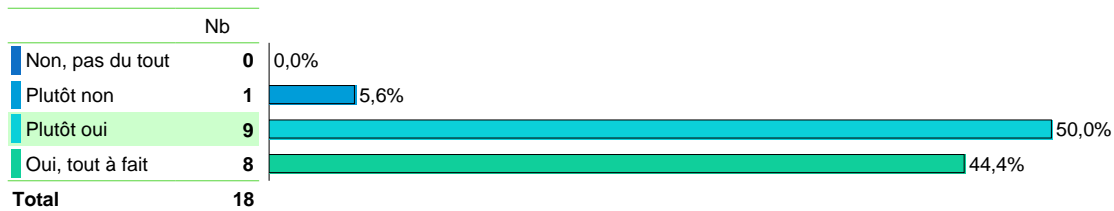
Taux de réponse : 100,0%



La majorité des instances de révision nommées par les communes (94.4%) sont globalement satisfaites de leurs relations avec la SFC. 5.6% ne le sont plutôt pas.

18. Savez-vous à qui vous adresser en cas de problèmes ?

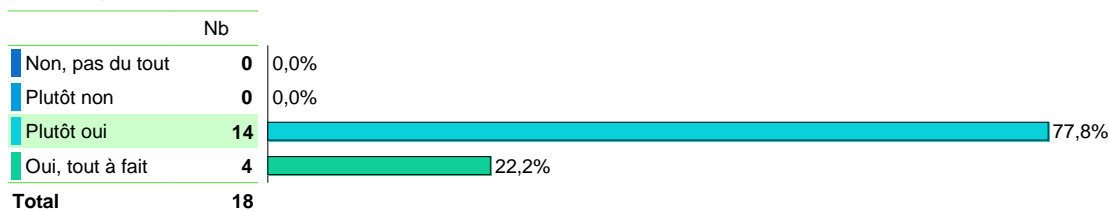
Taux de réponse : 100,0%



Seuls 5.6% des instances de révision nommées par les communes ne savent pas à qui s'adresser en cas de problème. En effet, 94.4% savent à qui demander de l'aide.

19. En général, savez-vous où rechercher l'information nécessaire ?

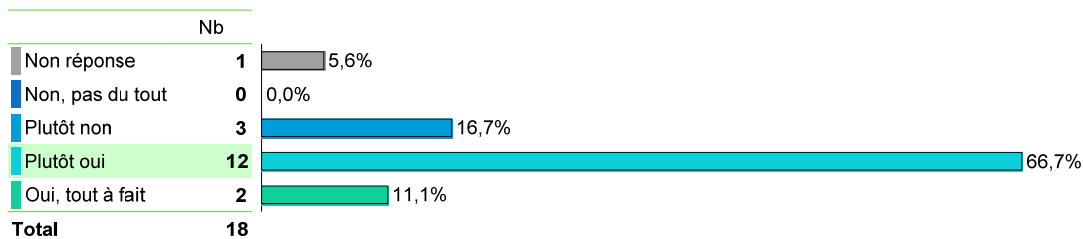
Taux de réponse : **100,0%**



La totalité des instances de révision nommées par les communes sait où chercher les informations dont elle a besoin.

20. Jugez-vous la qualité de la page internet de la SFC satisfaisante ?

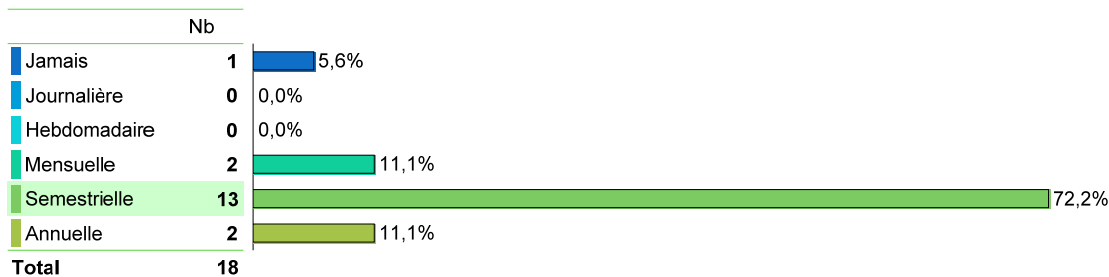
Taux de réponse : **94,4%**



La qualité des informations figurant sur la page internet de la SFC sont jugées satisfaisantes par 77.8% des instances de révision nommées par les communes. 16.7% ne le sont plutôt pas et 5.6% n'ont pas répondu à cette question.

21. Quelle est la fréquence de vos visites sur la page internet de la SFC

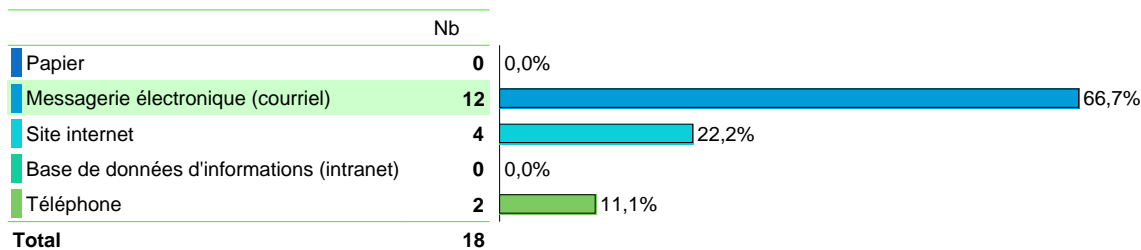
Taux de réponse : **100,0%**



72.2% des instances de révision nommées par les communes consultent le site internet de la SFC de manière semestrielle. 5.6% ne le consultent jamais.

22. Sous quel format préférez-vous obtenir une information ?

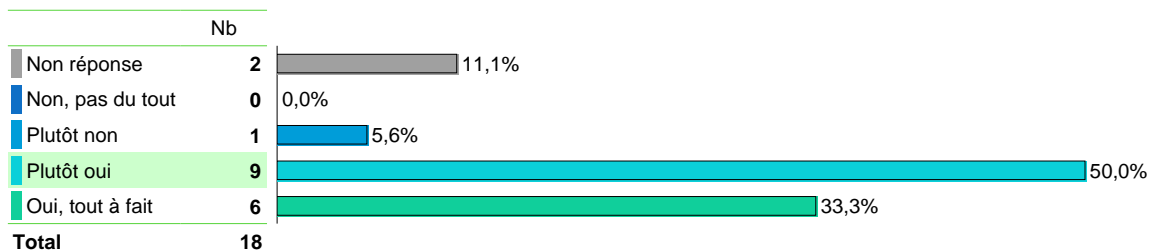
Taux de réponse : **100,0%**



La majorité des instances de révision nommées par les communes (66.7%) souhaitent obtenir les informations par e-mail, 22.2% via le site internet et 11.1% par téléphone.

60. Jugez-vous la dotation en personnel de la SFC suffisante (3 équivalents plein-temps) ?

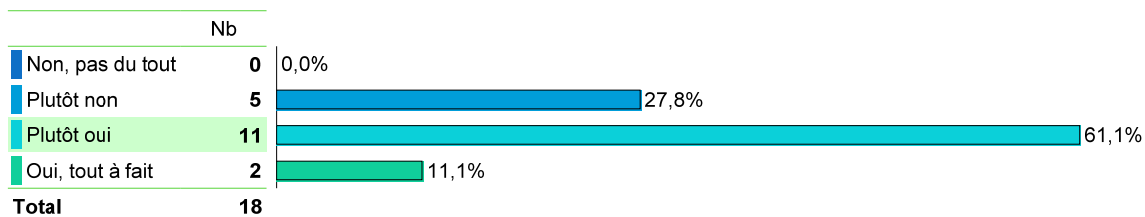
Taux de réponse : **88,9%**



Les instances de révision nommées par les communales estiment à 83.3% que la dotation en personnel de la SFC est suffisante. 5.6% estiment qu'elle n'est plutôt pas satisfaisante et 11.1% n'ont pas souhaité répondre à cette question.

61. Jugez-vous globalement positif l'impact des nouvelles normes législatives sur la gestion financière des communes valaisannes ?

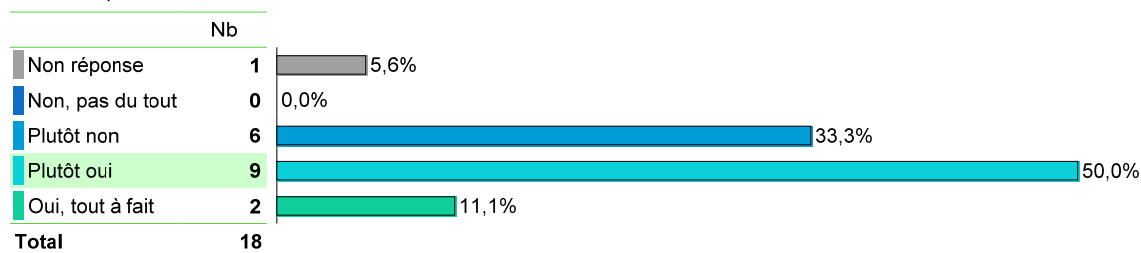
Taux de réponse : **100,0%**



L'impact des nouvelles normes législatives sur la gestion financière des communes valaisannes est jugé comme positif par 72.2% des instances de révision nommées par les communes. 27.8% estiment qu'il n'est plutôt pas positif.

62. Estimez-vous que les organes politiques et administratifs de la commune soient suffisamment sensibilisés aux nouvelles dispositions légales en lien avec la gestion financière ?

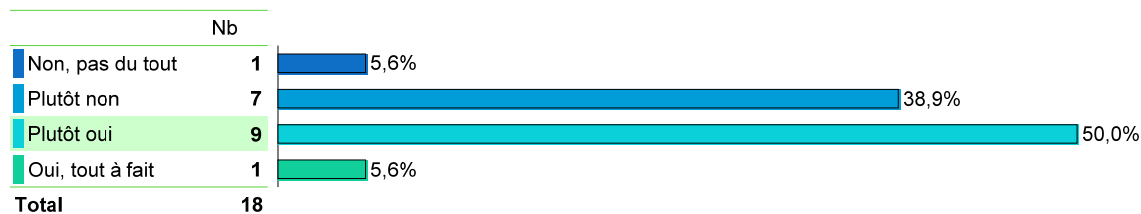
Taux de réponse : **94,4%**



61.1% des instances de révision nommées par les communes estiment que les organes politiques et administratifs de la commune sont suffisamment sensibilisés aux nouvelles dispositions légales en lien avec la gestion financière. 33.3% estiment qu'ils ne sont plutôt pas suffisamment formés.

63. Globalement, pensez-vous que les communes disposent d'un système de contrôle interne adéquat ?

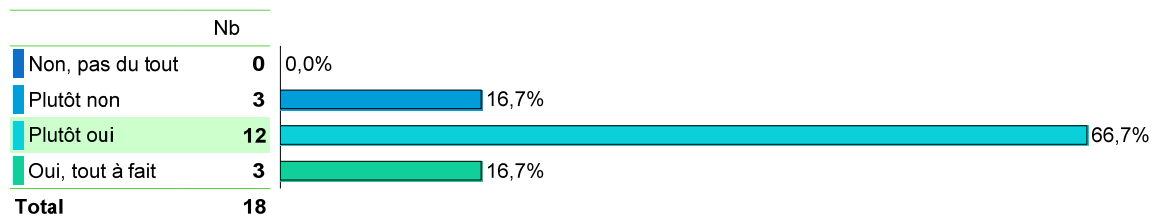
Taux de réponse : **100,0%**



Une faible majorité des instances de révision nommées par la commune (55.6%) estiment que les communes disposent d'un système de contrôle interne adéquat.

64. Globalement, estimez-vous que le personnel administratif des communes soit suffisamment qualifié ?

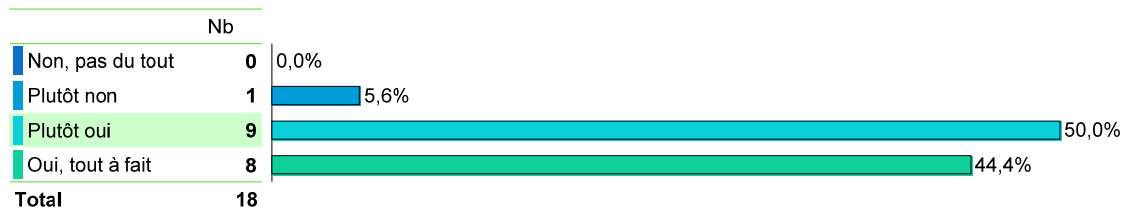
Taux de réponse : **100,0%**



83.4% des instances de révision nommées par les communes estiment que le personnel administratif des communes est suffisamment qualifié. 16.7% estiment qu'il n'est plutôt pas assez qualifié.

65. A terme, pensez-vous que l'utilisation d'un plan comptable harmonisé obligatoire facilitera les tâches liées à votre mandat de révision ?

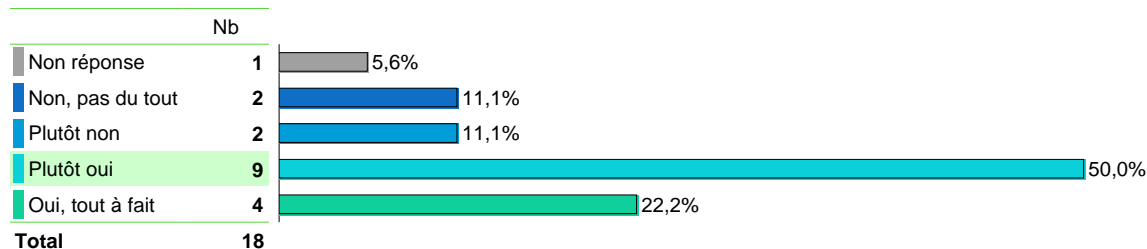
Taux de réponse : 100,0%



La majorité des fiduciaires des communes (94.4%) pense que l'utilisation d'un plan comptable harmonisé obligatoire facilitera les tâches liées à leur mandat de révision.

66. Pensez-vous que la SFC et/ou l'Inspection des finances devraient établir une check-list concernant la vérification des comptes communaux ?

Taux de réponse : 94,4%



72.2% des instances de révision nommées par les communes pensent que la SFC devrait établir une check-list concernant la vérification des comptes communaux. 11.1% pensent que cela n'est plutôt pas nécessaire, 11.1% estiment que cette check-list n'est pas du tout nécessaire et 5.6% n'ont pas souhaité répondre à cette question.

67. Savez-vous que la SFC a mis à disposition des communes un CD-ROM pour la mise en œuvre du modèle comptable harmonisé pour les communes (MCH) ?

Taux de réponse : 100,0%



La majorité des instances de révision nommées par les communes (55.6%) sait que la SFC a mis à disposition des communes un CD-ROM pour la mise en œuvre du modèle comptable harmonisé pour les communes.

68. Si oui, jugez-vous cet outil utile à votre mandat de révision ?

Taux de réponse : 90,0%



Parmi les personnes sachant que la SFC met à disposition des communes un CD-ROM pour la mise en œuvre du modèle comptable harmonisé pour les communes (MCH), 80% des instances de révision nommées par les communes trouvent cet outil utile pour leur mandat de révision. 10% estiment que celui-ci n'est pas utile.

69. Savez-vous que la SFC établit une check-list de contrôle pour les comptes et les budgets de chaque commune ?

Taux de réponse : 100,0%



88.9% des instances de révision nommées par les communes savent que la SFC établit une check-list de contrôle pour les comptes et les budgets de chaque commune.

70. Si oui, jugez-vous cet outil utile à votre mandat de révision ?

Taux de réponse : 100,0%



Parmi les instances de révision nommées par les communes sachant que la SFC établit une check-list de contrôle pour les comptes et les budgets de chaque commune, 87.5% d'entre eux estiment que cet outil est utile pour leur mandat de révision. Seuls 12.5% estiment que ce dernier est inutile.

71. Savez-vous que la SFC fournit aux communes un fichier excel comme aide au boucllement des comptes et calcul des indicateurs harmonisés ?

Taux de réponse : 100,0%



La grande majorité des instances de révision nommées par les communes est au fait que la SFC fournit aux communes un fichier Excel comme aide au boucllement des comptes et calcul des indicateurs harmonisés.

72. Si oui, jugez-vous cet outil utile à votre mandat de révision ?

Taux de réponse : 100,0%



Parmi les instances de révision nommées par les communes, sachant que la SFC fournit aux communes un fichier Excel comme aide au boucllement des comptes et calcul des indicateurs harmonisés, 94.1% estiment que cet outil est utile à leur mandat de révision.

73. Utilisez-vous les données statistiques remises sous forme de tableau Excel (commune, district, région, canton) ?

Taux de réponse : 88,9%



83.3% des instances de révision nommées par les communes utilisent les données statistiques remises sous forme de tableau Excel (commune, district, région, canton).

74. Jugez-vous les données statistiques satisfaisantes ?

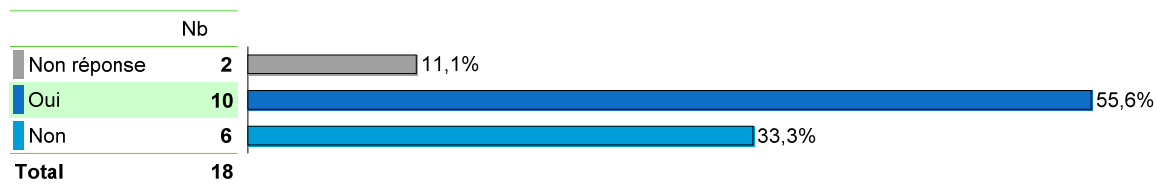
Taux de réponse : 88,9%



Les données statistiques sont jugées satisfaisantes par la majorité des instances de révision nommées par les communes ayant répondu à cette question.

75. Souhaiteriez-vous que les données statistiques soient développées ?

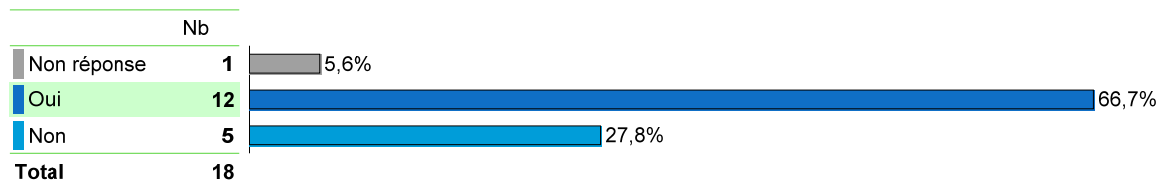
Taux de réponse : **88,9%**



55.6% des instances de révision nommées par les communes souhaitent que les données statistiques soient développées. 33.3% estiment que leur développement n'est pas nécessaire et 11.1% n'ont pas répondu à cette question.

76. Pensez-vous que des cours pour les vérificateurs des comptes communaux devraient être organisés par la SFC et/ou l'Inspection des finances ?

Taux de réponse : **94,4%**



Deux tiers des instances de révision nommées par les communes pensent que les cours pour les vérificateurs des comptes communaux devraient être organisés par la SFC. 27.8% estiment que cela n'est pas nécessaire et 5.6% n'ont pas répondu à cette question.

77. Si oui, seriez-vous disposé à y participer ?

Taux de réponse : **100,0%**



Les instances de révision nommées par les communes estimant que des cours pour les vérificateurs des comptes communaux devraient être organisés par la SFC se disent prêtes à y participer.

97. Etes-vous membre d'une organisation professionnelle ?

Taux de réponse : **100,0%**



La totalité des fiduciaires ayant répondu à l'enquête est membre d'une organisation professionnelle. 77.8% des fiduciaires sont membre d' « Expert suisse », 16.7% de l' « Union suisse des fiduciaires et une fiduciaire n'a pas souhaité répondre à cette question.

4.6 Comparaison et évolution du degré de satisfaction entre 2006, 2011 et 2016 (SFC)

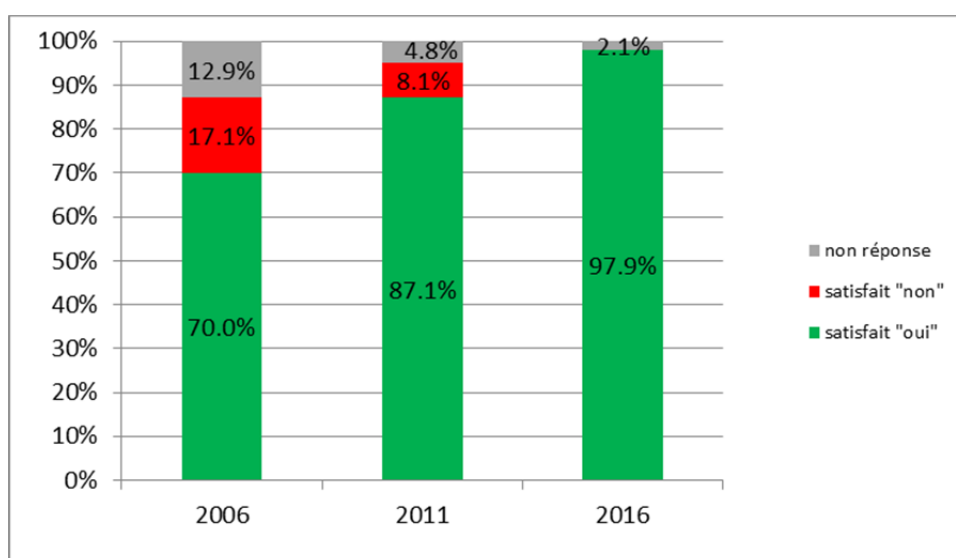
La présente section du rapport vise à comparer les enquêtes au sujet de la SFC de 2006, 2011 et 2016 entre-elles. En effet, une comparaison de toutes les sections n'est pas possible puisque les enquêtes de 2006 et de 2011 portaient uniquement sur la SFC.

Dans un souci de simplification, les modalités de réponses ont été regroupées de la manière suivante :

- « Oui, tout à fait » et « Plutôt oui » correspondent à « Satisfait oui » ou « Oui »
- « Non, pas du tout » et « Plutôt non » correspondent à « Satisfait non » ou « Non »

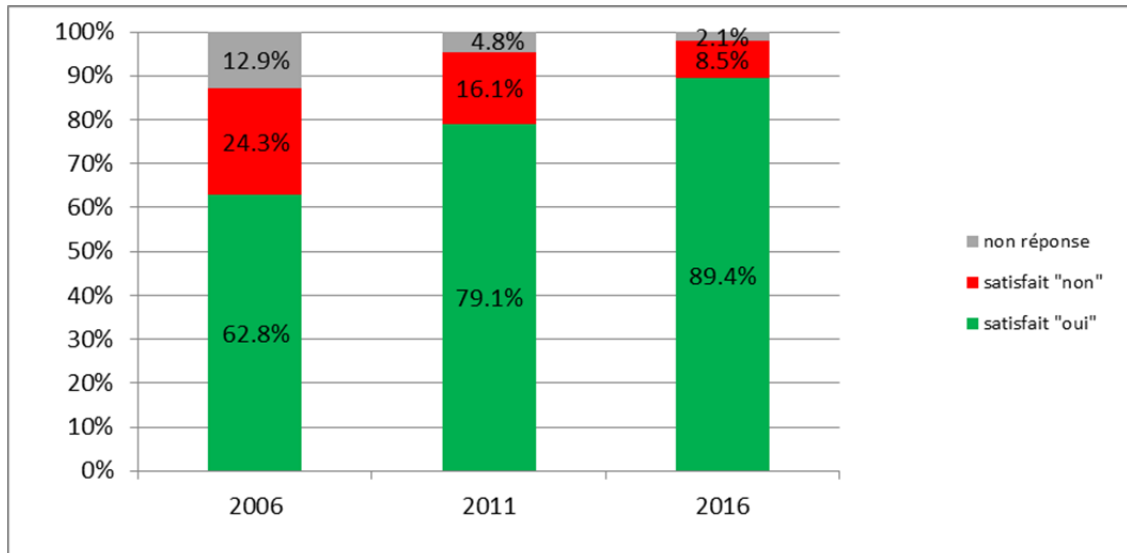
4.6.1 Présidents de commune

25. Considérez-vous l'information mise à votre disposition comme suffisante ?



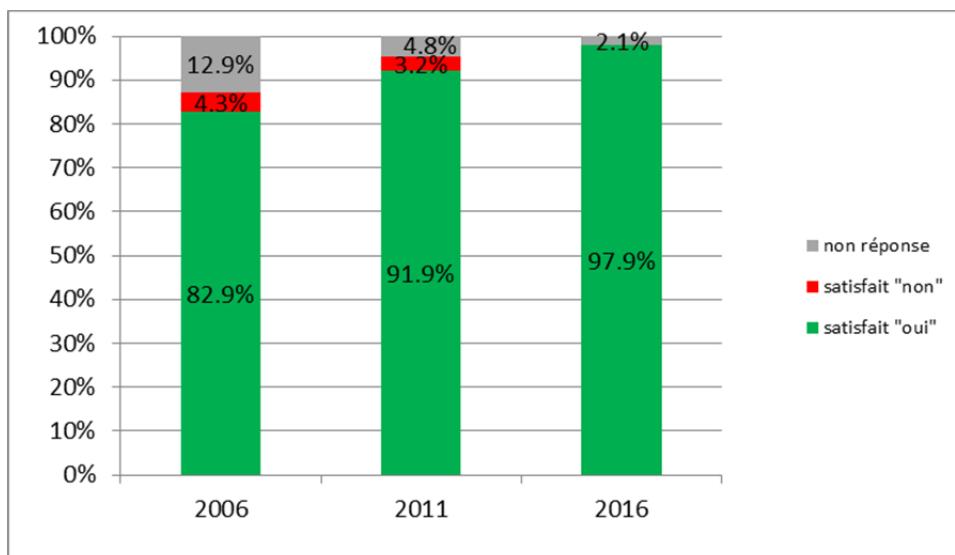
De manière générale, les présidents de commune considèrent l'information mise à leur disposition comme très bonne. En 2016, le taux de satisfaction des présidents de commune est de 97.9%. Durant les 3 années d'étude, ce taux a sans cesse progressé.

26. Estimez-vous être suffisamment informé quant aux bases légales ?



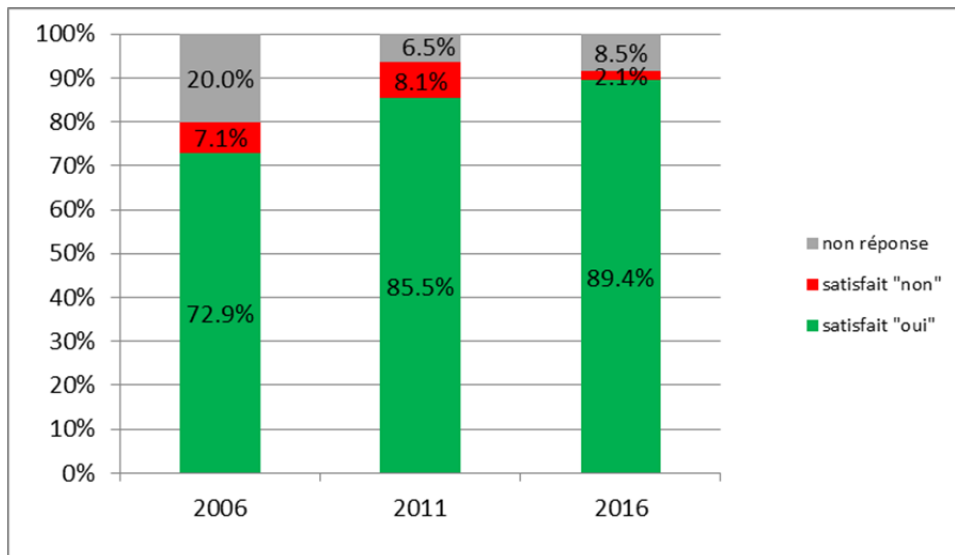
Les présidents de communes estiment à 89.4% que leurs connaissances sur les bases légales sont suffisantes. Il est à noter que cette perception s'est améliorée sur les 3 années étudiées.

27. Jugez-vous utile l'information transmise ?



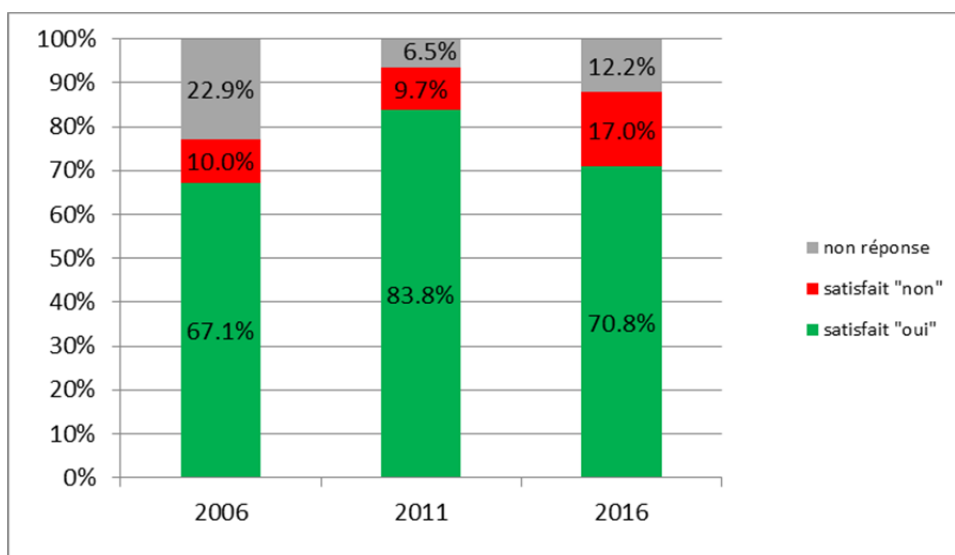
97.9% des présidents de commune estiment que les informations transmises par la SFC sont utiles. En 2016, nous noterons qu'aucun président n'estime que les informations transmises soient inutiles.

28. Jugez-vous que la qualité du site internet de la SFC soit satisfaisante ?



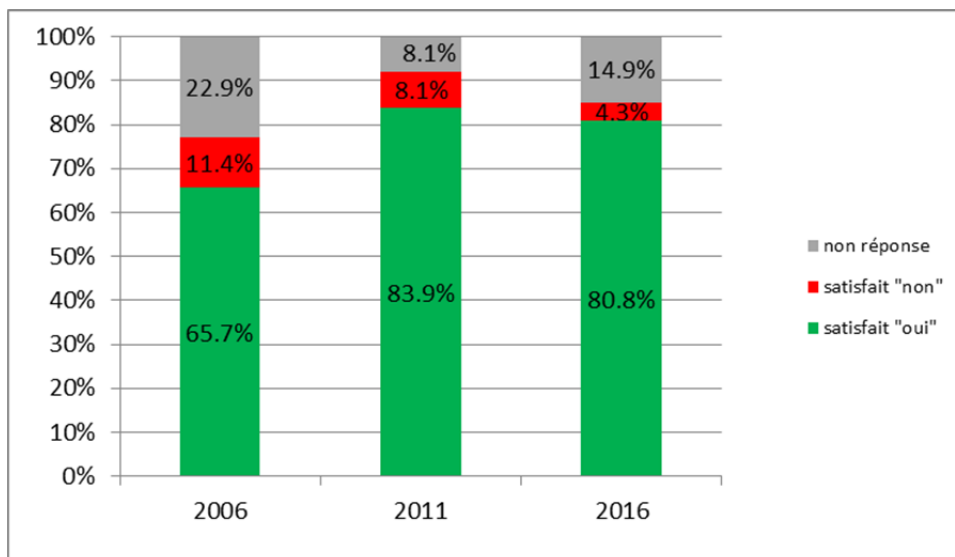
La perception de la qualité du site internet a progressé de 3.9 points de pourcentage entre 2011 et 2016, pour atteindre 89.4% en 2016.

29. Les rapports mis à disposition sur le site internet de la SFC vous sont-ils utiles ?



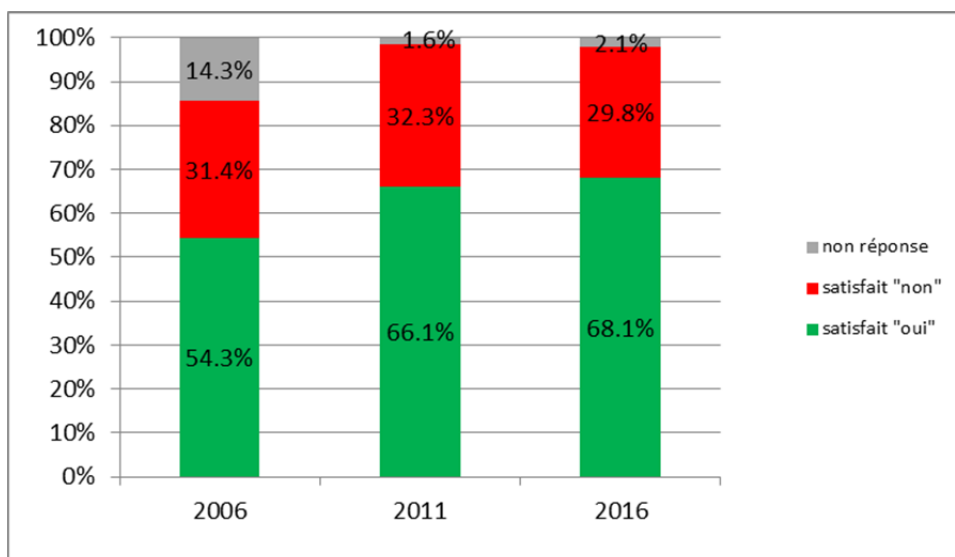
Les présidents de commune estiment à 70.8% que les rapports mis à disposition sur le site internet de la SFC leur sont utiles. Cette proportion est en baisse par rapport à 2011. Il conviendrait de s'interroger sur les besoins des communes quant aux rapports afin d'augmenter ce taux de satisfaction.

30. La documentation à disposition sur le site internet de la SFC répond-elle à vos attentes ?



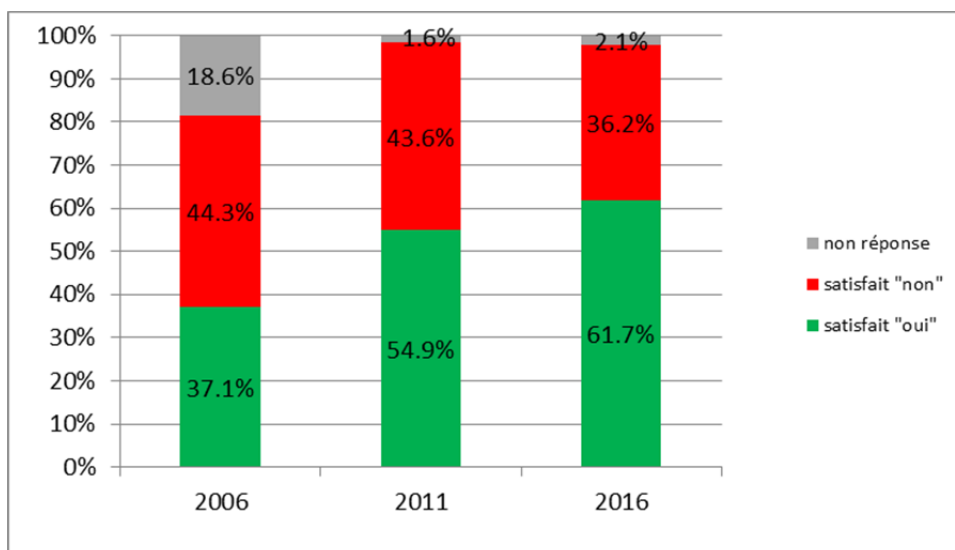
4.3% des présidents de commune estiment que la documentation à disposition sur le site internet de la SFC ne répond pas à leurs attentes. La diminution de la proportion de présidents satisfaits positivement peut s'expliquer par l'augmentation du taux de non réponses.

53. Utilisez-vous les indicateurs issus du fichier Excel mis à disposition par la SFC ?



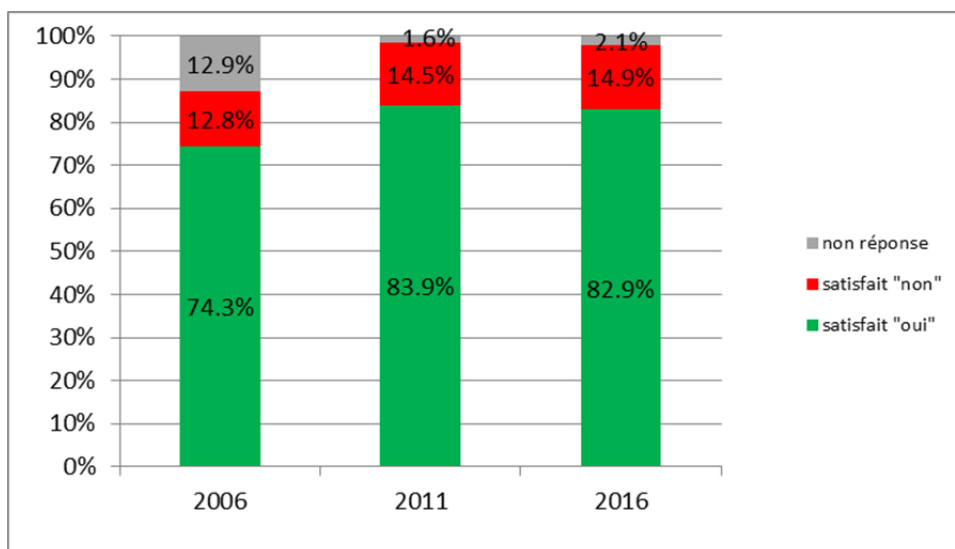
Plus de deux tiers des présidents de commune ont indiqué utiliser les indicateurs issus du fichier Excel mis à disposition par la SFC. Cette proportion a une tendance à la hausse sur les 3 années étudiées.

55. Utilisez-vous les publications à disposition sur le site internet de la SFC ?



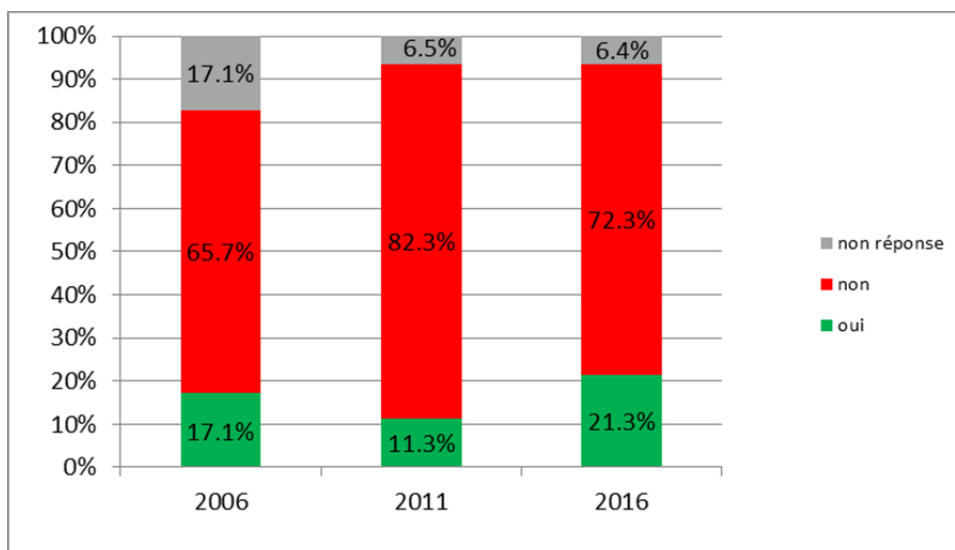
Les publications à disposition sur le site internet de la SFC sont de plus en plus utilisées par les présidents de commune. En effet, 61.7% d'entre eux ont indiqué les utiliser, 36.2% ne les utilisent pas et 2.1% n'ont pas souhaité répondre à cette question.

56. Seriez-vous intéressé à disposer de données statistiques des autres communes valaisannes afin d'effectuer des comparaisons ?



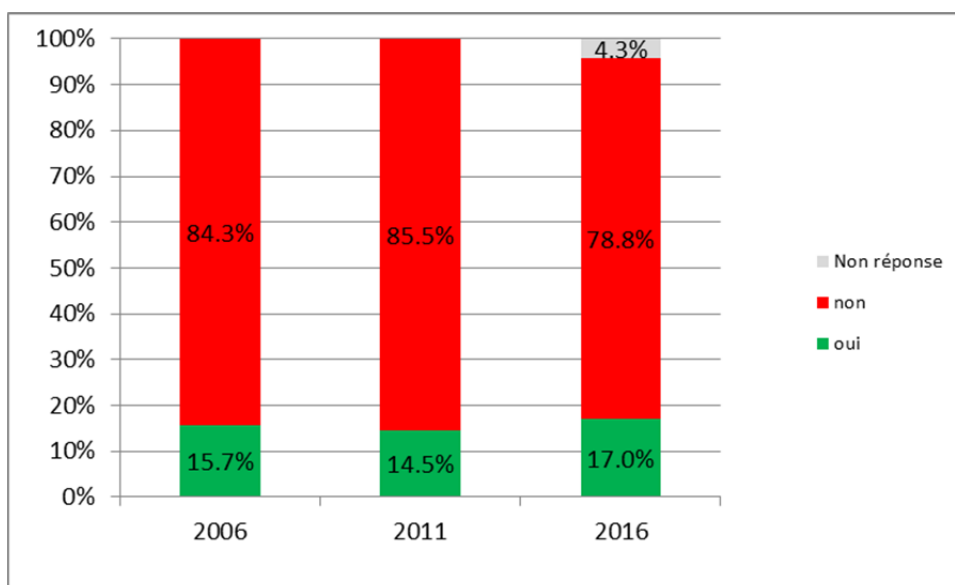
De manière générale, aucune évolution significative entre 2011 et 2016 ne peut être mise en évidence. En effet, environ plus de 82.9% des présidents de communes accueillent positivement cette proposition.

78. Utilisez-vous d'autres outils ?



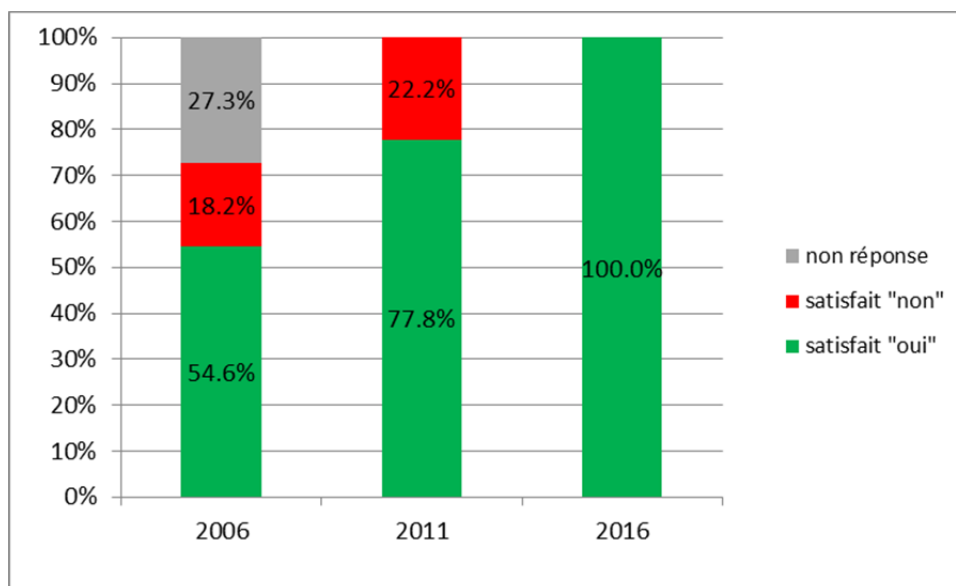
21.3% des présidents de commune ont indiqué utiliser d'autres outils que ceux mis à disposition par la SFC. Cette proportion est en augmentation de 10 points de pourcentage entre 2011 et 2016.

88. Avez-vous déjà suivi l'un des cours de formation dispensé par la SFC ?



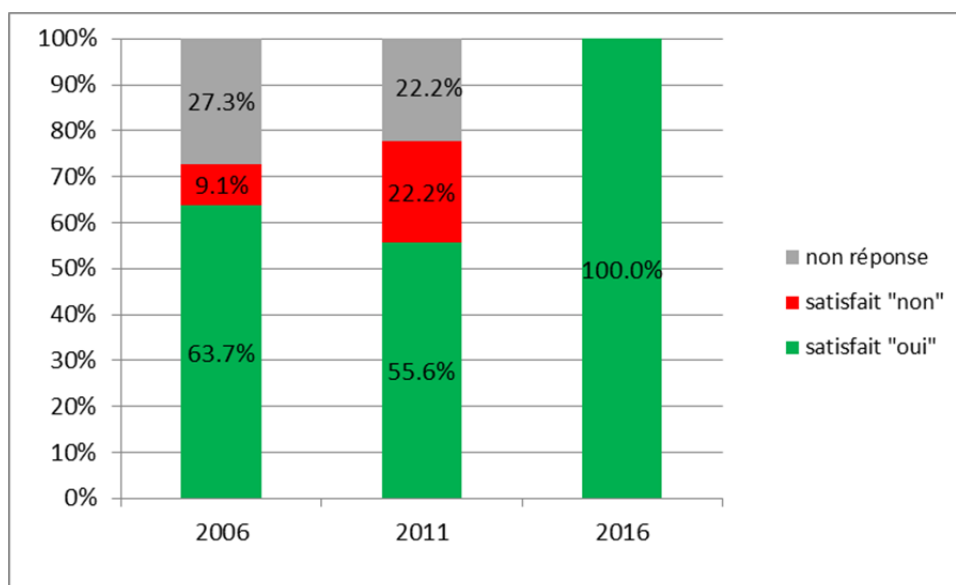
La proportion des présidents de commune ayant suivi des cours dispensés par la SFC est restée stable sur les 3 années étudiées, à un taux d'environ 15.7%.

89. Êtes-vous satisfait des cours de formation dispensés par la SFC ?



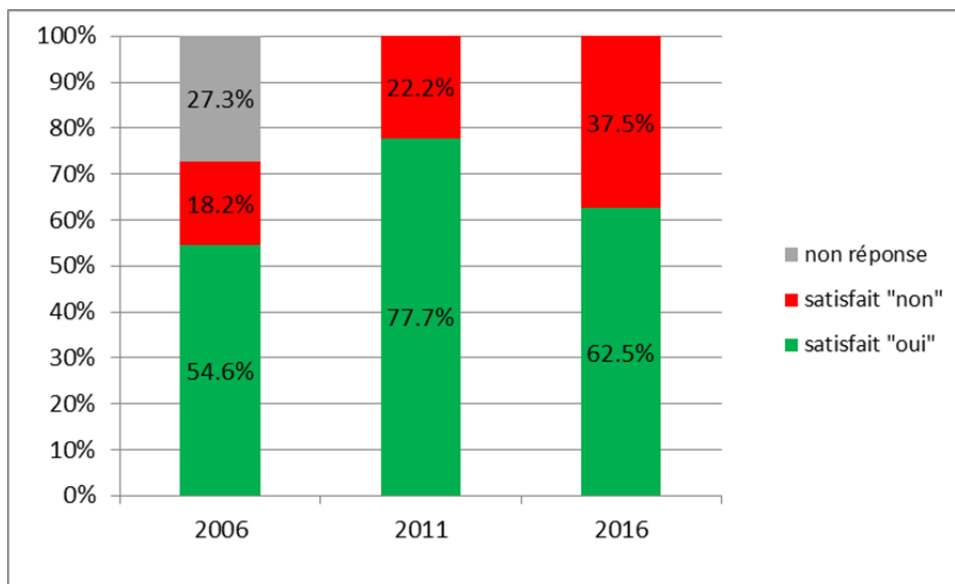
Avec une progression significative, le taux de satisfaction des cours dispensés par la SFC a atteint un taux de 100% de satisfaction

90. Est-ce que la formation dispensée à répondu à vos attentes ?



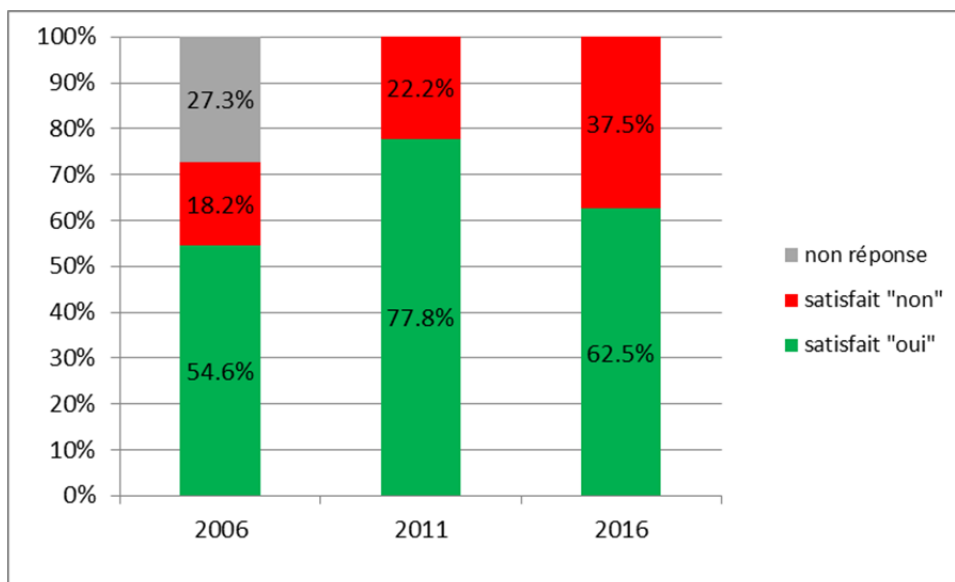
La totalité des présidents de commune ont indiqué que la formation suivie a répondu à leurs attentes.

91. Est-ce que les connaissances acquises durant la formation vous sont utiles dans le cadre de votre mandat actuel ?



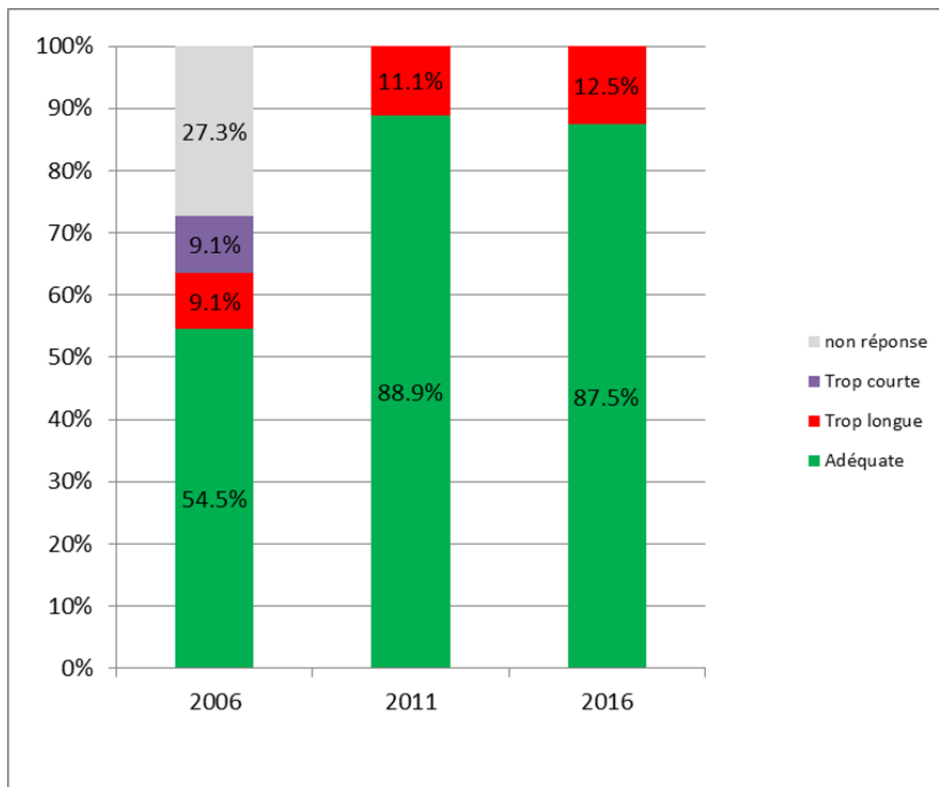
62.5% des présidents de commune ont indiqué que les connaissances acquises durant la formation leur sont utiles dans le cadre de leur mandat. Après un bon en 2011, cette proportion diminue entre 2011 et 2016 de 15.2 points de pourcentage.

92. Seriez-vous disposé à participer à nouveau à des cours de formation ?



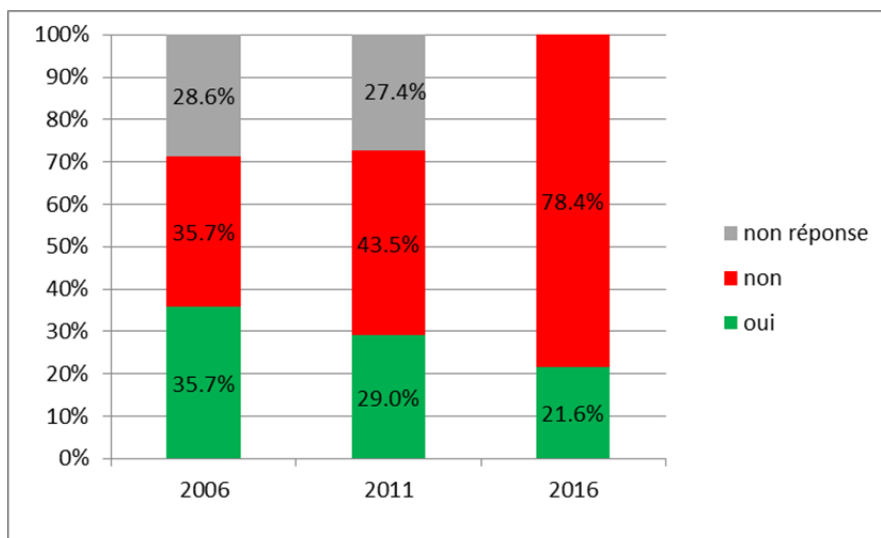
La majorité des présidents de commune (62.5%) se disent prêts à suivre un nouveau cours de formation. Malgré l'augmentation entre 2006 et 2011 (23.2 points de pourcentage), nous constatons une diminution entre 2011 et 2016 (15.3 points de pourcentage).

93. Comment jugez-vous la durée de la formation ?



La durée de la formation est appréciée par la majorité (87.5%) des présidents de commune. 12.5% de ceux-ci estiment qu'elle est trop longue. Ces proportions sont stables depuis 2011.

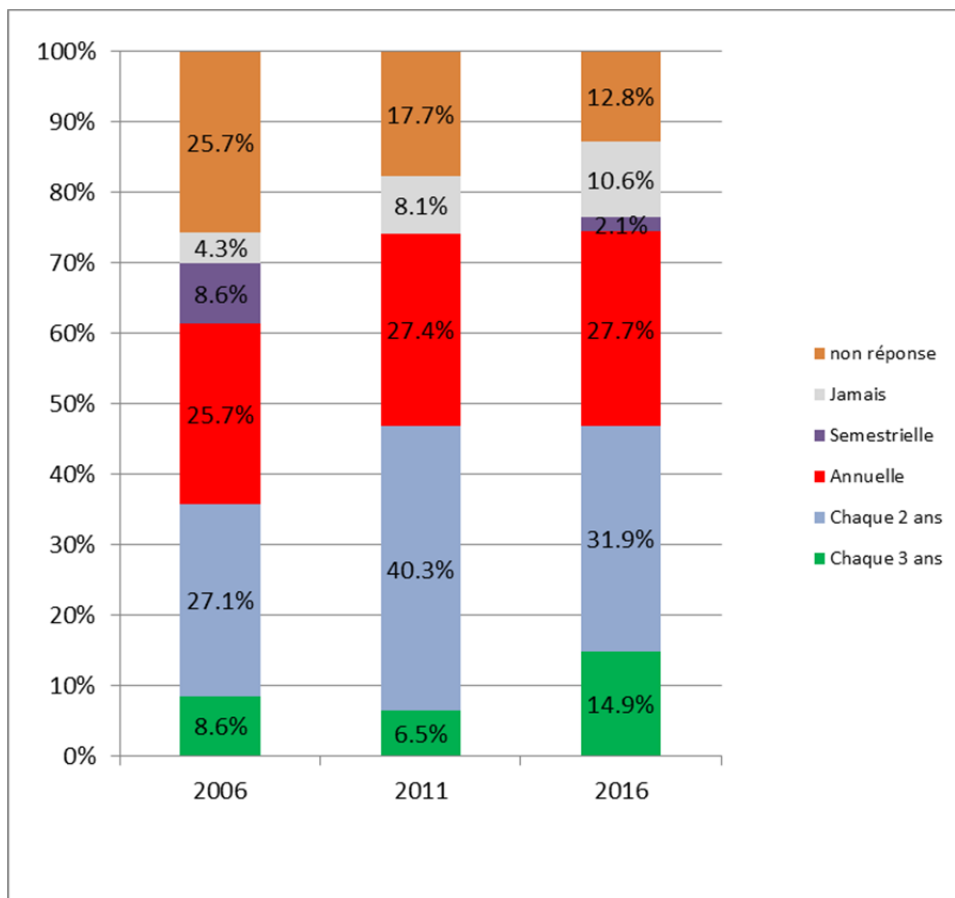
94. Si vous n'avez jamais suivi de cours, pensez-vous y prendre part à l'avenir ?



Parmi les présidents de commune n'ayant pas suivi de cours, 21.6% pensent y prendre part à l'avenir. Ce taux a diminué d'environ 6 points de pourcentage entre chacune des années étudiées. Il est à noter que le taux de non réponse à cette question pour

2016 est de 0%, contrairement aux autres années.

95. A quelle fréquence jugez-vous nécessaire de suivre un cours de formation ?

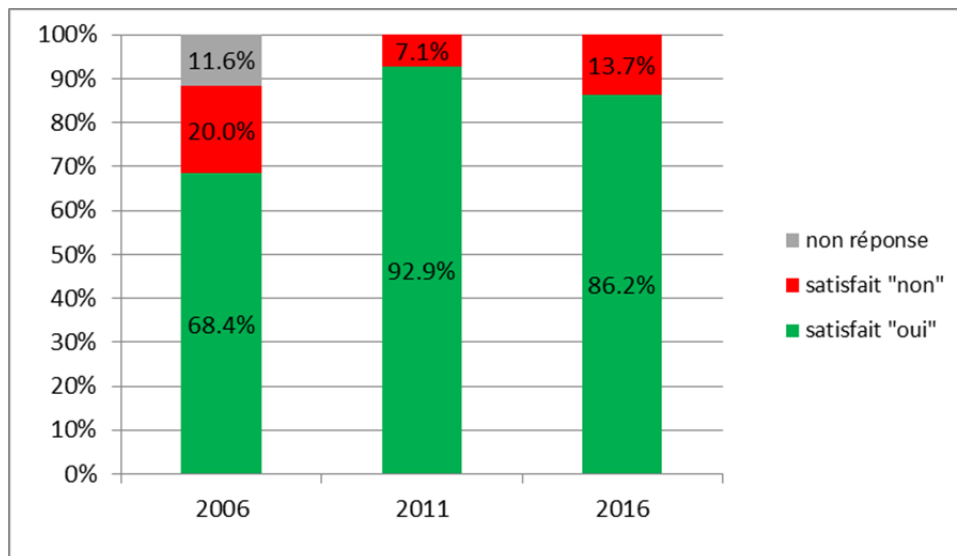


Les présidents de commune estiment principalement qu'une formation chaque 2 ans (31.9%) ou chaque année (27.7%) serait adéquat. Sur les 3 années étudiées, la tendance est à un espacement du temps entre deux formations.

4.6.2 Secrétaires communaux et responsables des finances communales

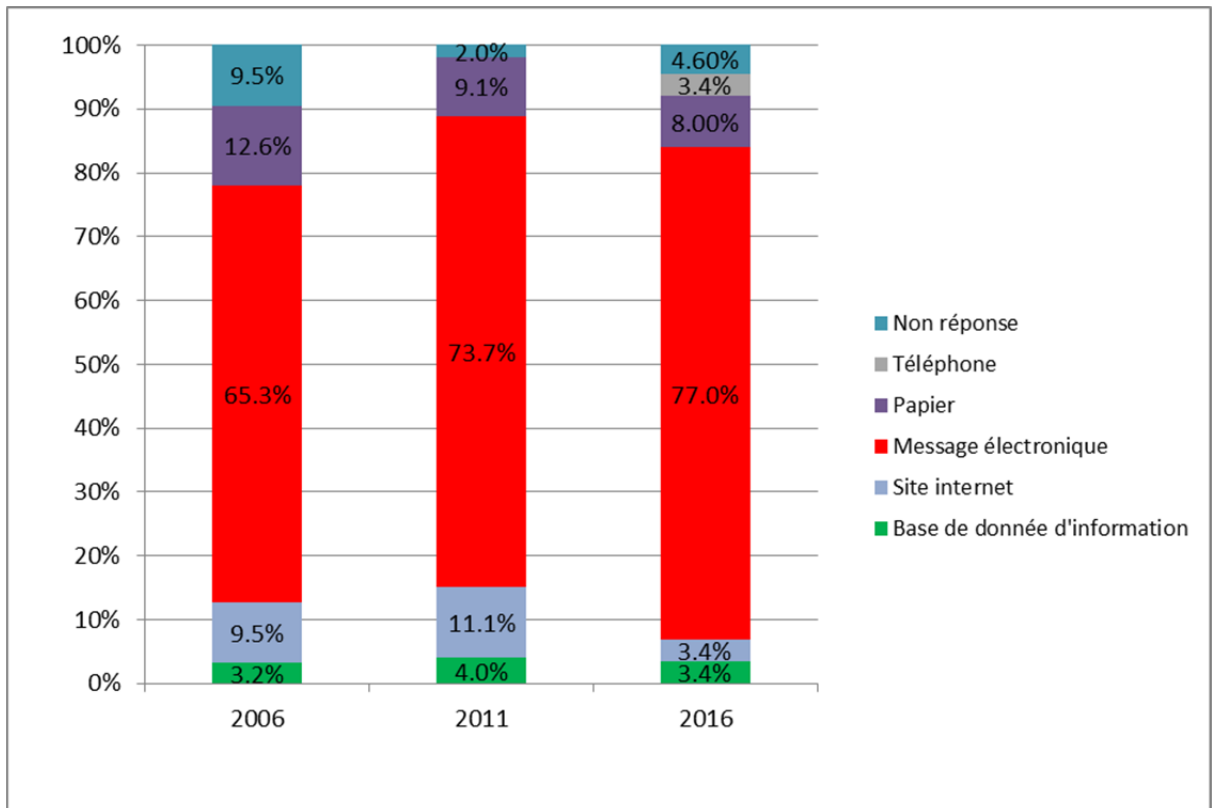
Dans les études de 2006 et de 2011, les profils de secrétaires communaux et responsables des finances communales ont été regroupés. Dans l'étude de 2016, une distinction entre eux a été faite en début de questionnaire. Les questions comparatives ont été, en 2016, uniquement adressées aux responsables services financiers communaux, contrairement à 2006 et 2011 où les deux profils ont répondu à ces questions.

9. Considérez-vous l'information mise à votre disposition comme suffisante ?



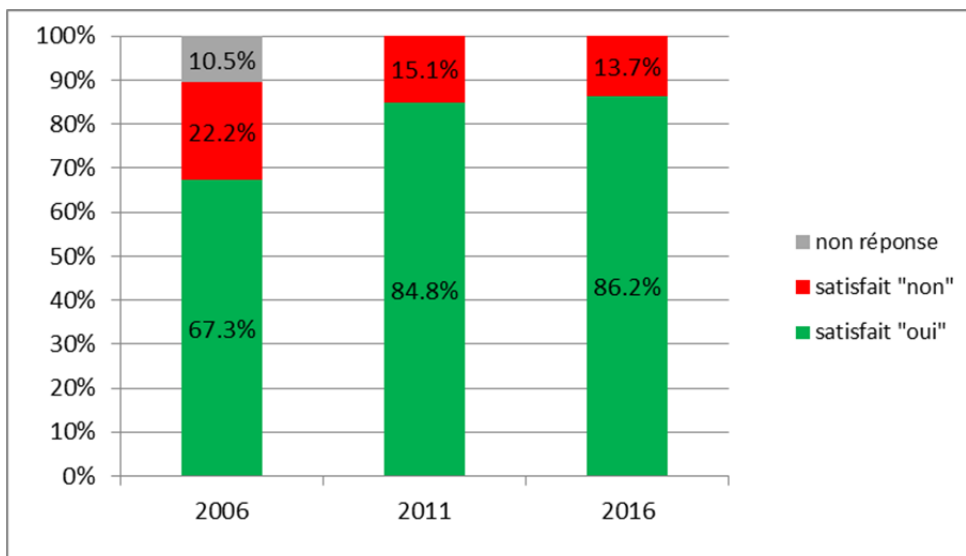
Les responsables des finances communales considèrent l'information qui leur est mise à disposition comme satisfaisante. Malgré un taux de progression impressionnant entre 2006 et 2011 (+24.5 points de pourcentage), il faut mettre en évidence une légère diminution de la satisfaction entre 2011 et 2016 (-6.7% points de pourcentage).

13. Sous quel format préférez-vous obtenir une information ?



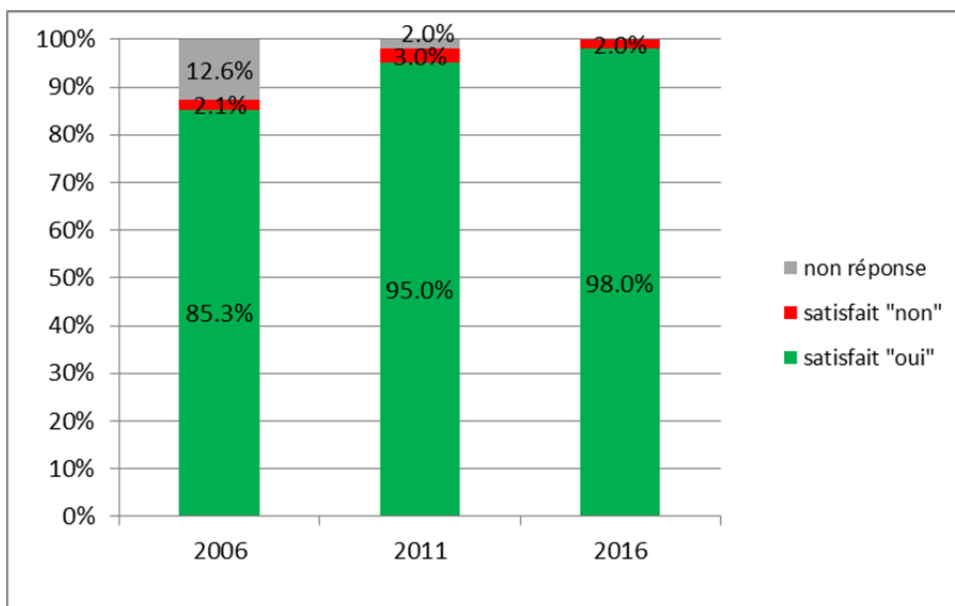
Il n'y a pas de fluctuation significative des proportions de réponses. En effet, au fil des trois années étudiées, la grande majorité des responsables des finances communales souhaitent recevoir des informations par e-mail.

26. Estimez-vous être suffisamment informé quant aux bases légales ?



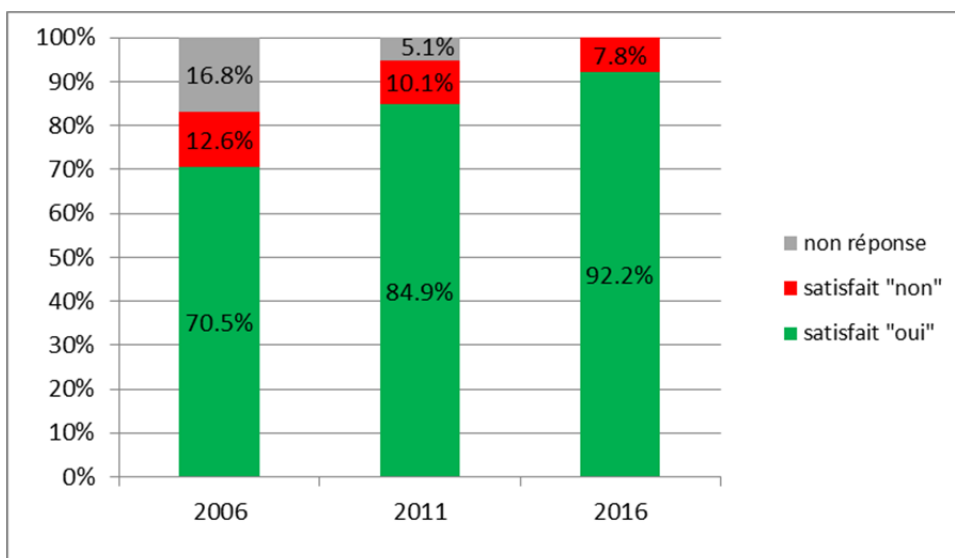
Les responsables des finances communales estiment être globalement satisfaits de leurs connaissances sur les bases légales. Une légère augmentation entre 2011 et 2016 (+ 1.4 point de pourcentage) est à souligner.

27. Jugez-vous utile l'information transmise ?



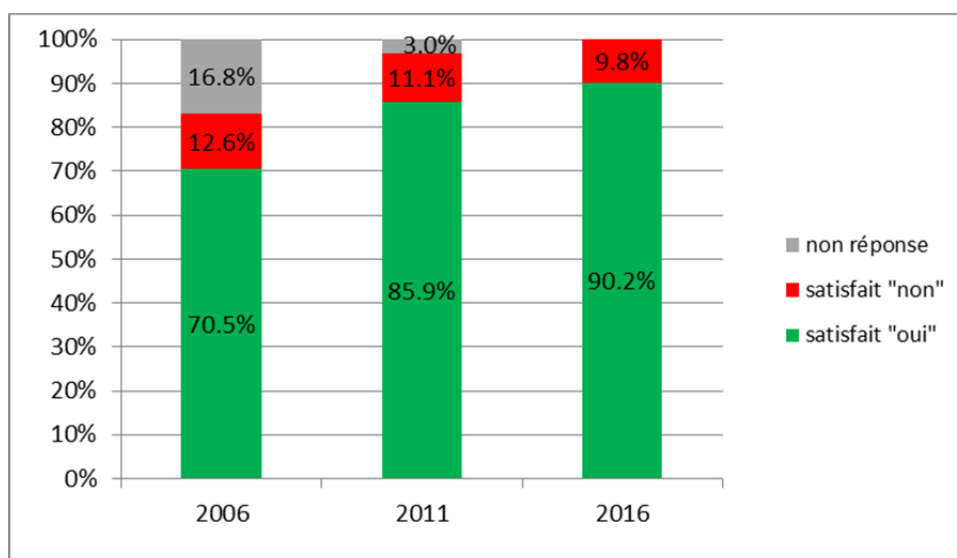
La satisfaction quant à l'utilité des informations transmises par la SFC aux responsables des finances communales atteint les 98% (85.3% en 2006 et 95% en 2011).

28. Jugez-vous que la qualité du site internet de la SFC soit satisfaisante ?



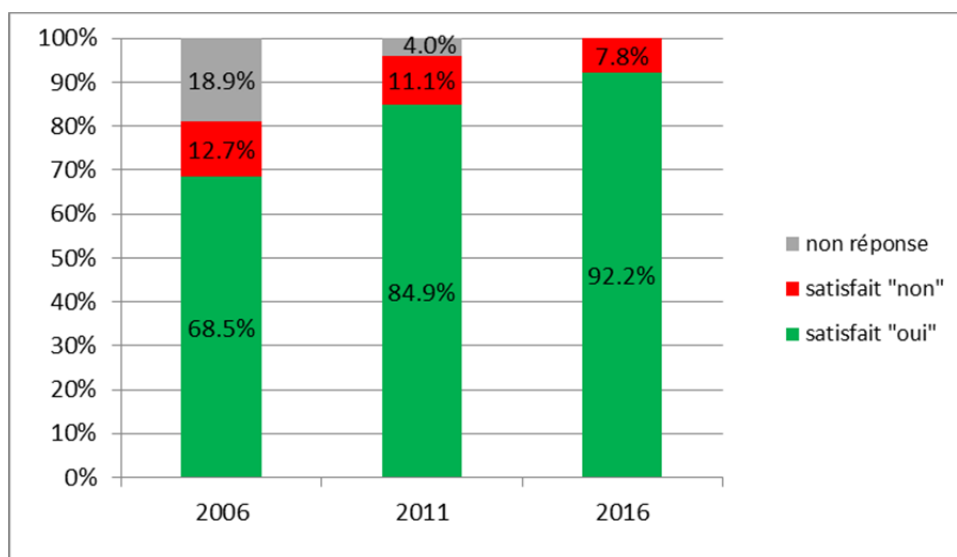
Sur les trois années étudiées, les responsables des finances communales sont de plus en plus satisfaits de la qualité du site internet de la SFC. En 2016, le taux de satisfaction atteint 92.2%.

29. Les rapports mis à disposition sur le site de la SFC sont-ils utiles ?



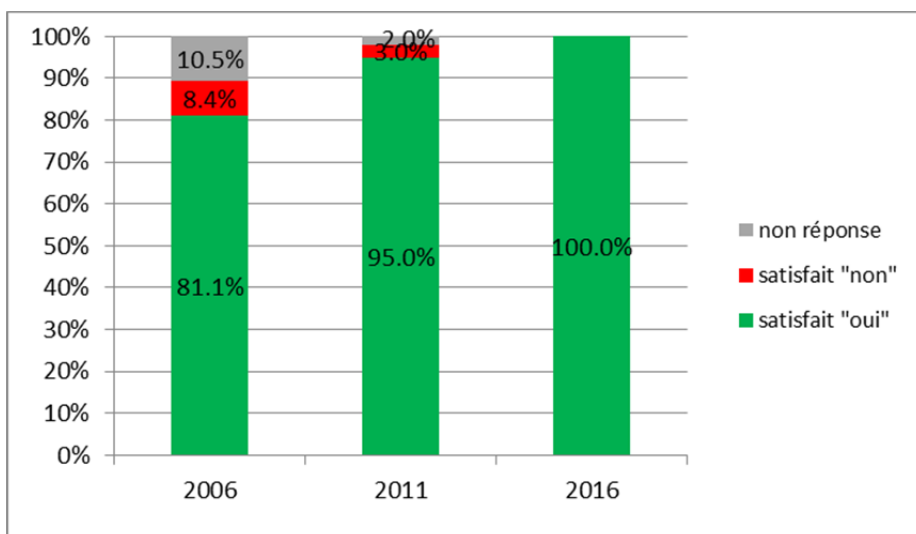
Les rapports mis à disposition sur le site de la SFC sont de plus en plus utiles aux responsables des finances communales. En effet, entre 2006 et 2016, le taux de satisfaction est passé de 70.5% à 90.2%.

30. La documentation à disposition sur le site internet de la SFC répond-elle à vos attentes ?



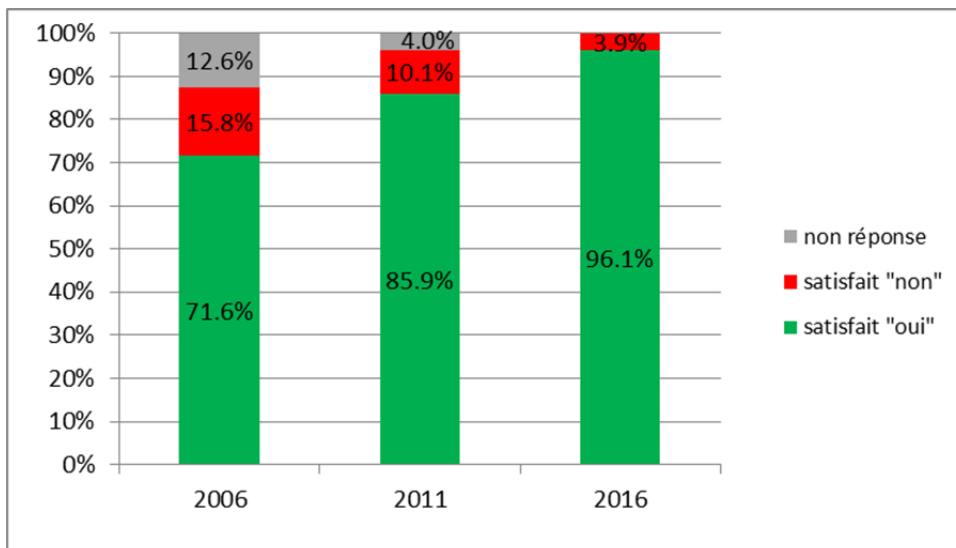
En 2016, 92.2% des responsables des finances communales sont satisfaits des finances communales. Nous noterons la progression de 16.4 points de pourcentage entre 2006 et 2011 ainsi que de 7.3 points de pourcentage entre 2011 et 2016.

31. Etes-vous globalement satisfaits des outils mis à disposition par la SFC ?



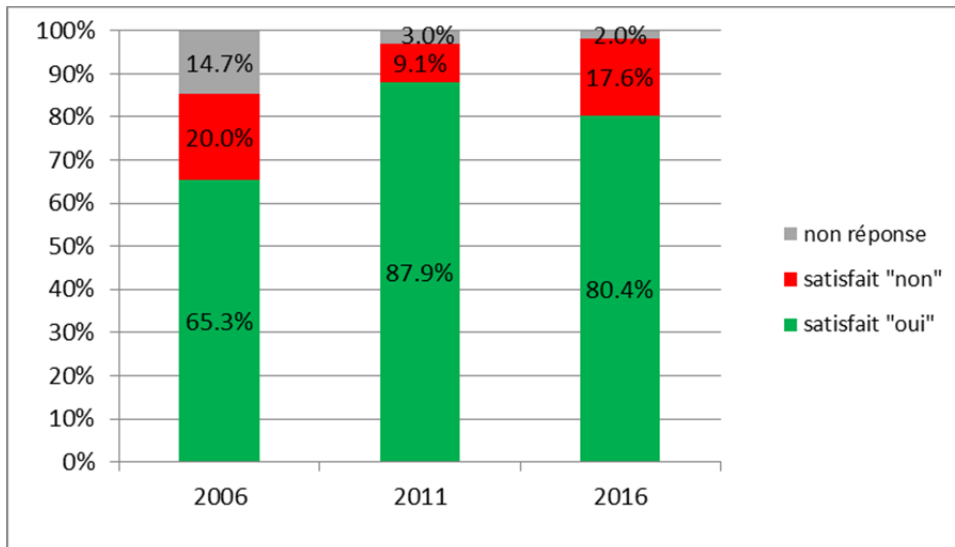
La satisfaction des responsables des finances communales par rapport aux outils mis à disposition par la SFC n'a cessé d'augmenter sur les trois années étudiées pour atteindre 100% en 2016.

32. Est-ce que l'utilisation des outils est aisée ?



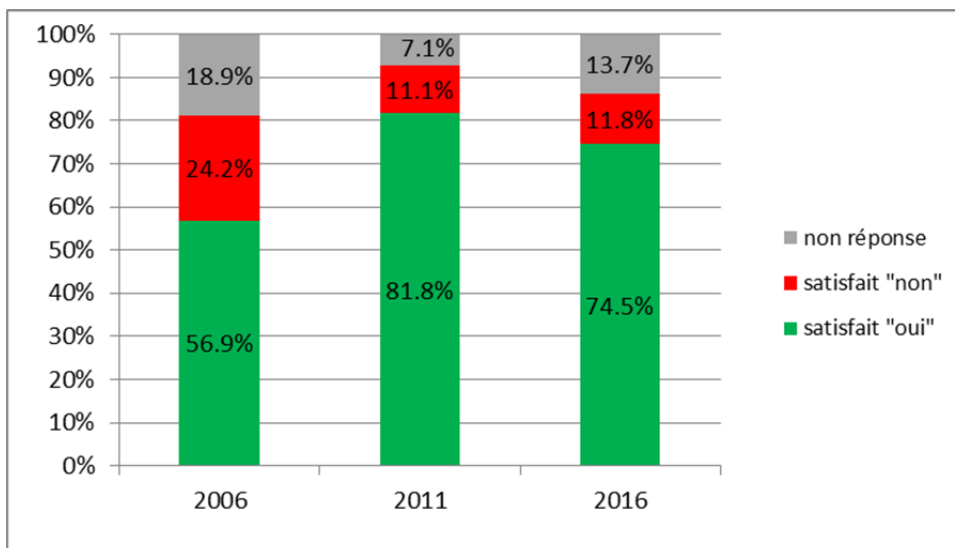
Les responsables des finances communales trouvent l'utilisation des outils de plus en plus aisée, passant de 71.6% en 2006 à 85.9% en 2011 et à 96.1% en 2016

33. Utilisez-vous le modèle comptable harmonisé (CD MCH-HRM) ?



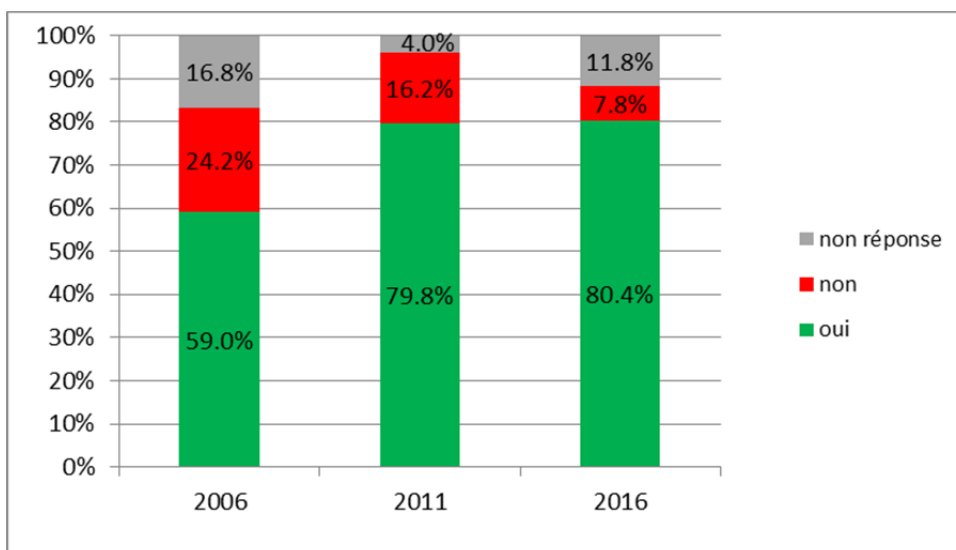
Après une augmentation de 22.6 points de pourcentage entre 2006 et 2011, l'utilisation du modèle comptable harmonisé par les responsables des finances communales a diminué de 7.5 points de pourcentage entre 2011 et 2016.

34. Jugez-vous le modèle comptable harmonisé (CD MCH-HRM) satisfaisant ?



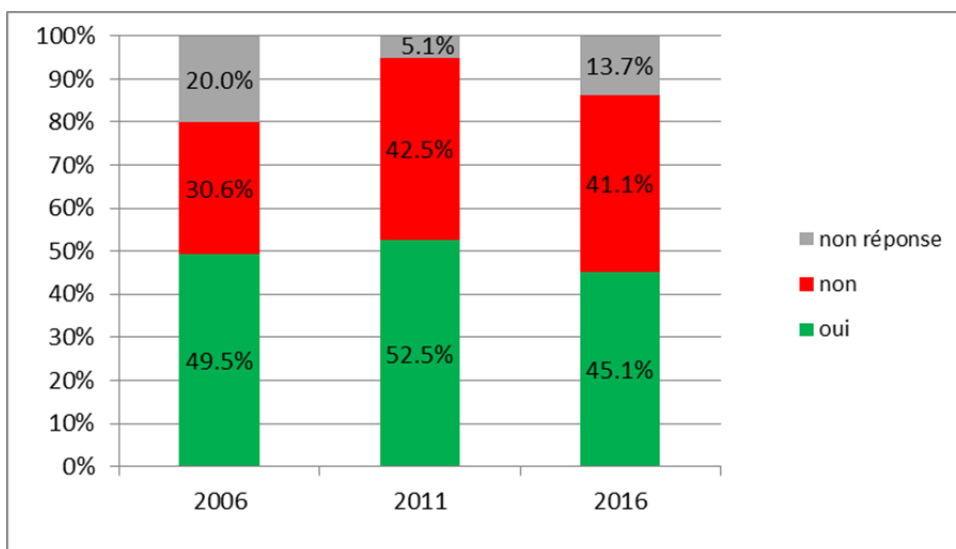
La diminution de la proportion des responsables des finances communales satisfaits du modèle harmonisé a sans doute pour conséquence la diminution de l'utilisation de celui-ci (cf. question précédente).

35. Estimez-vous l'utilisation du modèle harmonisé (CD MCH-HRM) aisée ?



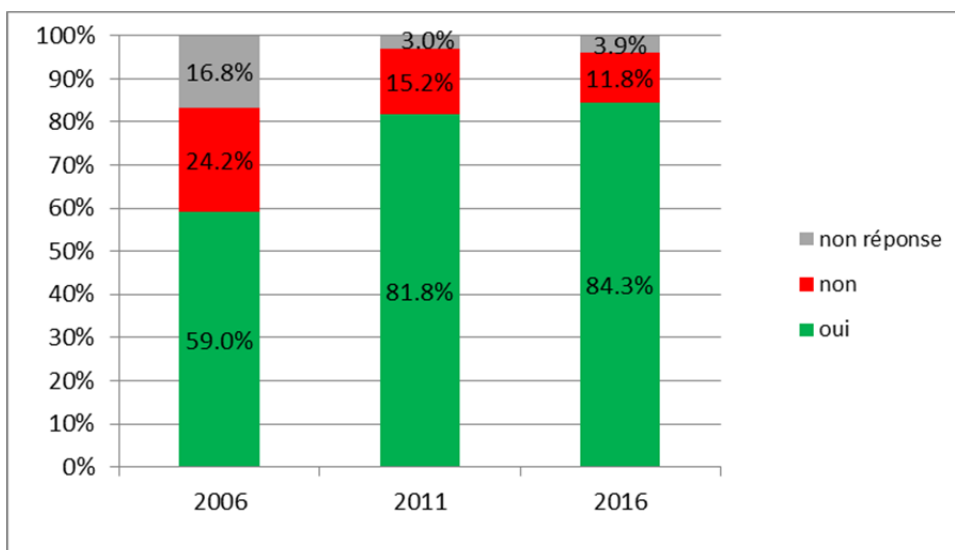
La perception de la difficulté d'utilisation du modèle harmonisé (CD MCH-HRM) est soulevée par seulement 7.8 des répondants. Cette proportion est en baisse constante sur les 3 années étudiées.

36. Souhaiteriez-vous que le support CD du modèle comptable harmonisé (CD MCH-HRM) soit développé ?



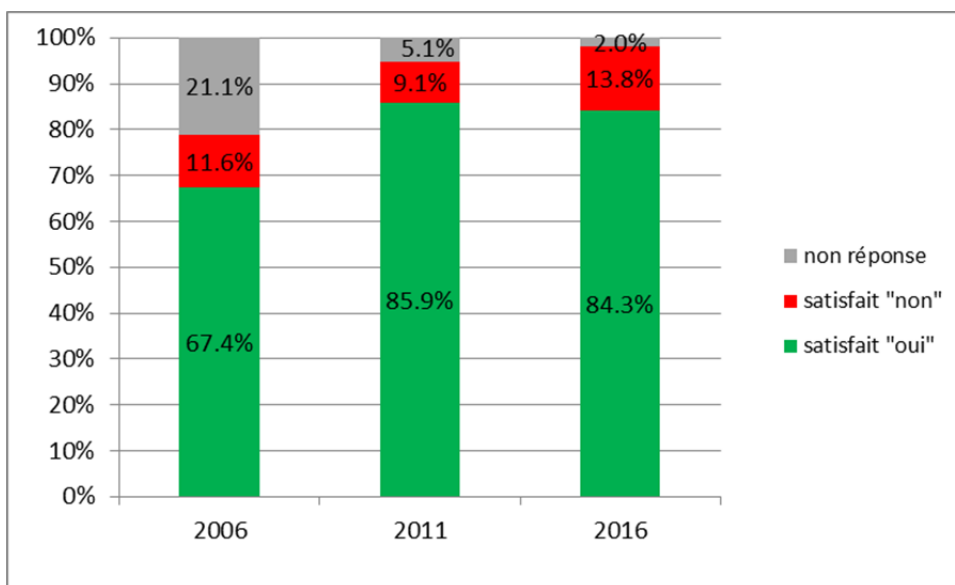
Les proportions des réponses des études réalisées en 2006, 2011 et 2016 sont à peu près stables pour cette question : environ 49% des responsables des finances communales souhaitent voir le support CD du modèle harmonisé développé.

37. Utilisez-vous le fichier Excel pour la présentation harmonisée des comptes ?



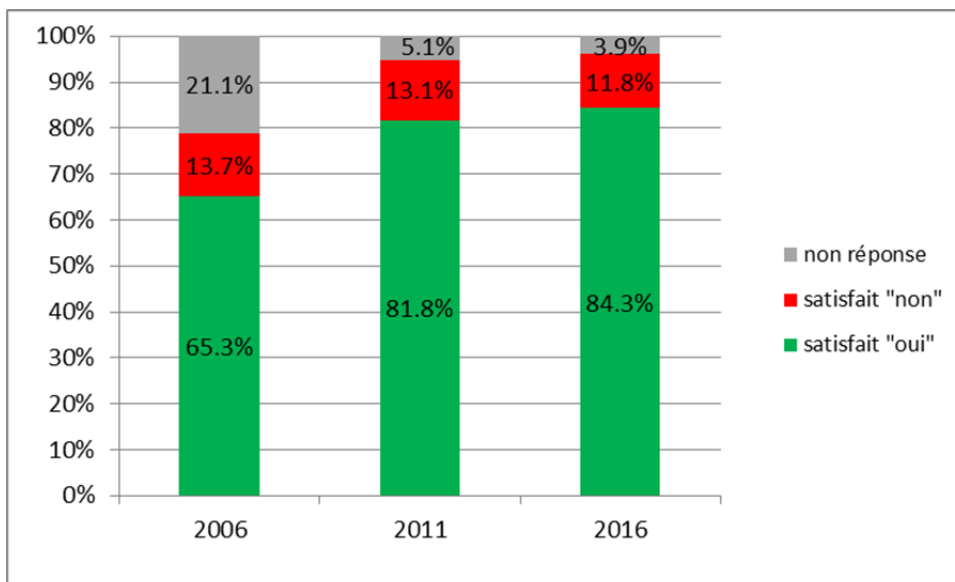
Après une augmentation de près de 23 points de pourcentage entre 2006 et 2011, le taux d'utilisation du fichier Excel pour la présentation harmonisée des comptes par les responsables des finances communales, s'est stabilisé aux alentours des 82%.

38. Jugez-vous le fichier Excel pour la présentation harmonisée des comptes satisfaisant ?



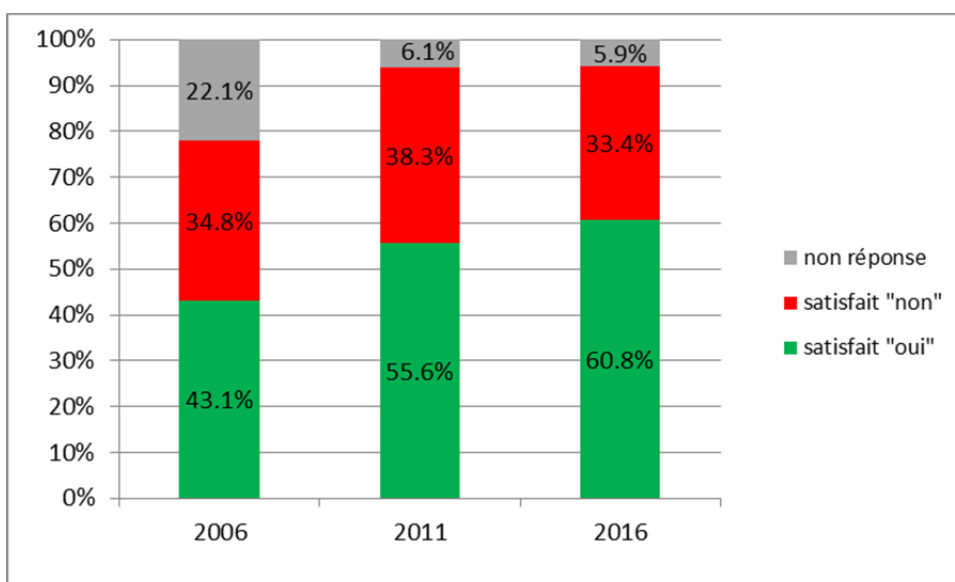
Les responsables des finances communales estiment que le fichier excel pour la présentation harmonisée des comptes est satisfaisant. Il apparait une légère diminution du taux de satisfaction de 1.6 points de pourcentage et une augmentation du taux d'insatisfaction de 4.7 points de pourcentage.

39. Jugez-vous l'utilisation du fichier Excel pour la présentation harmonisée des comptes aisée ?



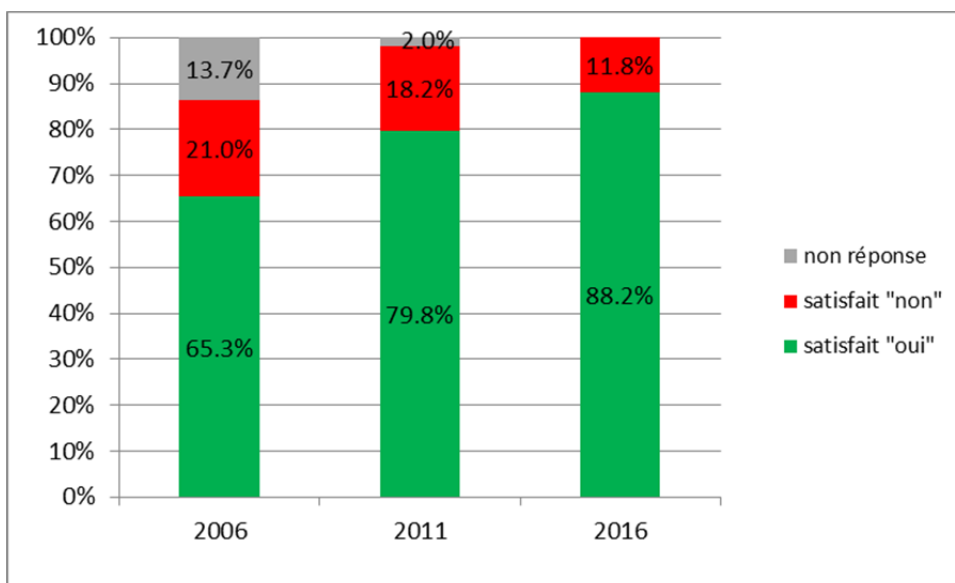
La satisfaction quant à l'utilisation du fichier Excel pour la présentation harmonisée des comptes est jugée comme aisée par 84.3% des responsables des finances communales, ce qui représente une légère hausse par rapport à 2011.

40. Souhaitez-vous que le fichier Excel pour la présentation harmonisée des comptes soit développé ?



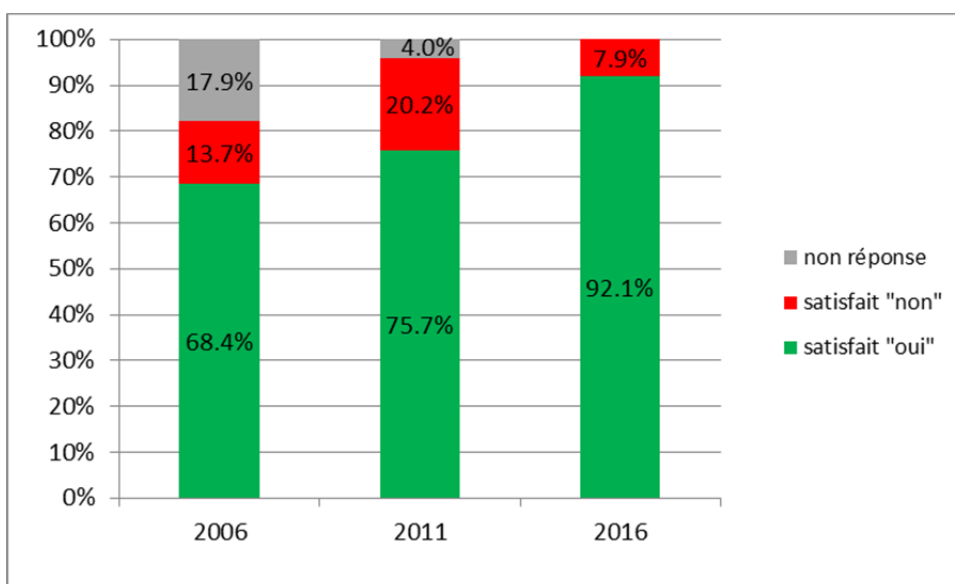
Tout au long des trois années durant lesquelles l'étude a été réalisée, les responsables des finances communales ont souhaité voir le fichier Excel pour la présentation harmonisée des comptes être développé. Il faut relever la progression constante de cette proportion.

41. Utilisez-vous la check-list des comptes ?



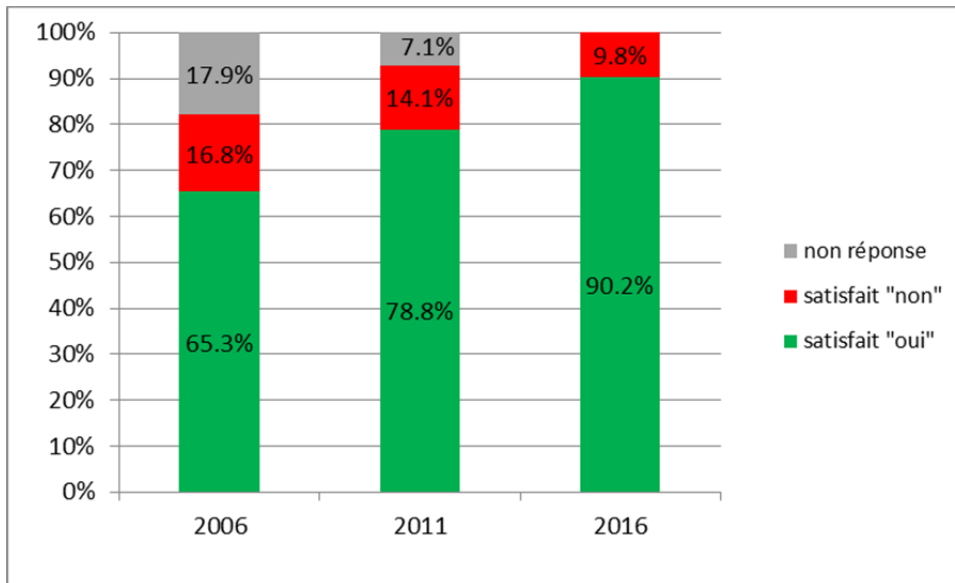
La check-list des comptes est utilisée par de plus en plus de responsables des finances communales. Nous noterons une progression d'environ 9 points de pourcentage entre les années étudiées.

42. Jugez-vous la check-list des comptes satisfaisante ?



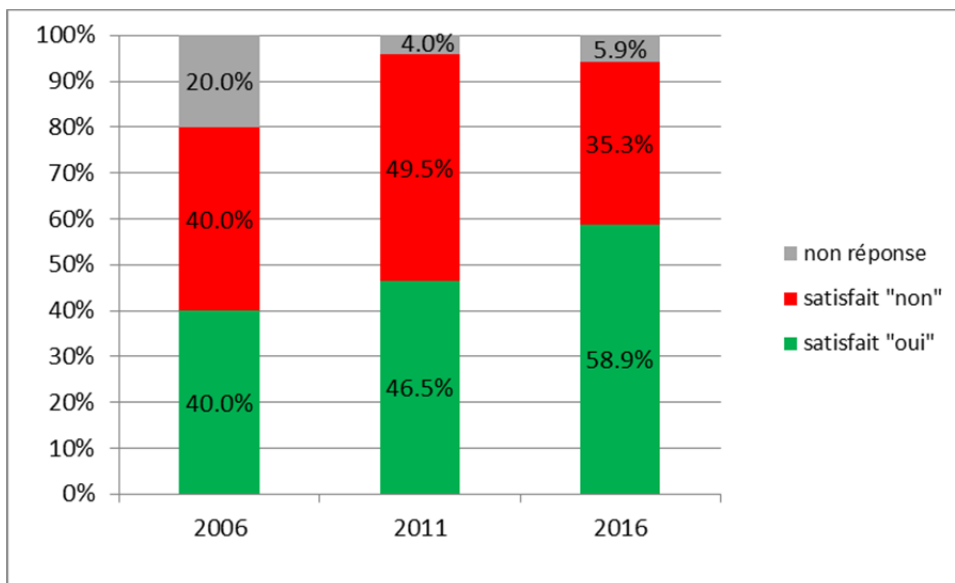
Les responsables des finances communales sont, au fil des années, de plus en plus satisfaits de la check-list des comptes. En effet, en 2016, près de 92.1% d'entre eux en sont satisfaits, contre 75.7% en 2011 et 68.4% en 2006.

43. Jugez-vous l'utilisation de la check-list des comptes aisée ?



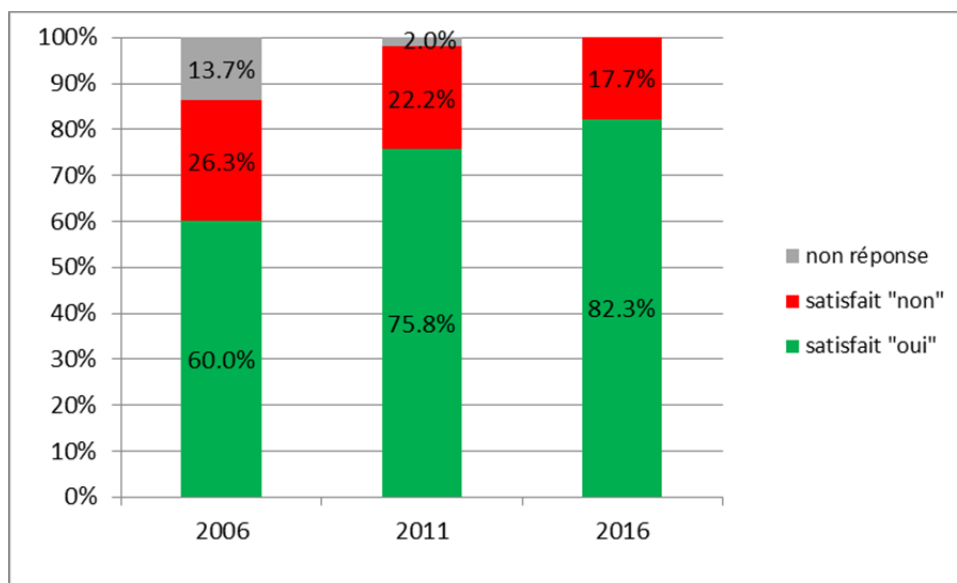
Les responsables des finances communales apprécient à 90.2% la facilité à laquelle la check-list des comptes est utilisée. Il faut relever la progression importante entre 2006 et 2016 (+24.9 points de pourcentage).

44. Souhaiteriez-vous que la check-list des comptes soit développée ?



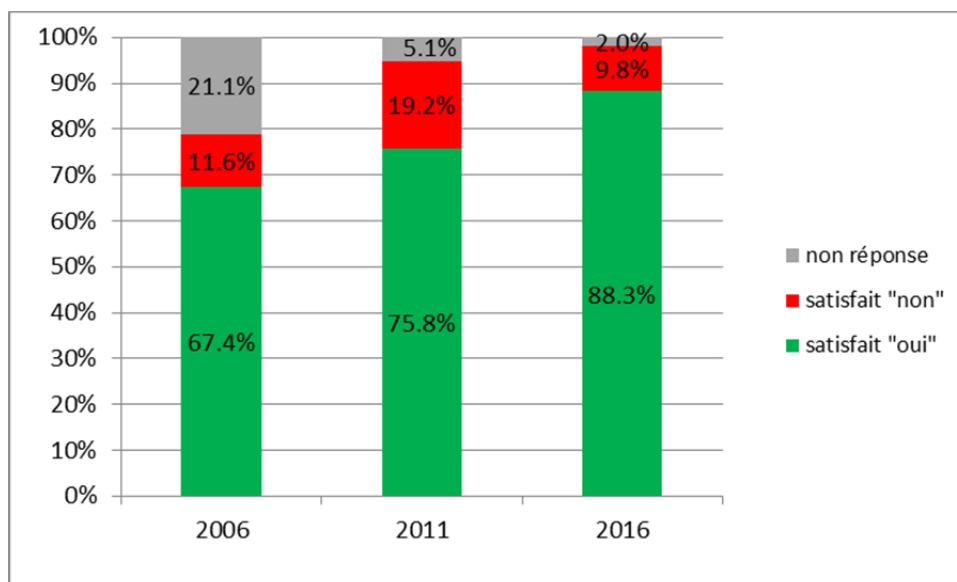
Près de 60% des responsables des finances communales souhaitent que la liste des comptes soit développée. L'augmentation de cette proportion entre 2011 et 2016 est de 12.4 points de pourcentage.

45. Utilisez-vous la check-list des budgets ?



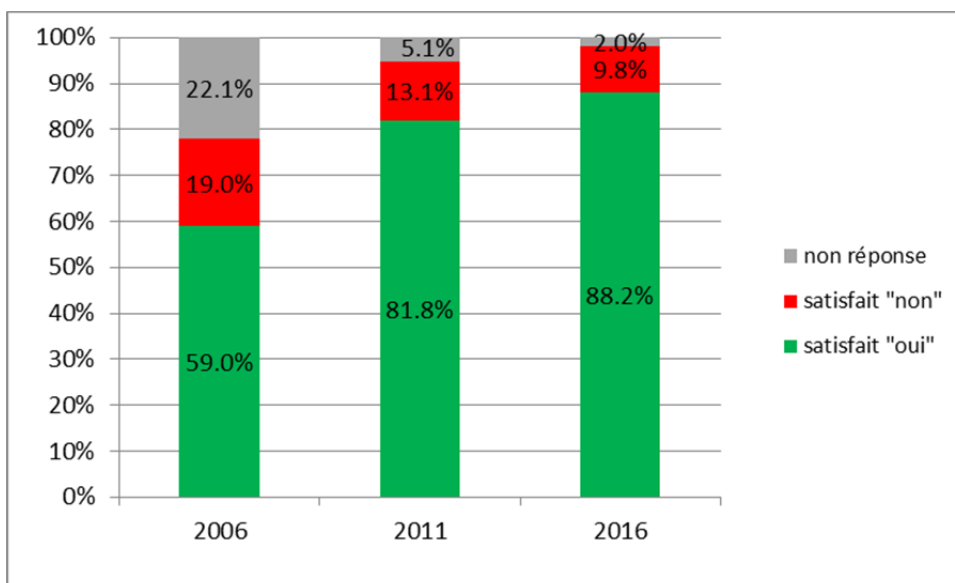
La check-list des budgets est de plus en plus utilisée par les responsables des finances communales. En effet, ce sont plus de 82% qui ont indiqué utiliser la check-list des budgets en 2016, contre 60% en 2006 et 75.8% en 2011.

46. Jugez-vous la check-list des budgets satisfaisante ?



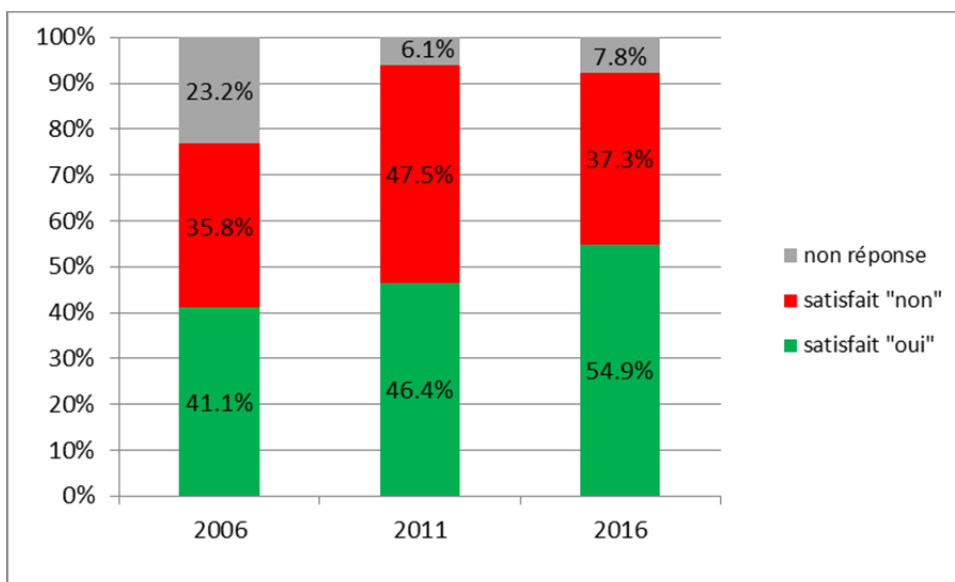
88.3% des responsables des finances communales sont satisfaits par la check-list des budgets. Depuis 2006, ce taux de satisfaction n'a cessé d'augmenter : +8.4 points de pourcentage entre 2006 et 2011 et +12.5 points de pourcentage entre 2011 et 2016.

47. Jugez-vous l'utilisation de la check-list des budgets aisée ?



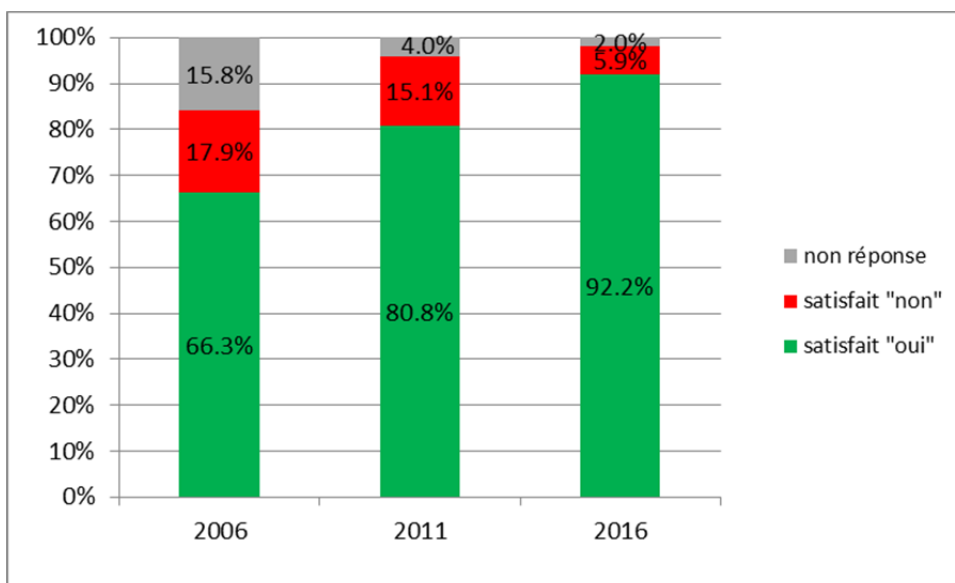
Durant les trois années étudiées, la proportion de responsables des finances communales quant à la facilité d'utilisation de la check-list des budgets est passée de 59% en 2006 à 81.8% en 2011 pour atteindre 88.2% en 2016

48. Souhaiteriez-vous que la check-list des budgets soit développée ?



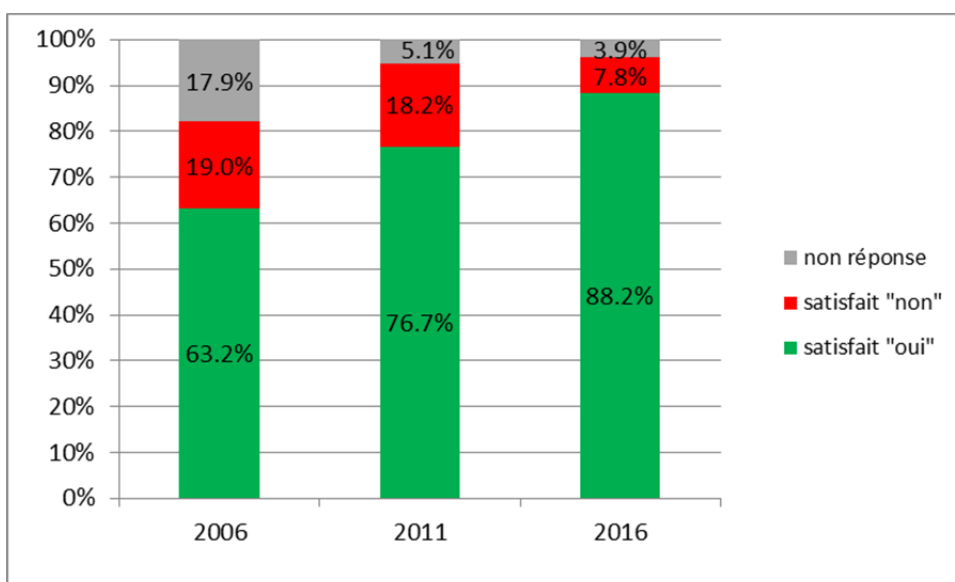
En 2006, 41.1% des répondants souhaitent que la check-list des budgets soit développée (35.8% ne le voulaient pas). En 2016, 54.9% des répondants souhaitent que cette check-list soit développée et 37.% ne le désirent pas.

49. Utilisez-vous les directives et modes de comptabilisation mis à disposition pour l'établissement des plans financiers et budgets communaux ?



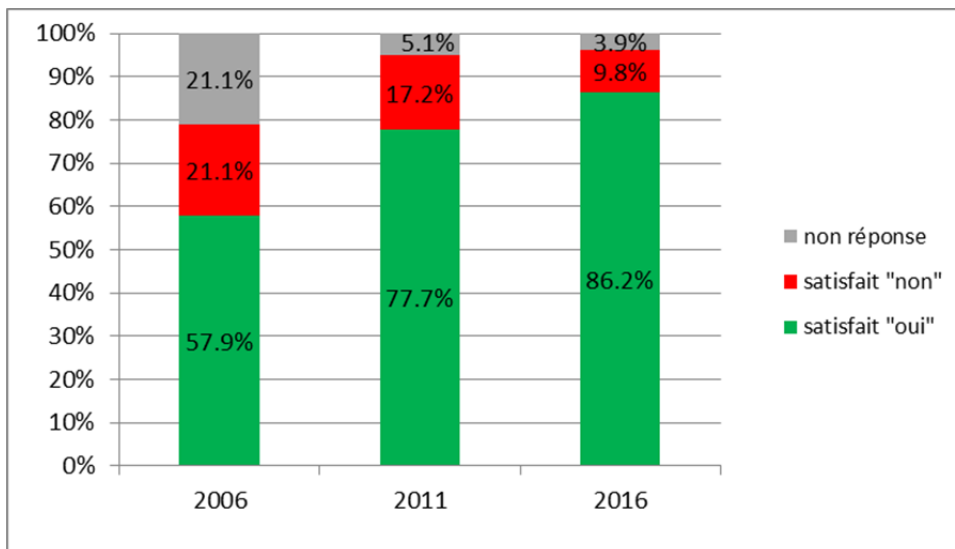
Avec une augmentation d'environ 12 points de pourcentage entre les trois années étudiées, la proportion de responsables financiers des communes utilisant les directives et modes de comptabilisation mise à disposition pour l'établissement des plans financiers et budgets communaux atteint 92.2% en 2016.

50. Jugez-vous que les données financières mises à disposition pour l'établissement des plans financiers et budgets communaux soient satisfaisants ?



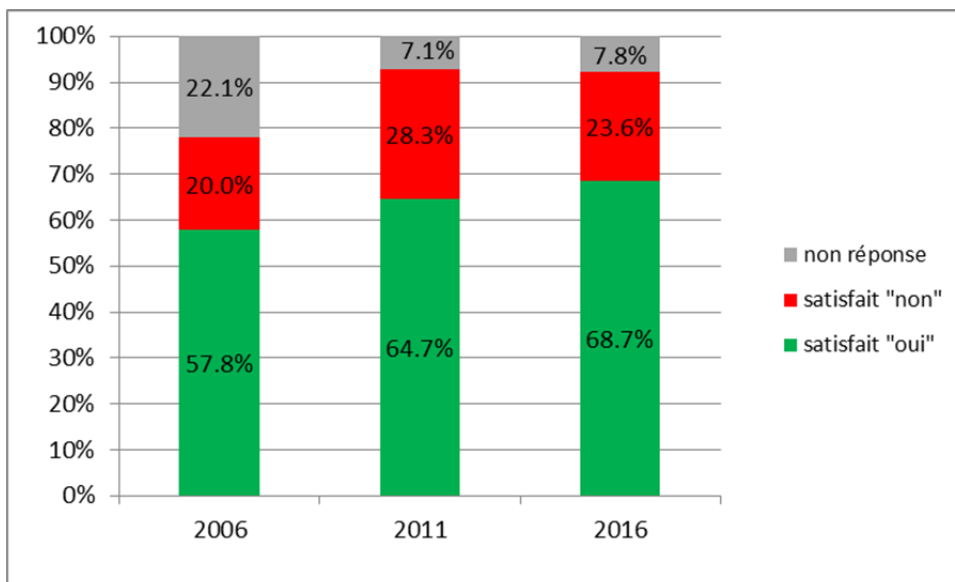
Les études réalisées successivement en 2006, 2011 et 2016 montrent une tendance quant à la satisfaction des responsables des finances communales concernant les données financières mises à disposition pour l'établissement des plans financiers et budgets communaux.

51. Jugez-vous l'utilisation des données financières mises à disposition pour l'établissement des plans financiers et budgets communaux soit aisée ?



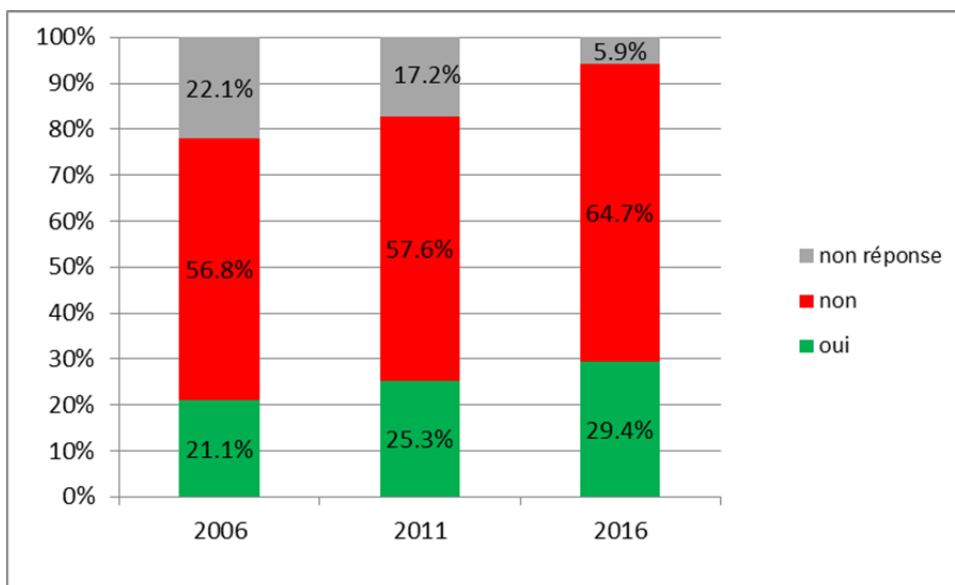
La grande majorité des responsables financiers des communes jugent l'utilisation des données financières mises à disposition pour l'établissement des plans financiers et budgets communaux aisée.

52. Souhaiteriez-vous que les données financières mises à disposition pour l'établissement des plans financiers et budgets soient développées ?



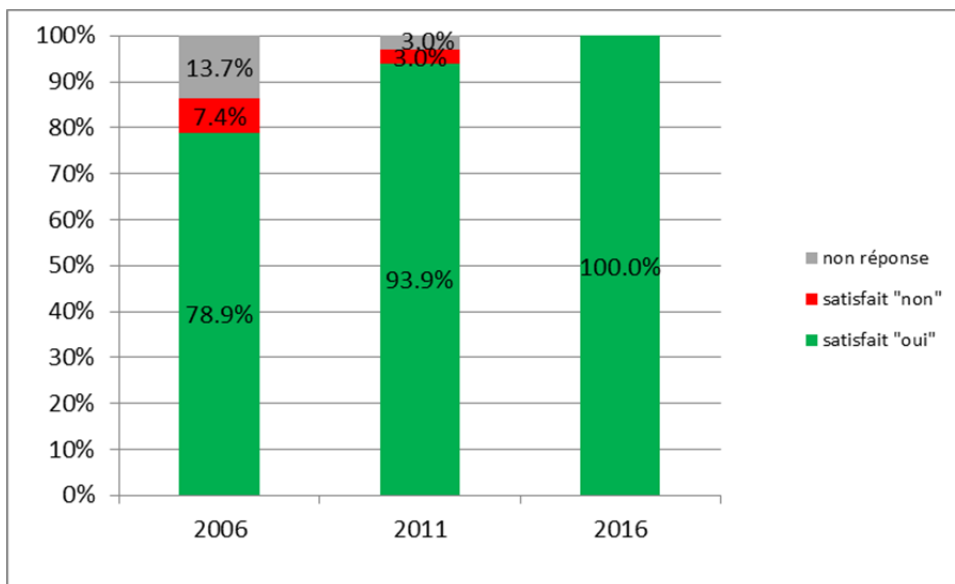
Entre 2006 et 2011, la proportion de responsables des finances communales souhaitant que les données financières, mises à disposition pour l'établissement des plans financiers et budgets, soit développées est de 6.9 points de pourcentage, alors que l'augmentation entre 2011 et 2016 est de 4 points de pourcentage.

78. Utilisez-vous d'autres outils ?



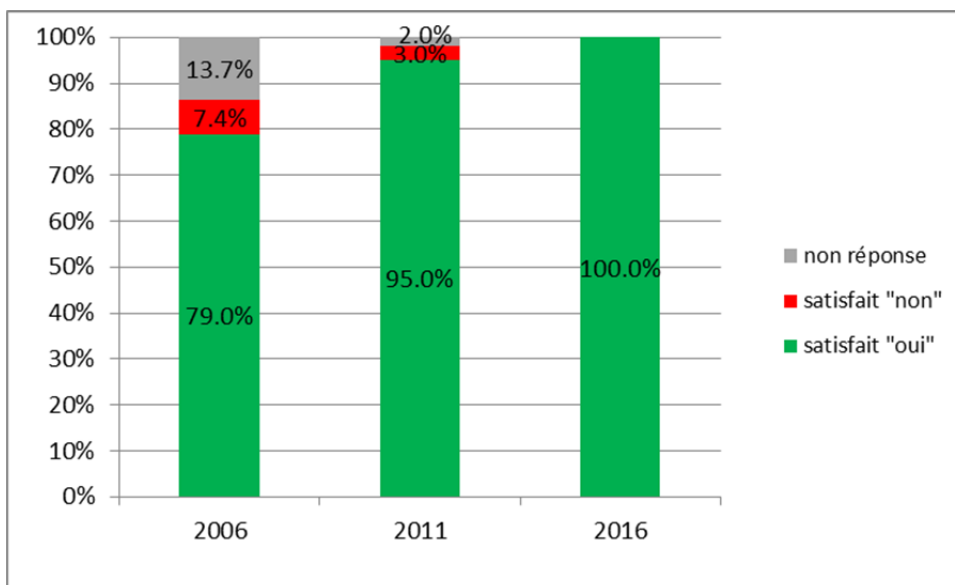
Même si la proportion des responsables des finances communales utilisant d'autres outils reste faible (29.4% en 2016), celle-ci est en progression d'environ 4 points de pourcentage chaque 5 ans.

80. Etes-vous globalement satisfait par les services de conseils proposés par la SFC ?



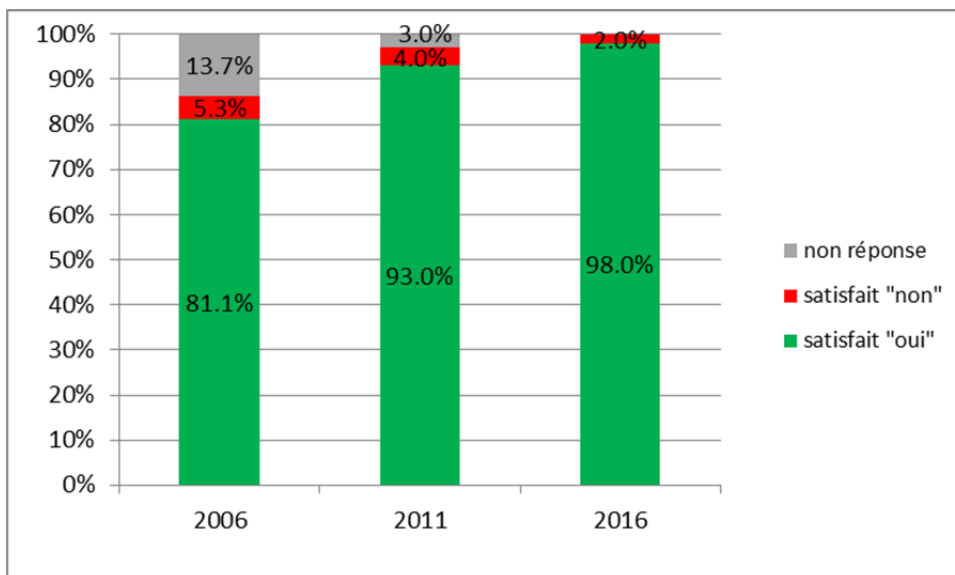
La progression successive du taux de satisfaction des responsables des finances communales par les services de conseils proposés par la SFC a permis d'atteindre le taux de satisfaction de 100% en 2016.

81. Estimez-vous que les collaborateurs de la SFC soient disponibles ?



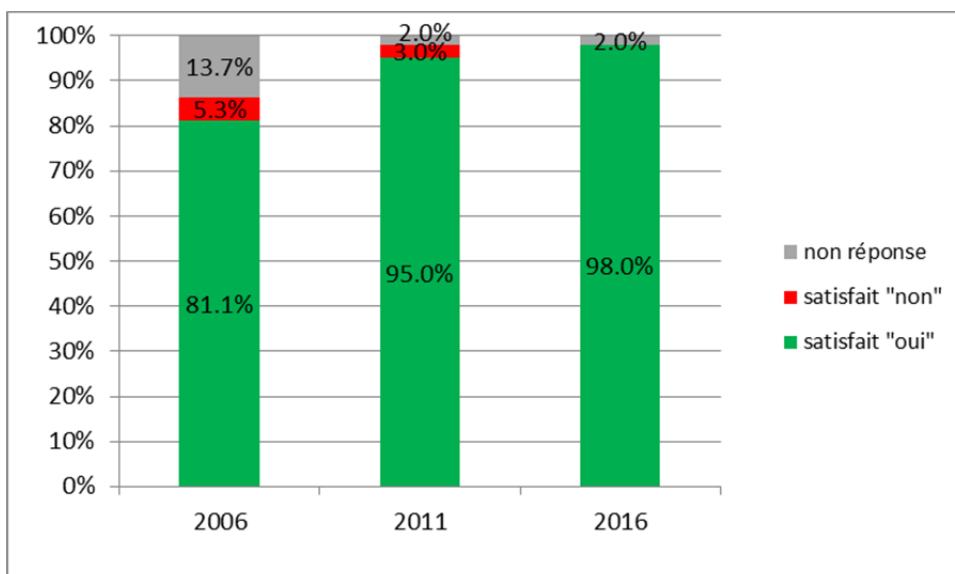
En 2016, la totalité des responsables des finances communales sont satisfaits de la disponibilité des collaborateurs de la SFC. Ce taux de satisfaction est passé de 79% en 2006, à 95% en 2011 et à 100% en 2016.

82. Savez-vous à qui vous adresser en cas de problèmes ?



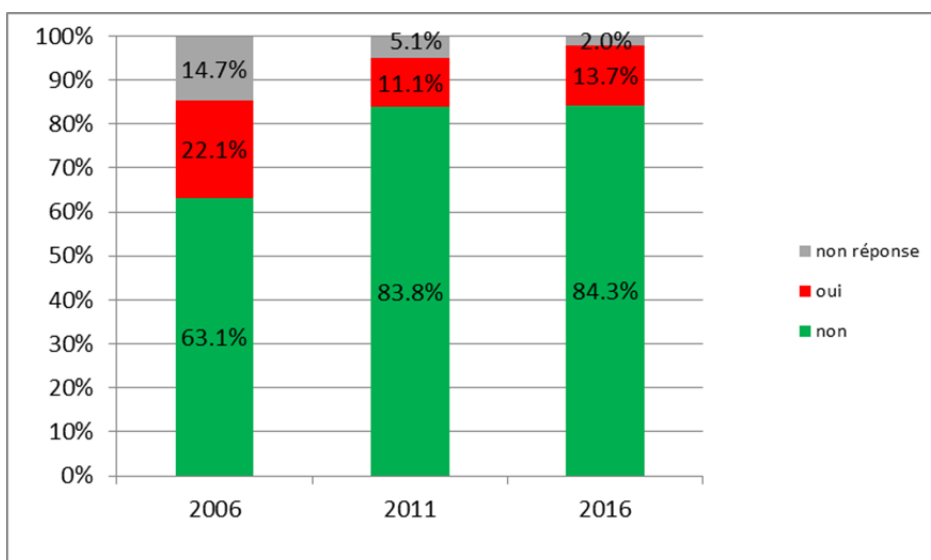
Passant de 5.3% en 2006 à 4% en 2011 puis à 2% en 2016, la proportion de responsables des finances communales ne sachant pas à qui s'adresser en cas de problème reste très faible.

83. Estimez-vous que le délai de réponse à votre problème de la part de la SFC soit satisfaisant ?



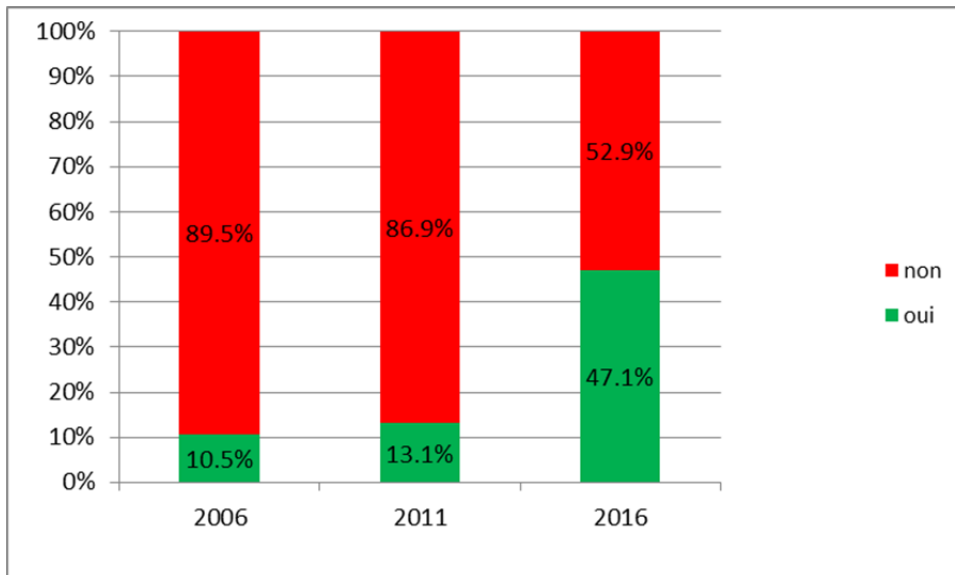
Les responsables des finances communales sont de plus en plus satisfaits par le délai de réponse à leur problème. En effet, en 2016 la totalité des responsables des finances communales sont satisfait de celui-ci.

84. Est-il déjà arrivé que la SFC ne puisse pas être en mesure de résoudre l'un de vos problèmes ?



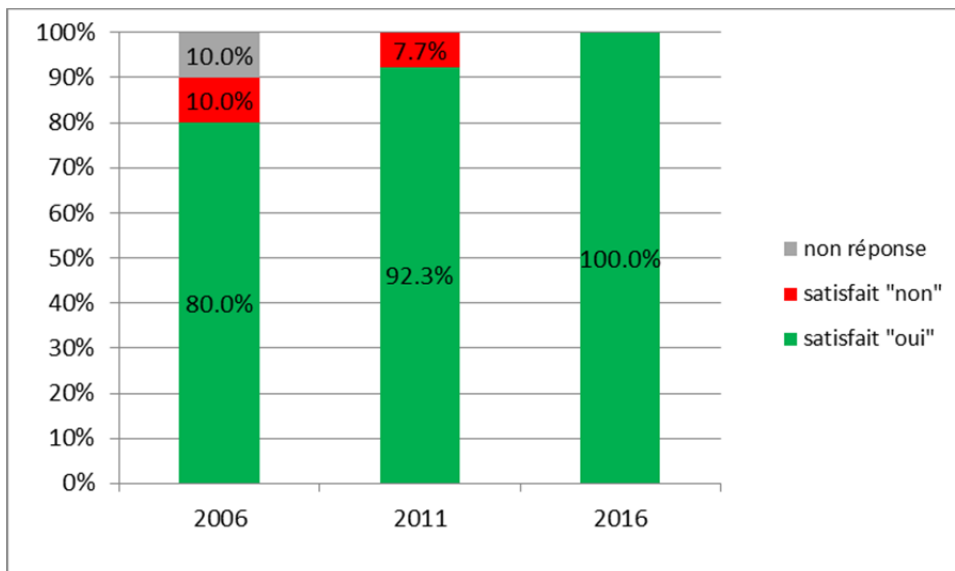
La SFC est de plus en plus capable de résoudre les problèmes des responsables communaux. Si la proportion des responsables des finances communales qui ont un problème qui n'a pas pu être résolu par la SFC est en légère augmentation (+2.6 points de pourcentage entre 2011 et 2016), la proportion d'entre eux qui ont vu tous leurs problèmes résolus par la SFC est également en augmentation (+0.5 points de pourcentage entre 2011 et 2016). Ceci s'explique par la diminution du taux de non réponse.

88. Avez-vous déjà suivi l'un des cours de formation dispensé par la SFC ?



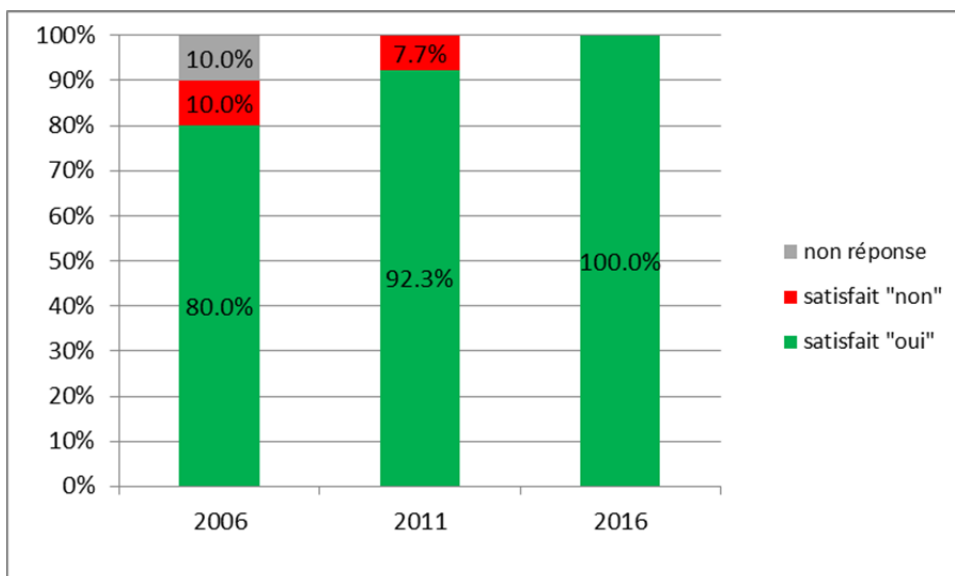
Si pour 2006 et 2011, le taux des responsables des finances communales et secrétaires communaux ayant suivi une formation dispensée par la SFC est faible, un bond est constaté en 2016 (+ 34 points de pourcentage). Ceci peut être expliqué par le fait qu'en 2016, seuls les responsables des finances ont répondu à cette question.

89. Avez-vous été satisfait des cours de formation dispensés par la SFC ?



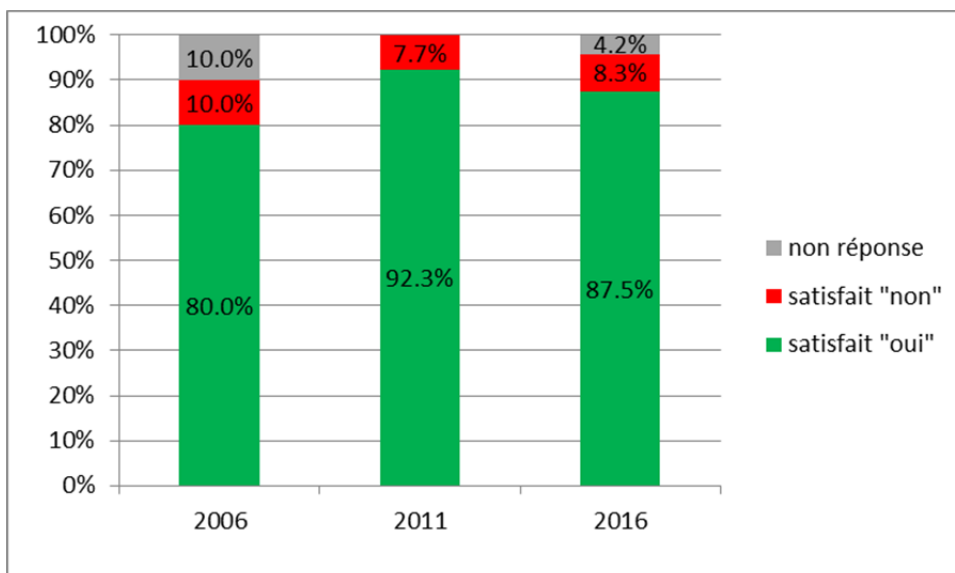
La satisfaction des responsables des finances communales a augmenté durant les 3 années étudiées : +12.3 points de pourcentage entre 2006 et 2011 et +7.7 points de pourcentage entre 2011 et 2016.

90. Est-ce que la formation a répondu à vos attentes ?



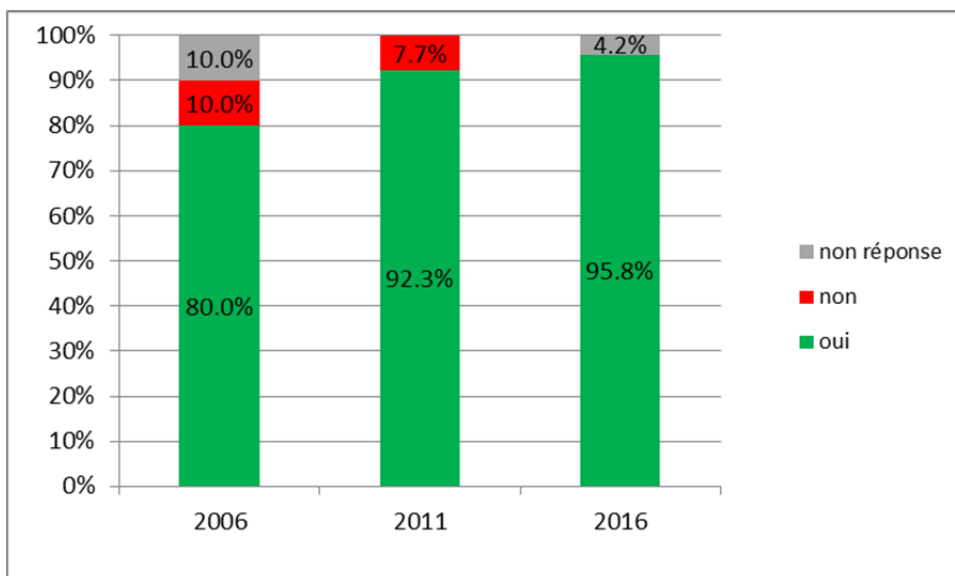
En 2016, la totalité des responsables des finances communales estiment que la formation qu'ils ont suivie répond à leurs attentes.

91. Est-ce que les connaissances acquises durant la formation vous sont utiles dans le cadre de vos fonctions actuelles ?



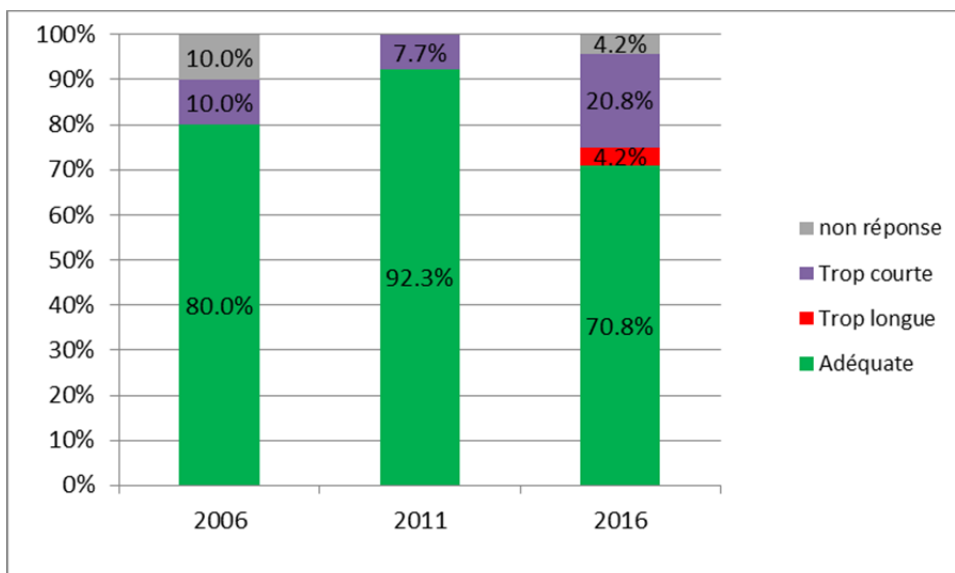
Par rapport à 2011, l'utilité pour les fonctions actuelles des connaissances acquises par les responsables des finances communales sont en baisse par rapport à 2011. En effet, nous constatons une baisse de 4.8 points de pourcentage.

92. Seriez-vous disposé à nouveau à participer à des cours de formation ?



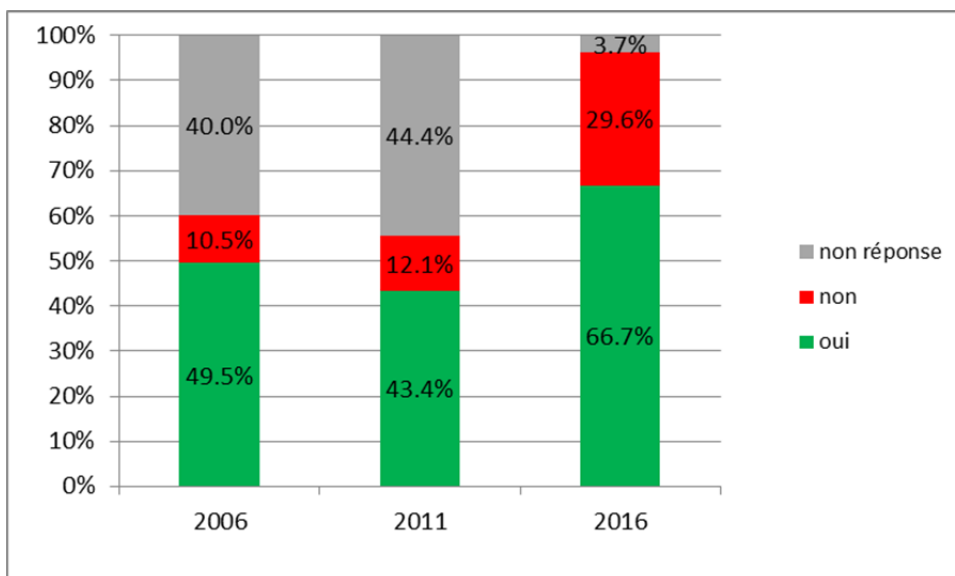
De plus en plus de responsables des finances communales se disent être prêts à participer à un nouveau cours de formation. Entre 2011 et 2016, cette proportion est passée de 92.3% à 95.8%. Nous noterons qu'en 2016 aucun responsable des finances communales indique ne pas être disposé à participer à nouveau à un cours.

93. Comment jugez-vous la durée de la formation ?



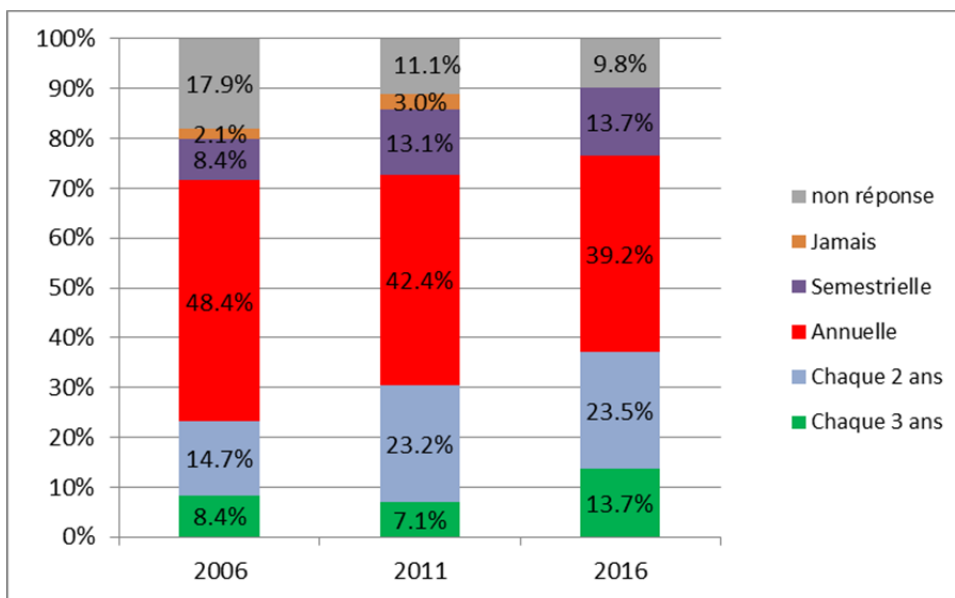
Si la durée de formation était jugée adéquate par 92.3% des responsables des finances ou secrétaires communaux en 2011, en 2016 70.8% des responsables des finances communales estiment que la durée est adéquate. Nous noterons que 20.8% d'entre eux jugent la durée de formation trop courte et 4.2% qu'elle est trop longue.

94. Si vous n'avez jamais suivi de cours, pensez-vous y prendre part à l'avenir ?



Par rapport à 2006 et 2011, le taux de non réponse est passé d'environ 40% à 3.7%. Ceci implique une forte augmentation des taux des réponses « oui » et « non ». En s'intéressant uniquement aux proportions des responsables des finances communales ayant répondu à cette question, nous constatons que la proportion de responsables qui n'ont jamais suivi de cours et qui envisagent de le faire à l'avenir a augmenté durant les 3 années d'étude : 17.5% en 2006, 21.8% en 2011 et 30.1% en 2016.

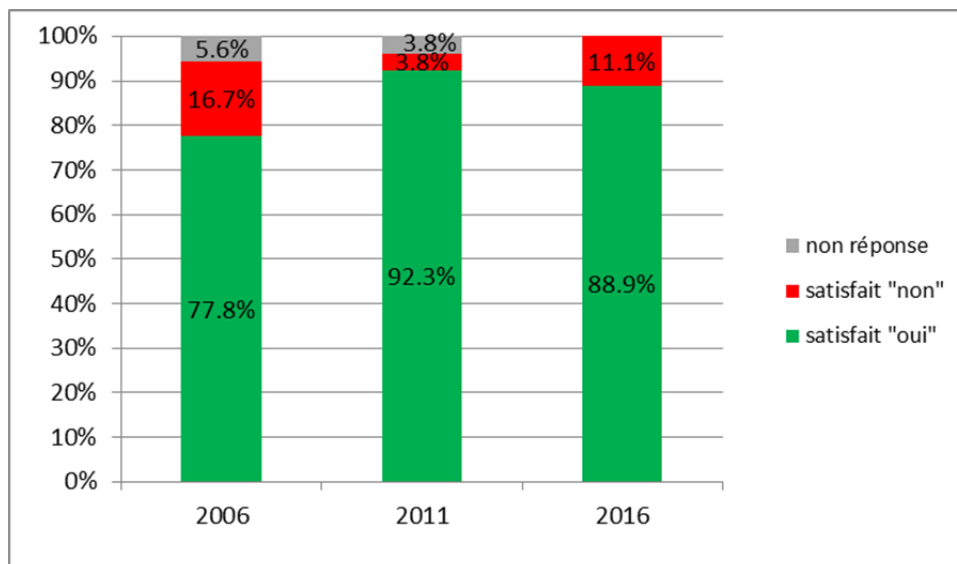
95. A quelle fréquence jugez-vous nécessaire de suivre un cours de formation ?



La majorité des responsables des finances communales estiment qu'une formation annuelle est nécessaire. Cependant, cette proportion est en diminution sur les trois années étudiées. La tendance générale est à l'espacement du temps entre deux formations.

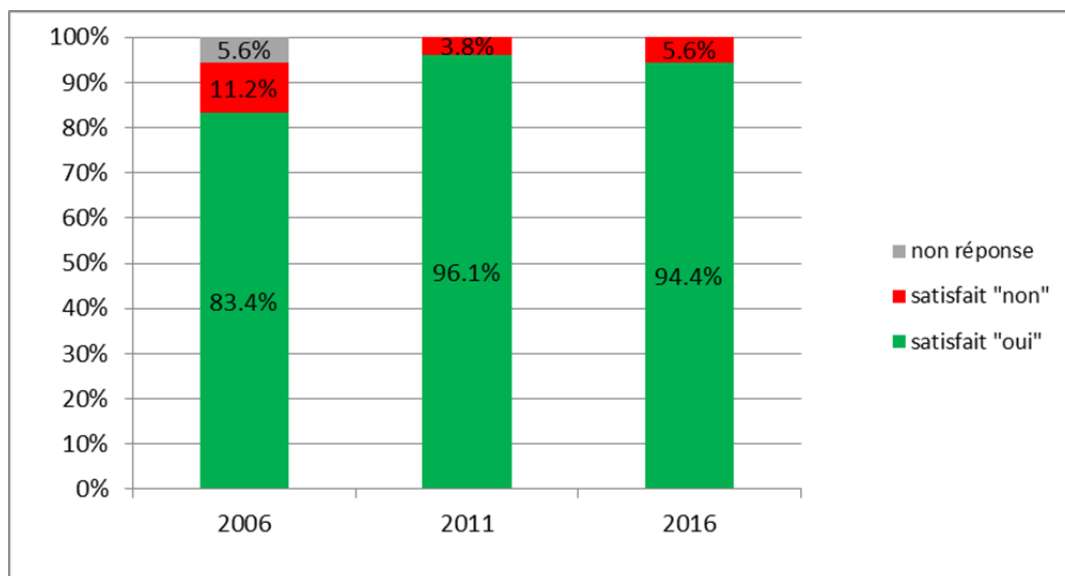
4.6.3 Instances de révision nommées par les communes

16. Etes-vous globalement satisfait par l'aide fournie par la SFC ?



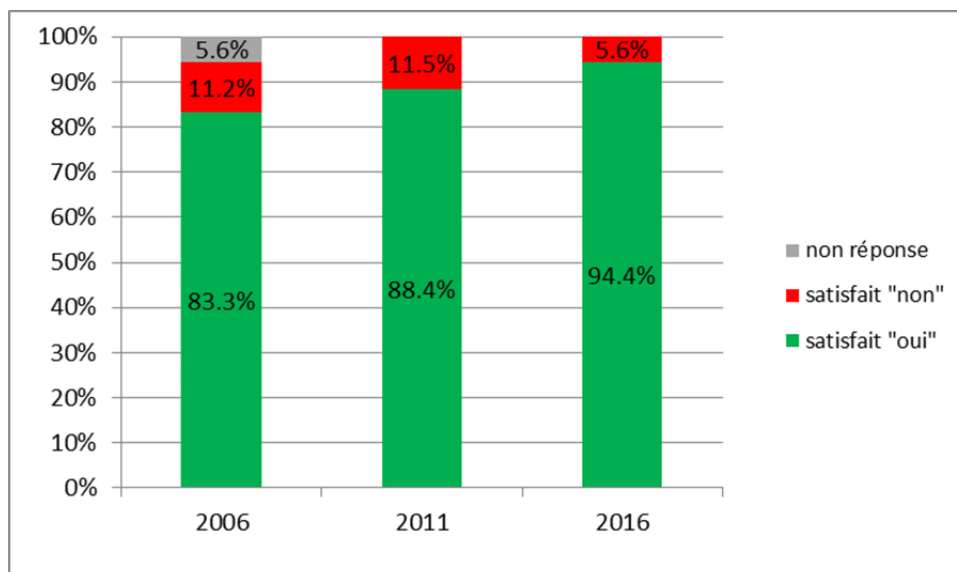
La satisfaction des instances de révision nommées par les communes a légèrement diminué (-3.4 points de pourcentage) par rapport à l'étude de 2011.

17. Etes-vous globalement satisfait de vos relations avec la SFC ?



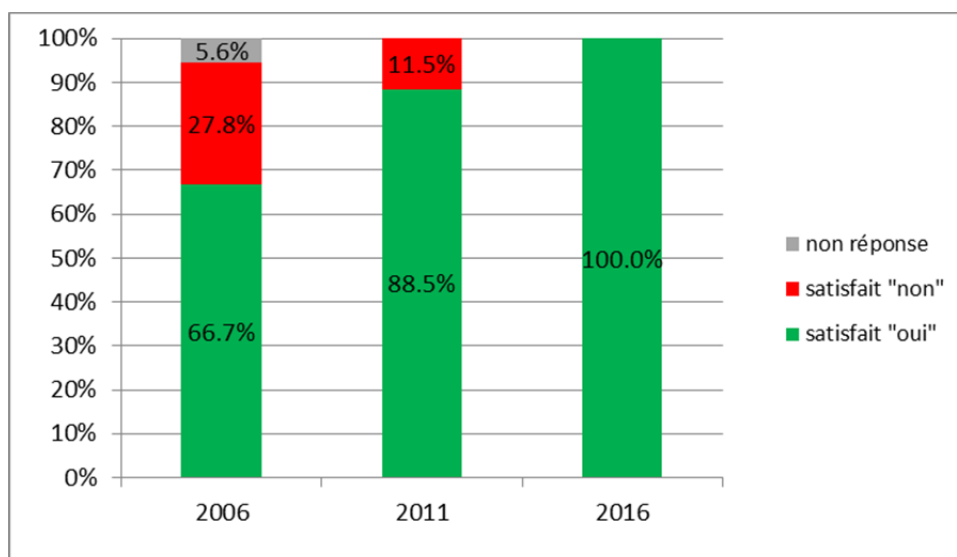
La baisse de satisfaction des instances de révision nommées par les communes vis-à-vis de la SFC reste marginale (-1.7 points de pourcentage). De plus, le taux de satisfaction est très élevé (94.4%) en 2016.

18. Savez-vous à qui vous adresser en cas de problèmes ?



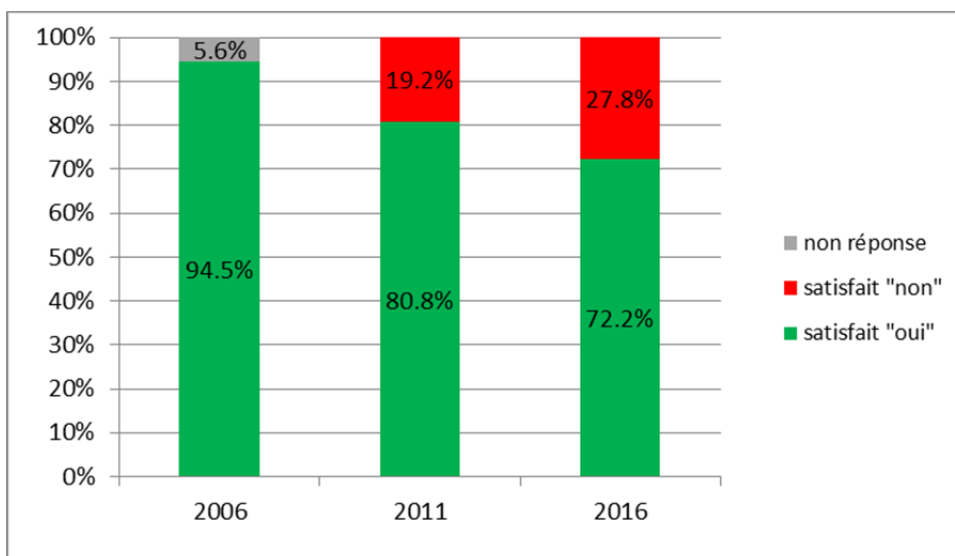
94.4% des instances de révision nommées par les communes savent à qui s'adresser en cas de problème. Nous noterons une progression de 6 points de pourcentage pour cette proportion entre 2011 et 2016.

19. En général, savez-vous où recherche l'information nécessaire ?



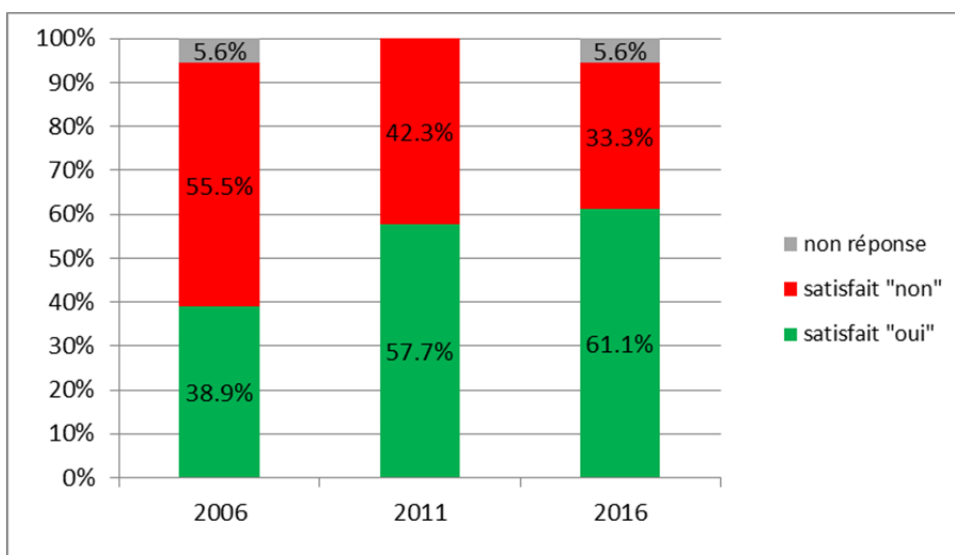
La totalité des instances de révision nommées par les communes savent où chercher les informations dont elles ont besoin.

61. Jugez-vous globalement positif l'impact des nouvelles normes législatives sur la gestion financière des communes ?



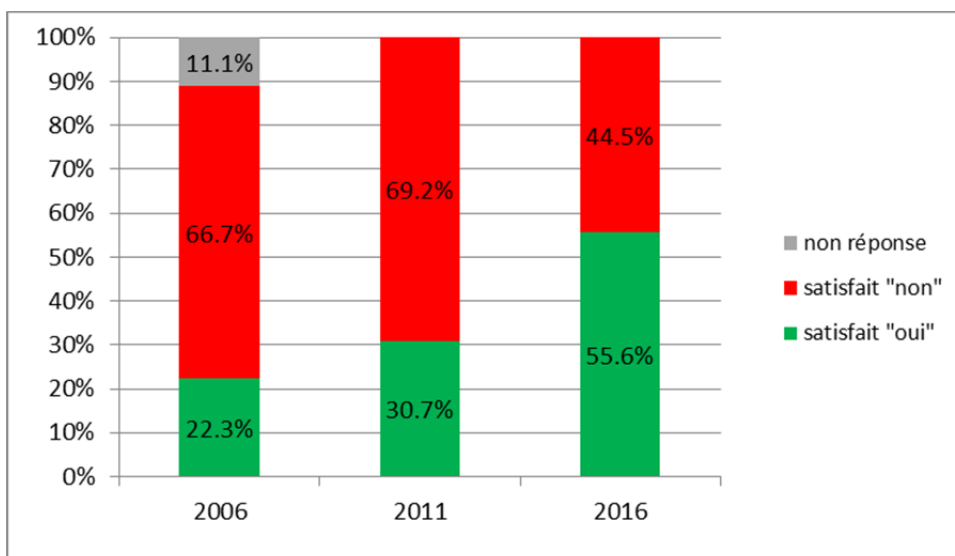
De plus en plus d'instances de révision nommées par les communes estiment que les nouvelles normes législatives ont un impact négatif sur la gestion financière des communes. En effet, en 2006 aucun répondant ne partageait cet avis. En 2011, 19.2% répondants le partageaient et en 2016, cette proportion a atteint 27.8%.

62. Estimez-vous que les organes politiques et administratifs de la commune soient suffisamment sensibilisés aux nouvelles dispositions légales en lien avec la gestion financière ?



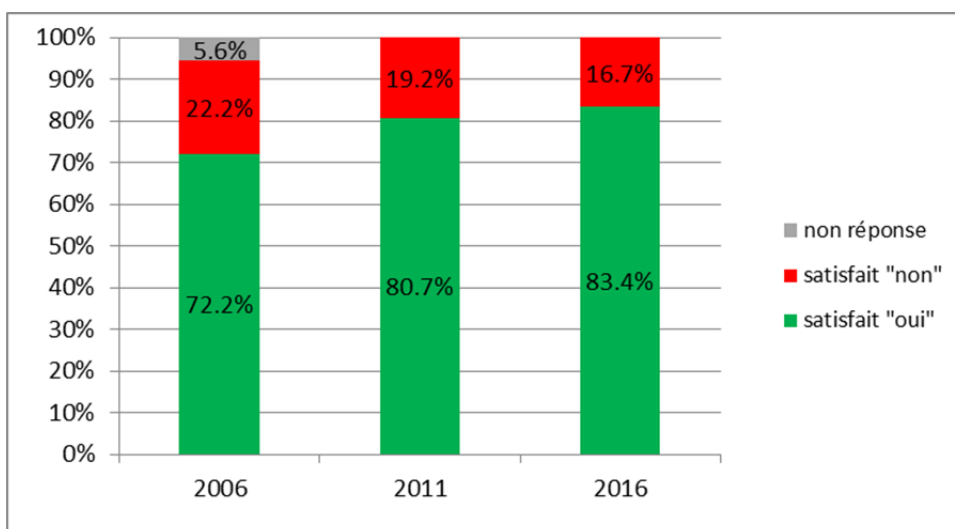
Les instances de révision nommées par les communes estiment à 61.1% que les organes politiques et administratifs de la commune sont suffisamment sensibilisés aux nouvelles dispositions légales en lien avec la gestion financière. Cette proportion est en augmentation constante durant les 3 années étudiées.

63. Globalement, pensez-vous que les communes disposent d'un système de contrôle interne adéquat ?



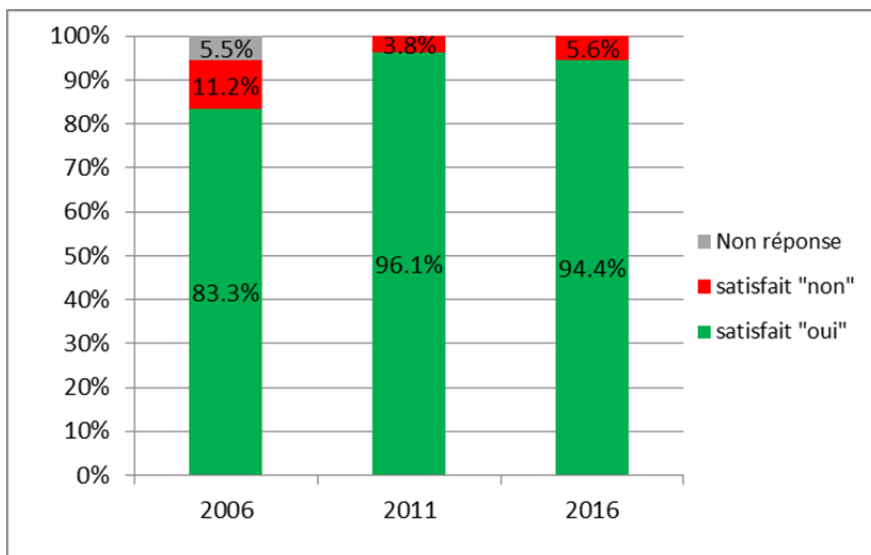
De manière générale, les instances de révision nommées par les communes estiment que les communes disposent d'un système de contrôle interne adéquat puisqu'en 2016 la proportion partageant cet avis s'élève à 55.6%. Nous noterons la progression importante entre 2011 et 2016 (+24.9 points de pourcentage).

64. Globalement, estimez-vous que le personnel administratif des communes soit suffisamment qualifié ?



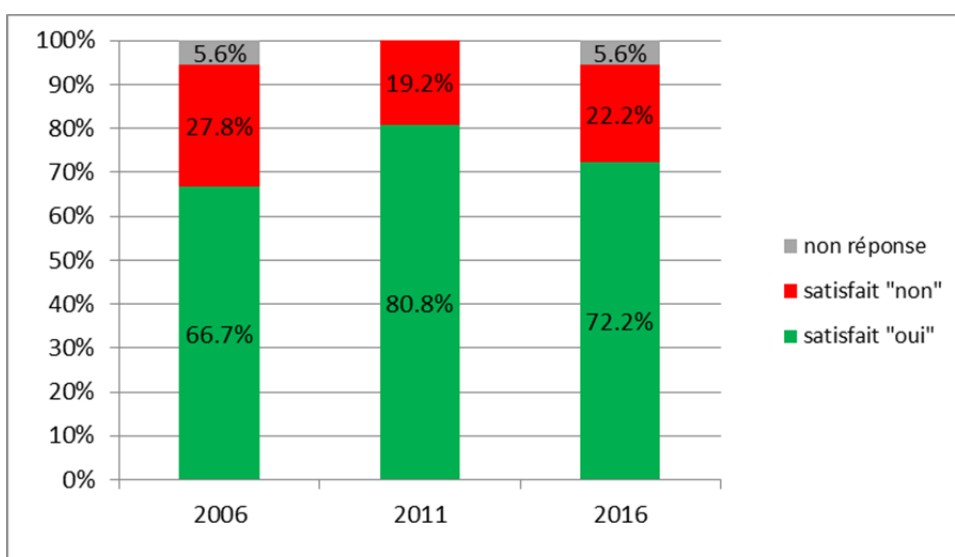
Les instances de révision nommées par les communes estiment que le personnel administratif des communes est suffisamment qualifié. La part des fiduciaires qui jugent que le personnel administratif des communes est suffisamment qualifié est en augmentation depuis la première étude de 2006.

65. A terme pensez-vous que l'utilisation d'un plan comptable harmonisé obligatoire faciliterait les tâches liées à votre mandat de révision ?



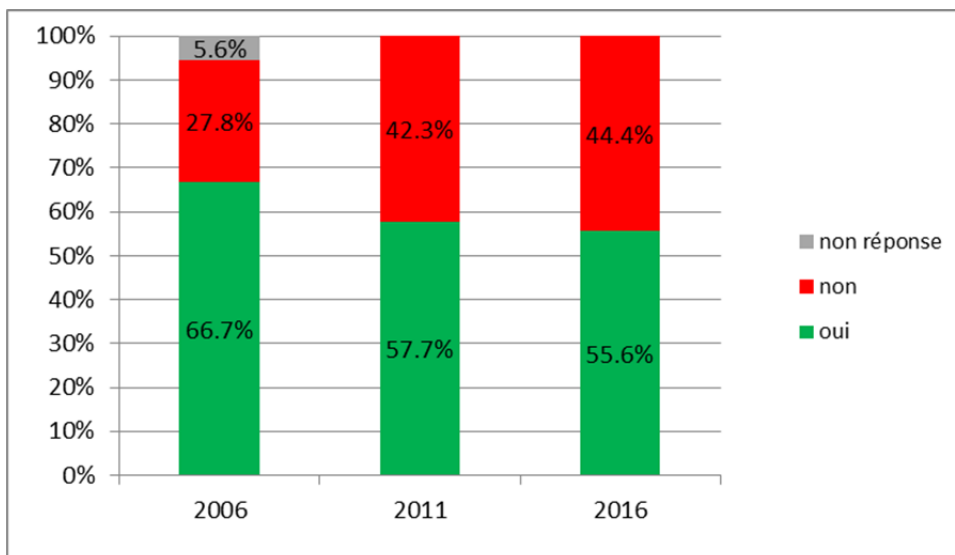
Malgré une forte progression entre 2006 et 2011 (+12.8 points de pourcentage), le nombre de fiduciaires pensant que l'utilisation d'un plan comptable harmonisé obligatoire faciliterait les tâches liées à leur mandat de révision est en légère diminution en 2016 par rapport à 2011 (-1.7 points de pourcentage).

66. Pensez-vous que la SFC et / ou l'inspection des finances devraient établir une check-list concernant la vérification des comptes communaux ?



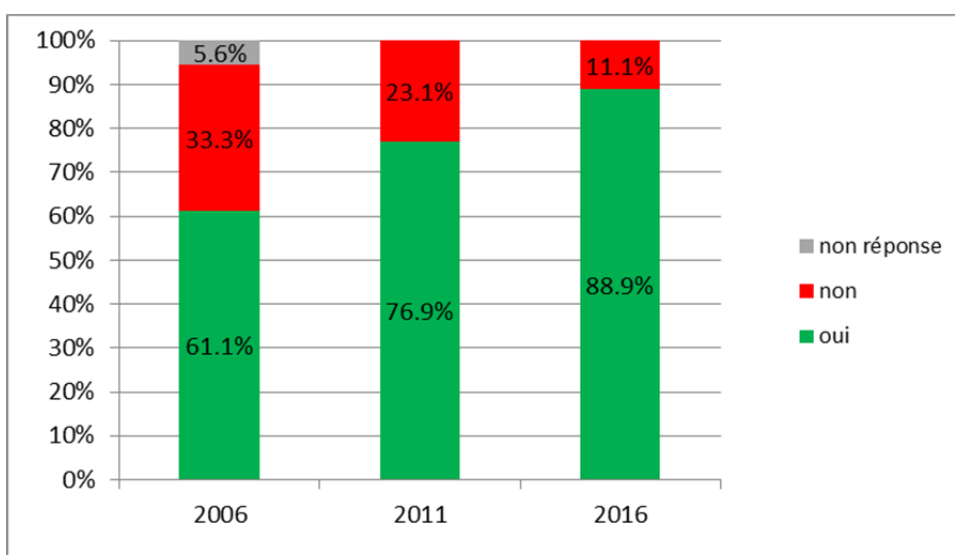
Selon les instances de révision nommées par les communes, la SFC et / ou l'inspection des finances devrait établir une check-list concernant la vérification des comptes communaux. La proportion des fiduciaires partageant cet avis est passé de 66.7% en 2006 à 80.8% en 2011 à 72.2% en 2016.

67. Savez-vous que la SFC a mis à disposition des communes un CD-ROM pour la mise en œuvre du modèle comptable harmonisé pour les communes (MCH) ?



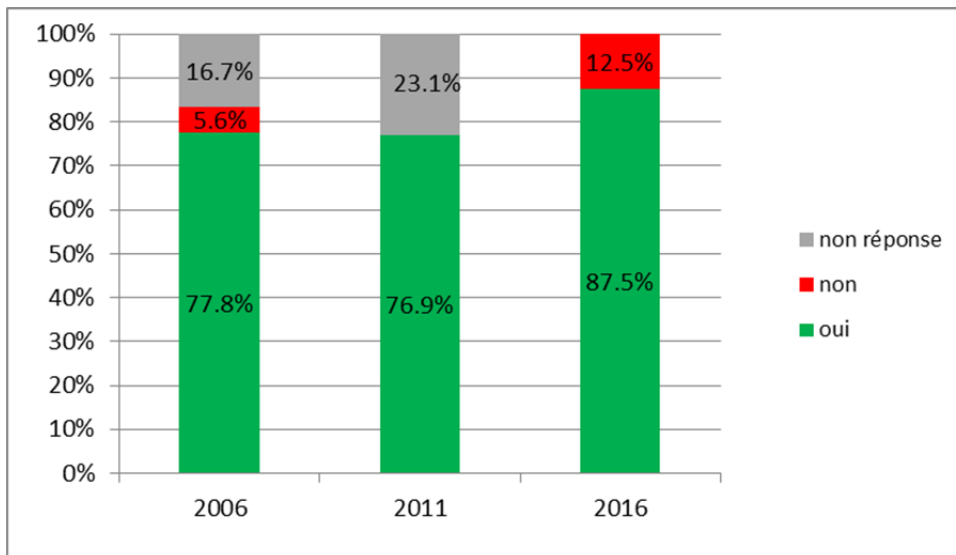
La proportion des instances de révision nommées par les communes sachant que la SFC a mis à disposition des communes un CD-ROM pour la mise en œuvre du modèle comptable harmonisé pour les communes (MCH) est en diminution. En effet, 55.6% d'entre elles le savent en 2016.

69. Savez-vous que la SFC établit une check-list de contrôle pour les comptes et les budgets de chaque commune ?



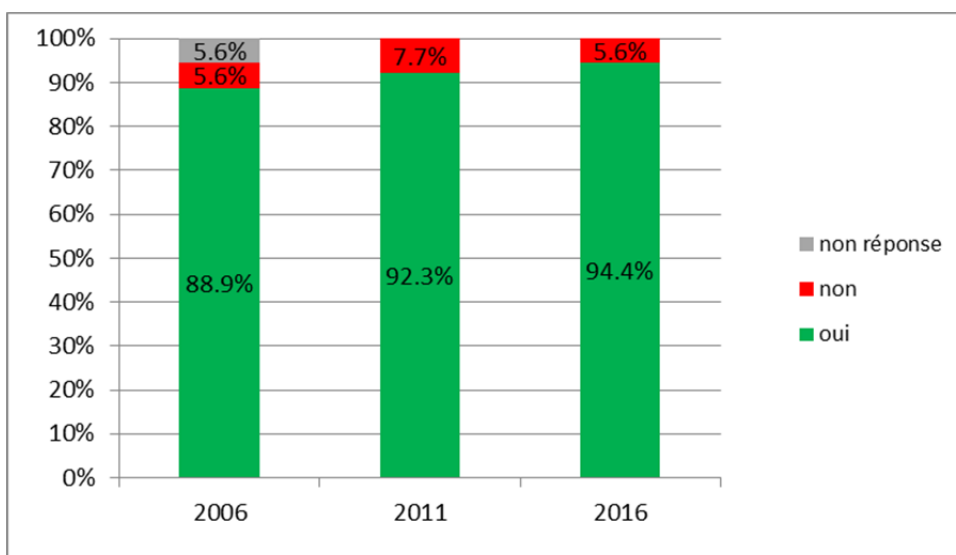
Sur les trois années étudiées, nous constatons une progression d'environ 14 points de pourcentage quant à la connaissance de la check-list de contrôle pour les comptes et les budgets de chaque commune par les instances de révision nommées par les communes.

70. Si oui, jugez-vous cet outil utile à votre mandat de révision ?



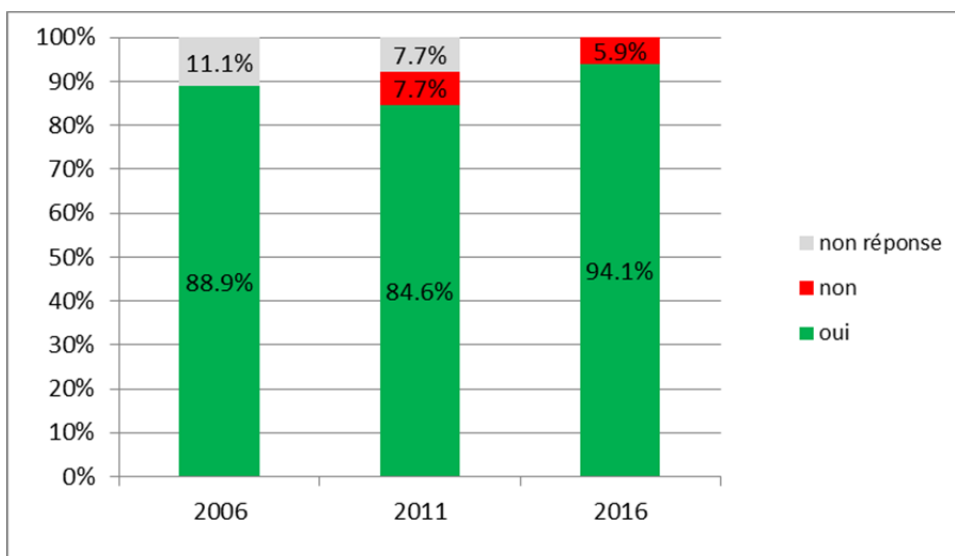
Les instances de révision nommées par les communes estiment à 87.5% en 2016 que la check-list de contrôle pour les comptes et les budgets communaux les aide dans leur mandat de révision. Nous noterons que cette proportion a augmenté de 76.9% en 2011 à 87.5% en 2016

71. Savez-vous que la SFC fournit aux communes un fichier Excel comme aide au bouclage des comptes et calcul des indicateurs harmonisés ?



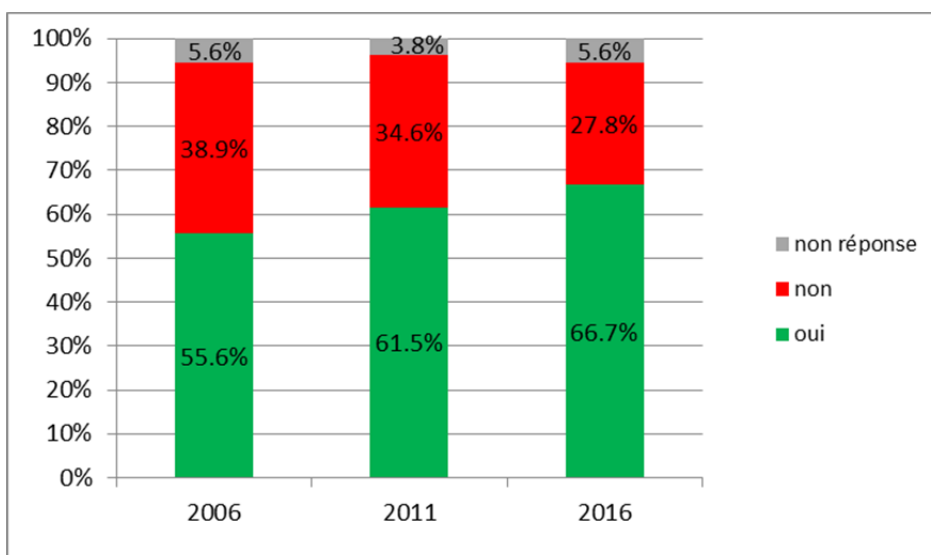
La grande majorité des instances de révision nommées par les communes savent que la SFC fournit aux communes un fichier Excel comme aide au bouclage des comptes et calcul des indicateurs harmonisés. En effet, sur les 3 années étudiées, en moyenne moins de 8% des fiduciaires n'ont pas connaissance de cet outil.

72. Si oui, jugez-vous cet outil utile à votre mandat de révision ?



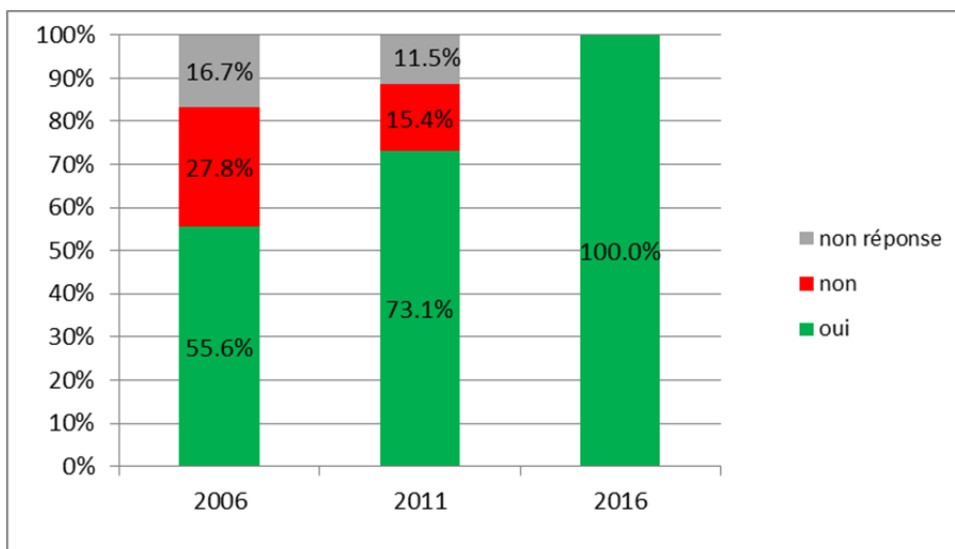
94.1% des instances de révision nommées par les communes ont estimé en 2016 que le fichier Excel, comme aide au bouclage des comptes et calcul des indicateurs harmonisés, est utile pour leur mandat de révision. Malgré une baisse de cette proportion constatée entre 2006 et 2011 (-4.3 points de pourcentage), il faut relever la progression de 9.5 points de pourcentage entre 2011 et 2016.

76. Pensez-vous que des cours pour les vérificateurs des comptes communaux devraient être organisés par la SFC ?



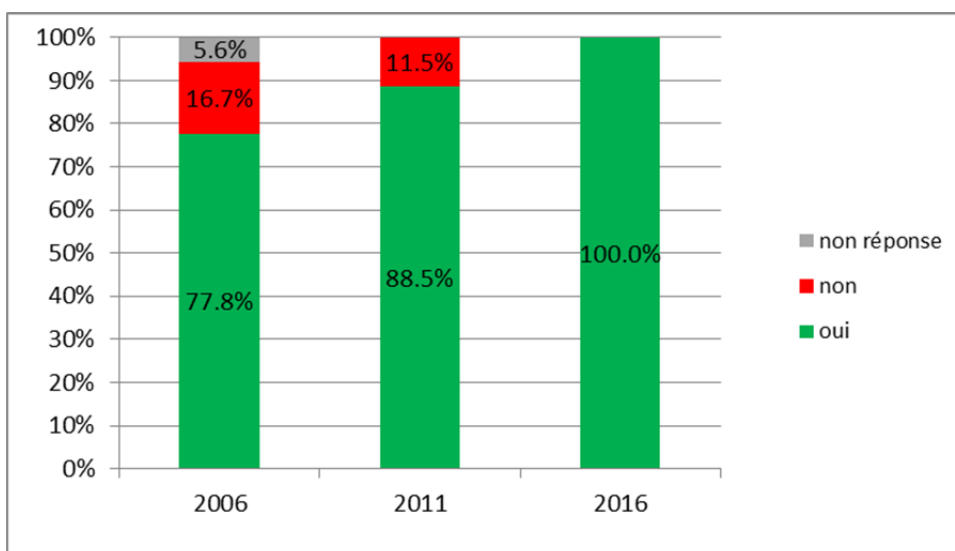
En 2016, un tiers des instances de révision nommées par les communes pensent que la SFC devrait organiser des cours pour les vérificateurs de comptes, correspondant à une augmentation de 5.1 points de pourcentage par rapport à l'étude de 2011.

77. Si oui, seriez-vous disposé à y participer ?



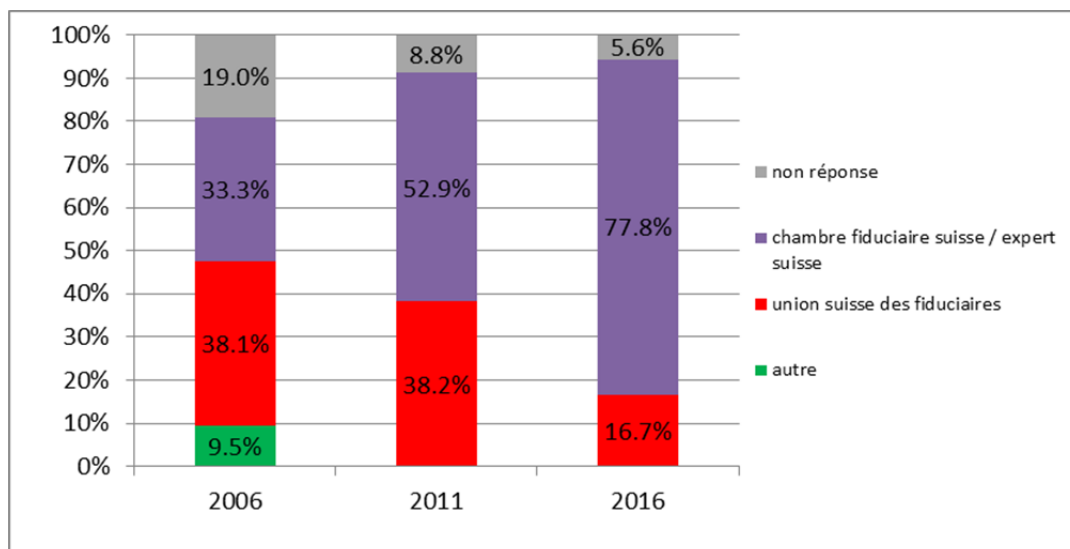
En 2016, la totalité des instances de révision nommées par les communes ayant indiqué que la SFC devrait organiser des cours et les fiduciaires sont prêtes à y assister. Il faut relever la progression très significative de cette proportion tout au long des trois études réalisées.

97. Etes-vous membre d'une association professionnelle ?



Entre 2006 et 2016, de plus en plus d'instances de révision nommées par les communes sont membres d'une association professionnelle. D'ailleurs en 2016, la totalité de ceux-ci en sont membre.

Si oui, laquelle ?



En 2016, la plus grande partie des instances de révision nommées par les communes sont membres de l'association professionnelle « chambre fiduciaires suisse /expert suisses », avec une progression de 19.6 points de pourcentage entre 2006 et 2011 et de 24.9 points de pourcentage entre 2011 et 2016. Cette progression s'est notamment faite au détriment de l' « union suisse des fiduciaires ».

5. Recommandations

5.1 Satisfaction

D'une manière générale, l'ensemble des répondants ont une perception positive, voire très positive du SAIC et de la SFC. Ils estiment que leurs interlocuteurs sont disponibles et que les informations transmises sont de bonne qualité. Plusieurs répondants ont mis en évidence qu'ils ne savaient pas qui contacter en cas de problème. Ce point pourrait être amélioré en mettant en place sur le site internet du SAIC et/ou de la SFC un helpdesk qui, d'une part proposerait des réponses aux questions générales et d'autre part permettrait d'envoyer une demande directement à la personne concernée via un formulaire de contact. Des solutions logicielles faciles à mettre en place existent. En plus de résoudre la problématique soulevée, cette solution offre la possibilité de suivre les demandes grâce à un numéro d'identification unique et de développer une base de connaissance qui permet de réduire le temps de réponse.

5.2 Temps de réponse et délais

Le temps de traitement des demandes, notamment les délais de traitement des recours et des procédures d'homologation est jugé insatisfaisant par de nombreux répondants. Pour ce qui est des temps de traitement des demandes, le helpdesk présenté le paragraphe ci-dessus, permettrait d'une part de réduire le nombre de contacts et d'autre part de diminuer le temps de réponse puisque les demandes sont moins nombreuses et les réponses standardisées. Cette solution permettrait de mieux faire face aux pics d'activité.

5.3 Outils mis à disposition par le SAIC et la SFC

Les outils mis à disposition par le SAIC et la SFC satisfont bien les attentes des personnes qui les utilisent. Les avis sont plus nuancés sur le modèle harmonisé des comptes puisqu'il s'agit de l'outil qui obtient le taux de satisfaction le plus bas. Un travail de fond pourrait être fait pour faciliter l'utilisation de cet outil, dans un esprit de simplification.

Deux nouveaux outils pourraient être développés :

- Premièrement, une check-list concernant la vérification des comptes communaux, reprenant les éléments que les instances de révision nommées par les communes doivent traiter lors de leur mandat de révision.
- Deuxièmement, un outil permettant de standardiser et de faciliter pour les communes le contrôle interne.

En effet, les fiduciaires estiment que les contrôles internes ne sont pas suffisants.

5.4 Formations

Finalement, une étude plus détaillée sur les besoins en formation pourrait être mise en place puisque plusieurs répondants ne sont pas totalement satisfaits des formations proposées. Une étude plus approfondie permettrait notamment de définir les éléments qui les freinent à se former ainsi que leurs besoins précis en formation (thématiques, fréquence, etc.)